

Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut

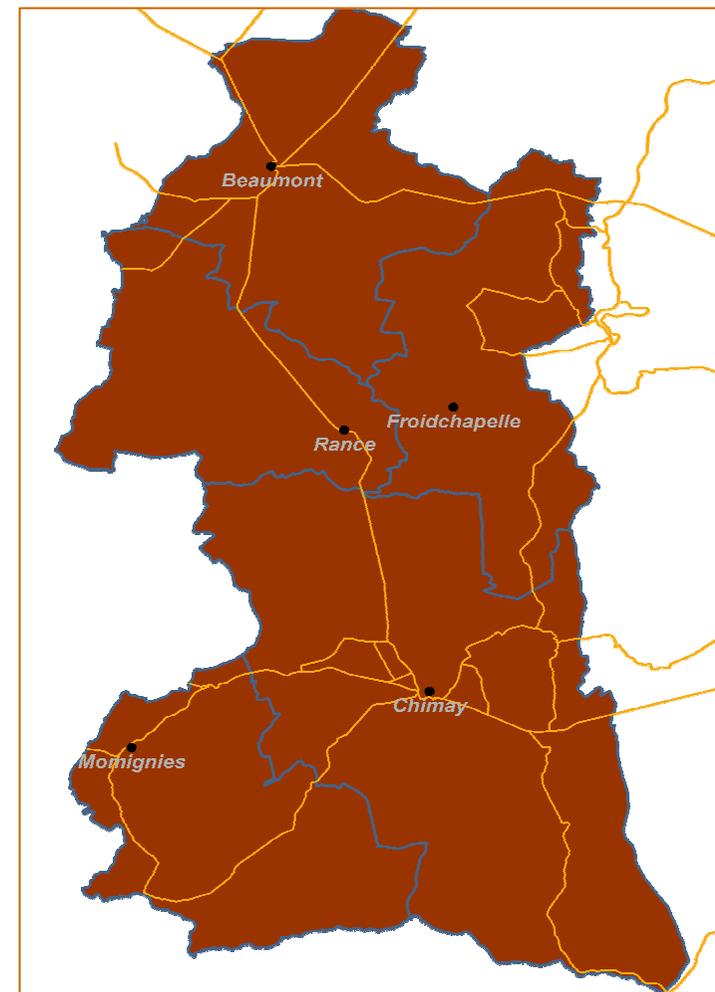
Avec le soutien financier de :



GRUPE D'ACTION
LOCALE DE LA BOTTE
DU HAINAUT asbl



<http://www.galdelabotte.be>



Ville de
Beaumont



Ville de
Chimay



Commune de
Froidchapelle



Commune de
Momignies



Commune de
Sivry-Rance



Préambule

LEADER est un programme européen destiné aux zones rurales, qui permet en Wallonie de soutenir 15 territoires porteurs d'une stratégie de développement organisée autour d'un thème fédérateur. Ces territoires ont mis en place des Groupes d'Action Locale (GAL) dont le fonctionnement est organisé autour d'un partenariat public (communes)/privé (associations, entreprises,...).

A l'initiative des 5 communes de la Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance), le GAL de la Botte du Hainaut a été créé en 1998 et s'est inscrit dans le programme LEADER + (période 2001-2007) avec, pour thème fédérateur, « La Valorisation des Ressources naturelles et culturelles ».

Parmi la dizaine de projets qui constituent le programme d'action du GAL (voir sur <http://www.galdelabotte.be>), les 5 communes se sont associées pour la « Mise en place d'un conseiller en Aménagement du territoire et environnement pour la Botte du Hainaut ». Conscientes du caractère supra-communal des enjeux liés au développement territorial de la Botte, les communes souhaitaient ainsi :

- Mettre en place un observatoire du territoire pour favoriser les échanges entre les acteurs concernés et coordonner les actions en la matière ;
- Etablir une approche intégrée des matières « aménagement du territoire et environnement » qui organisent le cadre de vie des habitants de la Botte du Hainaut ;
- Répondre à l'évolution de la législation et à l'autonomie progressive que leur confèrent les mises à jour du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

C'est dans ce cadre que ce Tableau de Bord du Territoire de la Botte du Hainaut a été rédigé. Il constitue le document de référence pour la bonne connaissance du territoire, indispensable à la mise en place d'une

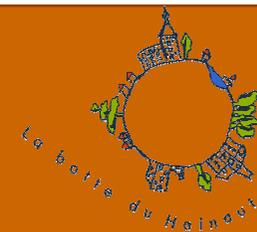
politique transcommunale de développement territorial. Il s'appuie sur un nombre important de données rassemblées pour la première fois à l'échelle de la Botte et sur un Système d'Information Géographique (SIG) qui reprend l'ensemble des données cartographiques utiles à la caractérisation du territoire.

Ce tableau de bord propose une « radiographie » des caractéristiques socio-économiques de la Botte du Hainaut. Il est structuré en 3 thèmes généraux qui comprennent chacun plusieurs indicateurs regroupés sur des fiches thématiques. Les 3 thèmes généraux présentés sont successivement :

- Thème n° 1 : l'environnement social et le cadre de vie
- Thème n° 2 : le potentiel économique
- Thème n° 3 : le potentiel environnemental

Nous vous en souhaitons bonne lecture...

Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut



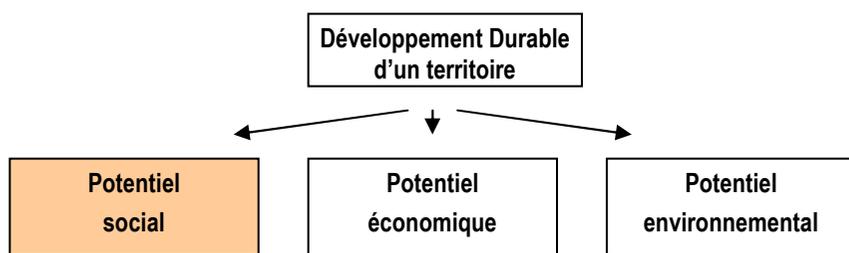
Thème n°1

Environnement social et Cadre de vie

*La dynamique démographique
Les ménages
Le logement
Le marché immobilier
Les services à la population*



Le premier thème de ce tableau de bord s'articule autour de l'environnement social et du cadre de vie. Il s'attache à décrire et à comprendre la dimension humaine du territoire de la Botte du Hainaut afin d'en identifier ses dynamiques. Il a pour objectif de décrire les dynamiques internes à la Botte du Hainaut afin de compléter les nombreuses données disponibles à l'échelle communale. Pour ce, un certain nombre d'indicateurs ont été construits sur base des limites des anciennes communes, afin de constituer un maillage suffisamment fin du territoire et d'appréhender son fonctionnement propre.



Les composantes du cadre de vie abordées sont traitées au travers de 5 fiches :

- La première fiche concerne la **dynamique démographique**. 5 indicateurs permettront d'appréhender la population et les dynamiques internes au territoire.
- La deuxième fiche s'attache à étudier la structure de cette population au moyen de 5 indicateurs destinés à caractériser les **ménages** et leurs revenus. L'étude du revenu permet ainsi de caractériser le niveau de vie des habitants qui conditionne fortement le comportement des habitants.

- La troisième fiche s'attache à décrire les caractéristiques des **logements** et les dynamiques observées. Le logement agit généralement comme le support des projets de chaque citoyen et permet également de caractériser le niveau de vie.
- La quatrième fiche s'attache à décrire le **marché immobilier** et foncier. Cette fiche permettra d'évaluer l'attractivité du territoire en approchant la dynamique en la matière.
- Enfin, la cinquième fiche aborde les **services à la population**. Ces services et équipements conditionnent pour partie, (au même titre que la localisation de l'emploi) de nombreux comportements. Commerces, écoles, soins de santé, services aux personnes âgées sont autant de services qui structurent notamment la mobilité des gens et l'attractivité d'une ville ou d'un village.

Pour conclure ce premier thème, trois synthèses spatiales permettent d'identifier les grandes tendances qui caractérisent l'environnement social du territoire de la Botte du Hainaut.

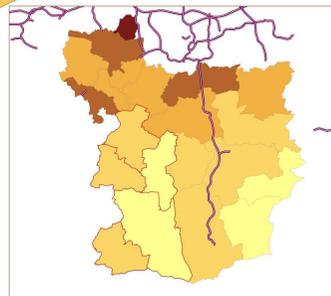
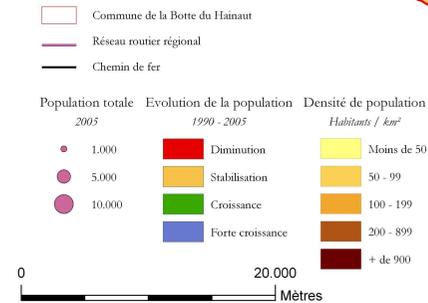
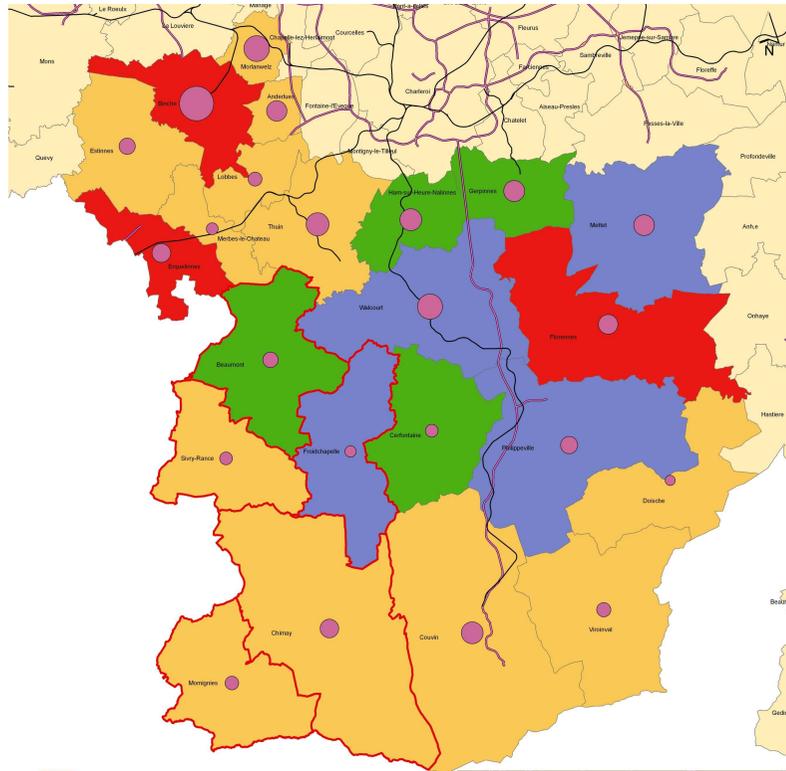
Indicateurs

Dynamique démographique		
ID 1.1.1.	Population communale	F 1.1 - 3
ID 1.1.2.	Population par localité	F 1.1 - 4
ID 1.1.3.	Composantes de l'évolution de la population	F 1.1 - 5
ID 1.1.4.	L'âge de la population	F 1.1 - 6
ID 1.1.5.	Évolution des structures d'âge	F 1.1 - 7
Les ménages		
ID 1.2.1.	Composition des ménages	F 1.2 - 8
ID 1.2.2.	Taille des ménages	F 1.2 - 8
ID 1.2.3.	Revenu des ménages	F 1.2 - 8
ID 1.2.4.	Disparité du revenu des ménages	F 1.2 - 9
ID 1.2.5.	Évolution du revenu des ménages	F 1.2 - 9
Le logement		
ID 1.3.1.	Typologie des logements	F 1.3 - 10
ID 1.3.2.	Confort des logements	F 1.3 - 10
ID 1.3.3.	Age du parc de logements	F 1.3 - 11
ID 1.3.4.	Dynamique de construction des logements	F 1.3 - 12

Marché immobilier		
ID 1.4.1.	Vente de maisons d'habitation ordinaires	F 1.4 - 13
ID 1.4.2.	Vente de terrain à bâtir	F 1.4 - 14
ID 1.4.3.	Accès au logement	F 1.4 - 15
ID 1.4.4.	Accès à la propriété	F 1.4 - 16
ID 1.4.5.	Evolution des prix	F 1.4 - 16
Services à la population		
ID 1.5.1.	Typologie des communes selon le niveau d'équipement	F 1.5 - 17
ID 1.5.2.	Les services aux personnes âgées	F 1.5 - 19

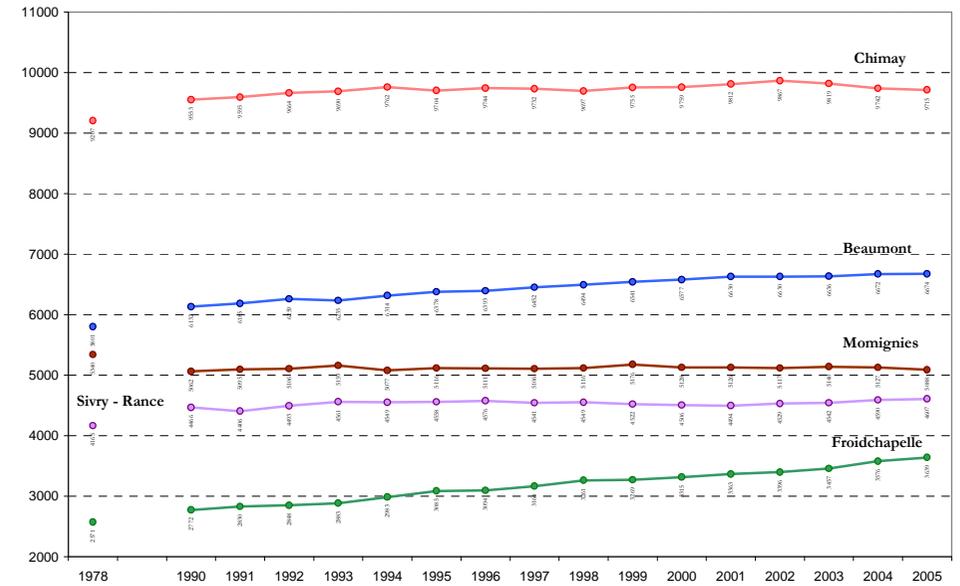
ID 1.1.1. Population communale

ξ L'indicateur présente la population communale, la densité de la population en 2005 et la dynamique démographique observée entre 1990 et 2005.



Sources : Statistiques INS

ξ Le graphique présente l'évolution de la population communale.



Sources : Statistiques INS

Tableau 1.1. Population par commune

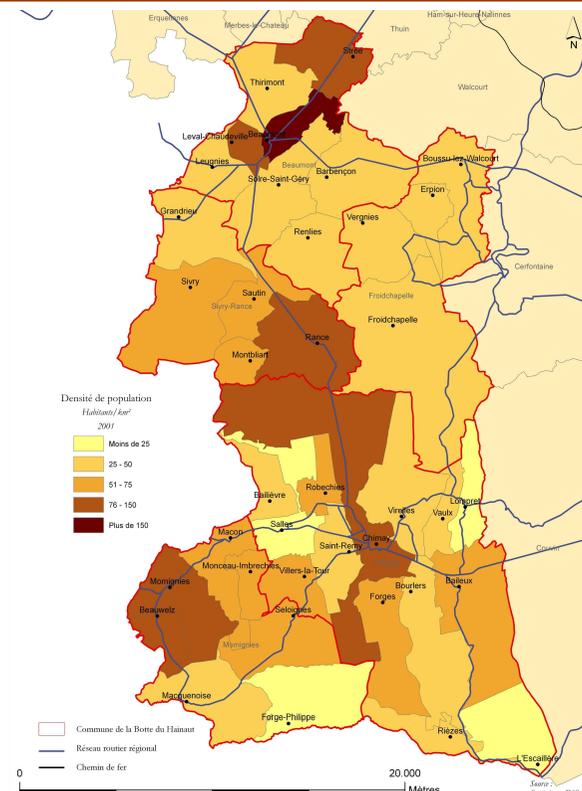
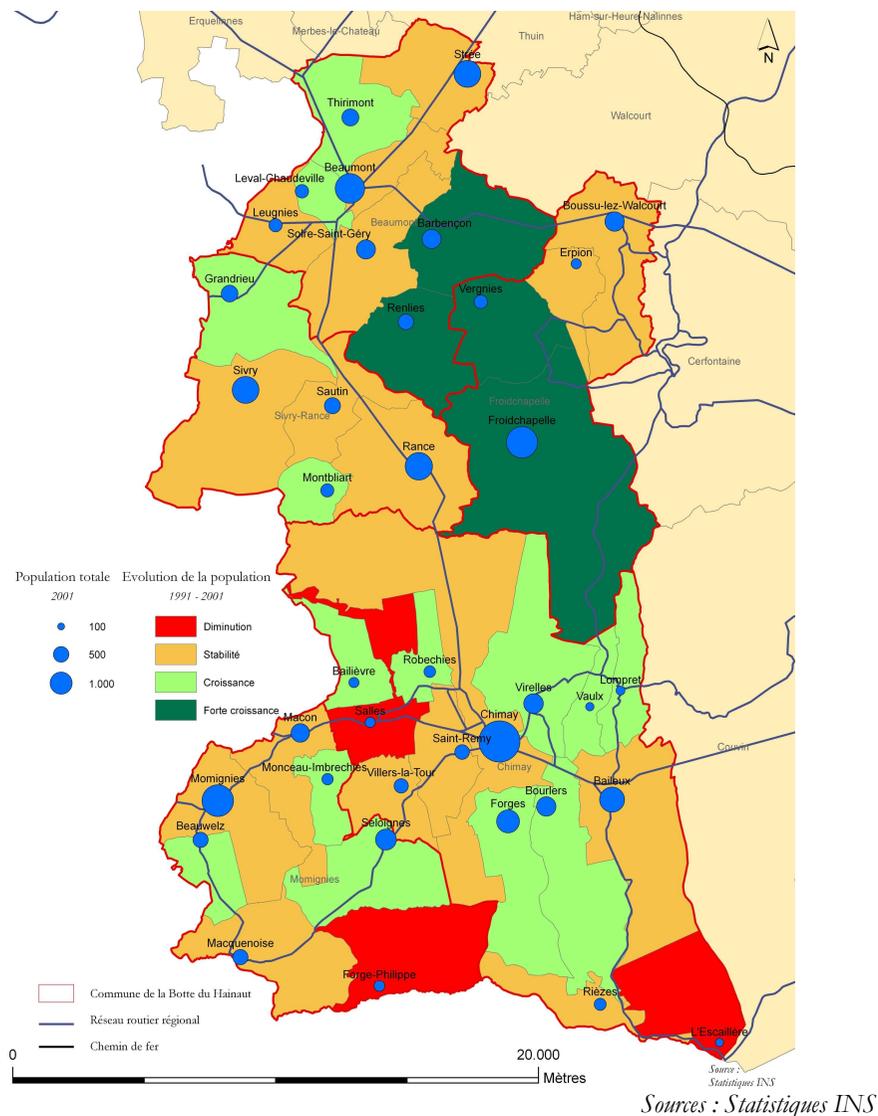
ξ Le tableau présente la population communale, la densité de la population en 2005 et la dynamique observée entre 1990 et 2005.

	Population 2005	Densité de population 2005	Dynamique de population 1990 - 2005
Beaumont	6674	72 hab./km ²	+ 542 hab. (+ 8,8 %)
Chimay	9715	50 hab./km ²	+ 162 hab. (+ 1,7 %)
Froidchapelle	3639	42 hab./km ²	+ 867 hab. (+ 31,2 %)
Momignies	5088	59 hab./km ²	+ 26 hab. (+ 0,5 %)
Sivry-Rance	4607	63 hab./km ²	+ 141 hab. (+ 3,1 %)
Botte du Hainaut	29723	55 hab./km ²	+ 1738 hab. (+ 6,2 %)
Région wallonne	3395942	201 hab./km ²	+ 152281 hab. (+ 4,7 %)

Sources : Statistiques INS

ID 1.1.2. Population par localité

ξ L'indicateur présente la population communale, la densité de la population en 2001 et la dynamique observée entre 1991 et 2001.



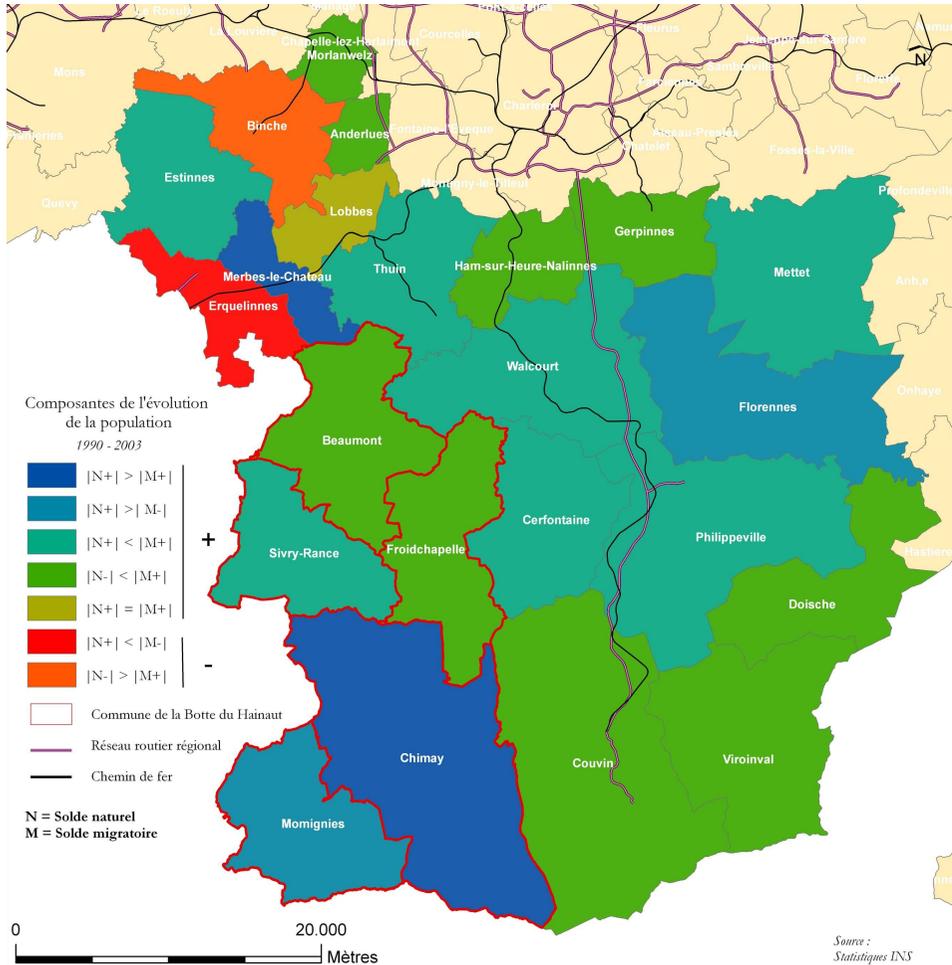
Sources : Statistiques INS

Constats

- Dans sa globalité, le territoire bénéficie d'une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale principalement du fait de la croissance observée sur Froidchappelle.
- Lorsqu'on s'attarde aux dynamiques internes du territoire, on constate des évolutions contrastées : les principales localités (Chimay, Beaumont, Sivry, Rance, Momignies) enregistrent une stabilisation de leur population ; les villages périphériques observent une croissance plus marquée (Virelles, Forges, Beauwelz, Grandrieu, Thirimont) ; un groupe de localités, éloigné des principaux axes routiers structurants, bénéficie des plus fortes croissances relatives. Cette sous-région a ainsi accueilli 877 nouveaux habitants (plus de 58 % de la croissance est observée sur ces 4 localités).
- Les territoires les moins denses (moins de 25 hab./km²) ont tendance à enregistrer une diminution de leur population. Les villages ayant une densité de 25 à 75 habitants/km² enregistrent les meilleures dynamiques (+ 1479 habitants).

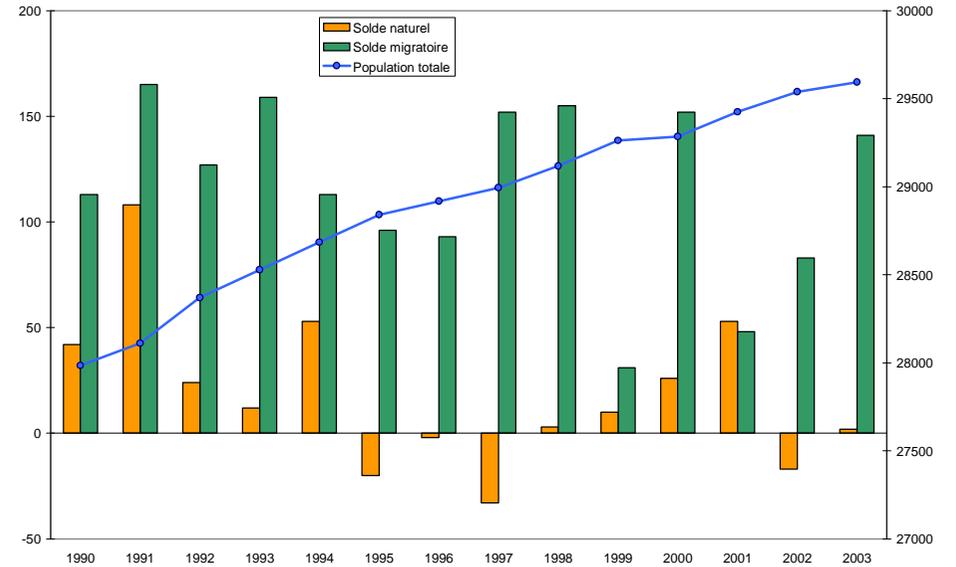
ID 1.1.3. Composantes de l'évolution de la population

ξ L'indicateur étudie les composantes de l'évolution de la population entre 1990 et 2003. Les mouvements migratoires (entrées-sorties) et les mouvements naturels (naissances – décès) sont étudiés annuellement.



Sources : Statistiques INS

ξ Le graphique présente les composantes annuelles de l'évolution de la population de la Botte du Hainaut entre 1990 et 2003



Sources : Statistiques INS

Tableau 1.2. Mouvements de la population

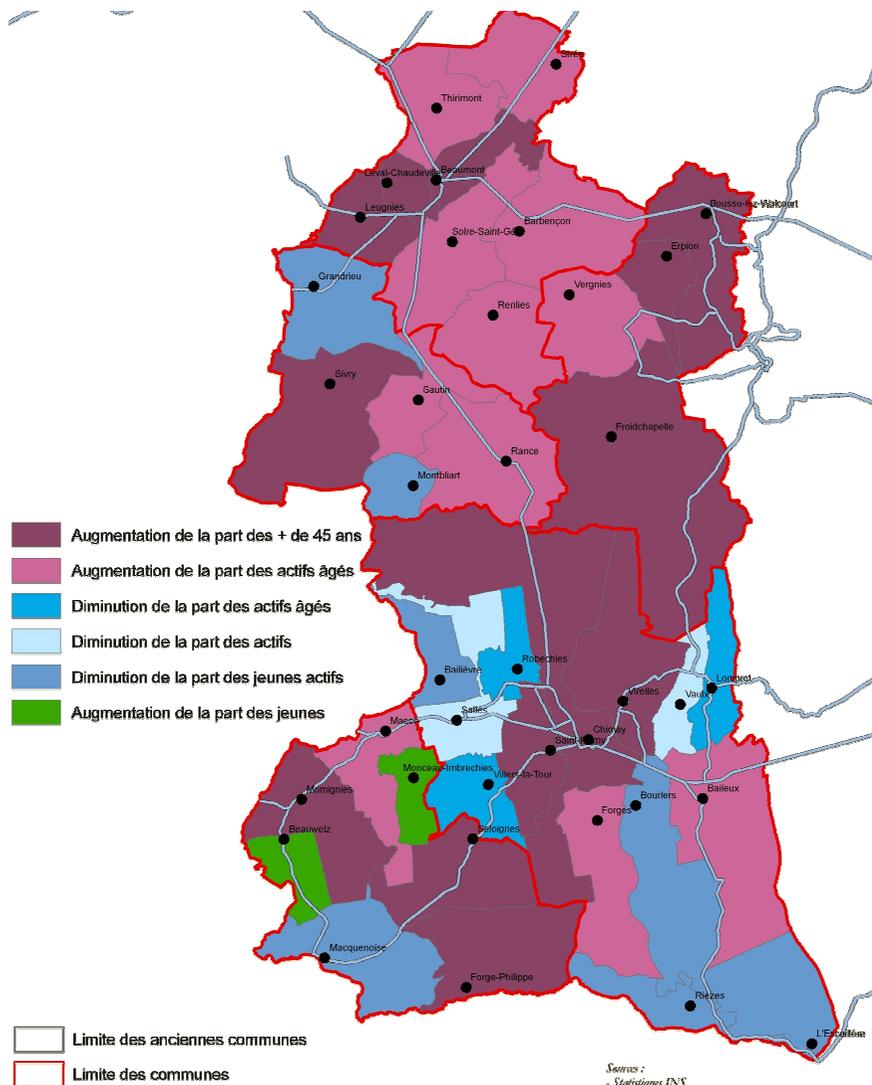
ξ Le tableau présente les composantes de l'évolution de la population communale. Les moyennes sont calculées sur la période considérée.

	Solde naturel 1990 - 2003	Solde migratoire 1990 - 2003	Solde des mouvements 1990 - 2003
Beaumont	-2	45	43
Chimay	14	2	16
Froidchapelle	-1	59	58
Momignies	8	-2	6
Sivry-Rance	0	12	12
Botte du Hainaut	19	116	135

Sources : Statistiques INS

ID 1.1.5. L'évolution de l'âge de la population

ξ L'indicateur présente les tendances d'évolution de l'âge de la population sur base de quatre classes d'âge (moins de 20 ans ; 20 – 44 ans ; 45 – 60 ans ; plus de 60 ans).



Sources : Statistiques INS

Analyse

➤ La Botte du Hainaut enregistre une croissance continue de sa population depuis de nombreuses années et comptait, au 1^{er} janvier 2005, un peu moins de 30.000 habitants. La population de la Botte représente ainsi moins de 1 % de la population wallonne et un peu moins de 3 % de la population hennuyère. Les belges composent plus de 95 % de la population. Le ratio hommes/femmes s'établit en faveur de ces dernières. La population est globalement plus âgée que celle de la Région wallonne.

➤ Un contraste existe entre le sud et le nord de la Botte en terme de dynamique démographique.

La partie nord (communes de Beaumont et Froidchapelle) suit la tendance observée sur les communes de la périphérie sud de Charleroi. Cette tendance se caractérise par une croissance de la population essentiellement liée à un flux migratoire largement positif. La part relative des actifs y est importante.

La partie sud (communes de Chimay et Momignies) s'inscrit dans une dynamique moins favorable qui caractérise globalement l'ensemble des communes du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La population croît légèrement, et ce, principalement grâce à un solde naturel positif dans le cas de la Botte du Hainaut. La part des jeunes de moins de 20 ans y est plus importante qu'en Région wallonne alors que la part des actifs est nettement moindre.

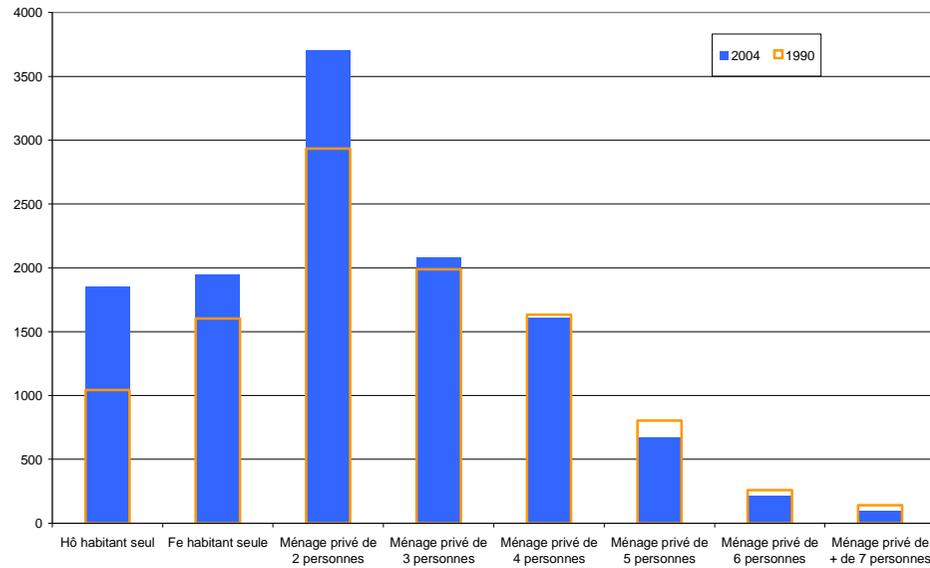
On constate donc en terme de dynamique générale une croissance nette de la population sur les communes de Beaumont et Froidchapelle probablement grâce à l'attractivité que ces communes exercent vis-à-vis des actifs. A l'inverse, les communes de Momignies et Chimay observent une stabilité démographique sans doute liée à la propension des jeunes actifs à migrer.

La commune de Sivry-Rance se positionne entre ces deux tendances globales.

➤ À un niveau plus local, on constate que ce sont les localités moyennement denses qui bénéficient des meilleures dynamiques. Les grosses localités plus denses ainsi que les hameaux les moins peuplés éprouvent une certaine stabilité démographique, voire une décroissance. La plupart des localités enregistrent une augmentation de la part des personnes âgées de plus de 45 ans. Certaines localités du nord-est de la Botte se démarquent par une attractivité importante qui se traduit par leur croissance très soutenue. A contrario, dans le sud, les petites localités ont tendance à avoir une population relativement jeune du fait du déficit observé au niveau de la population active.

ID 1.2.1. Composition des ménages

ξ L'indicateur présente la répartition des ménages de la Botte du Hainaut par catégorie en 1990 et en 2004.



Sources : Statistiques INS

ID 1.2.2. Taille des ménages

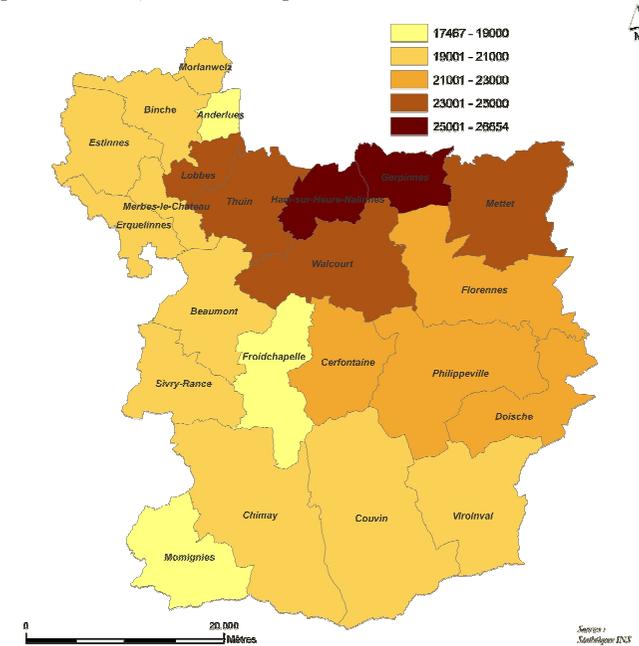
ξ Le tableau présente la taille des ménages en 1990 et en 2004.

	Taille ménage 1990	Taille ménage 2004	Nombre de ménage 2004
Beaumont	2,46	2,39	2747
Chimay	2,48	2,42	3982
Froidchapelle	2,43	2,39	1475
Momignies	2,46	2,41	2111
Sivry-Rance	2,42	2,40	1906
Botte du Hainaut	2,46	2,40	12221
Région wallonne	2,37	2,33	-

Sources : Statistiques INS

ID 1.2.3. Revenu des ménages

ξ L'indicateur présente le revenu moyen annuel net par déclaration (€) pour l'année 2002 (exercice d'imposition 2003). Il rend compte du niveau de vie des habitants.



Sources : Statistiques INS

Tableau 1.4. Revenu des ménages

ξ Le tableau présente le revenu des ménages en 1981, 2002 et le coefficient interquartile de l'année 2002.

	Revenu des ménages (€)		Coefficient interquartile 2002
	1981	2002	
Beaumont	12067	20143	105,7
Chimay	11683	19043	95,8
Froidchapelle	10474	18573	91,7
Momignies	10273	17467	87,9
Sivry-Rance	11215	19332	101,0
Botte du Hainaut	11142	18912	-
Région wallonne	12250	23018	96,1

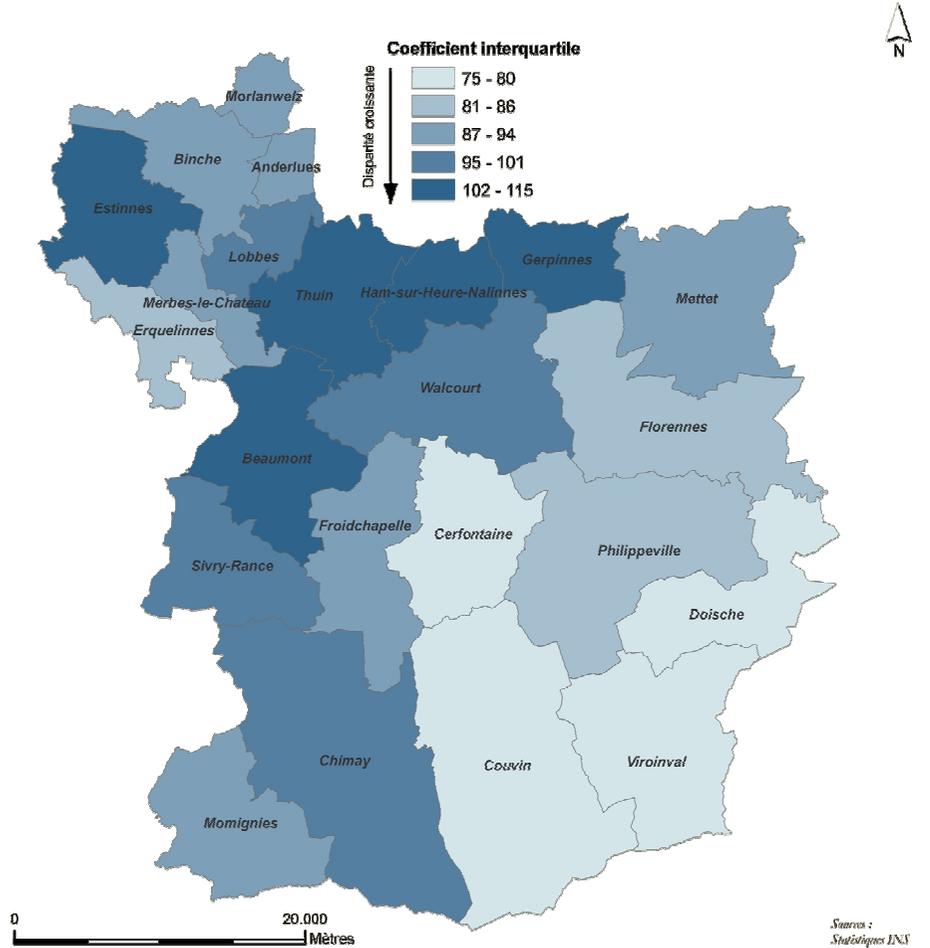
Sources : Statistiques INS

ID 1.2.4. Disparité des revenus

ξ L'indicateur présente le coefficient interquartile calculé annuellement par l'INS pour chaque commune sur base de la formule suivante :

$$[\text{Troisième quartile} - \text{Premier quartile (revenus les plus faibles)}] * 100 / \text{médiane}$$

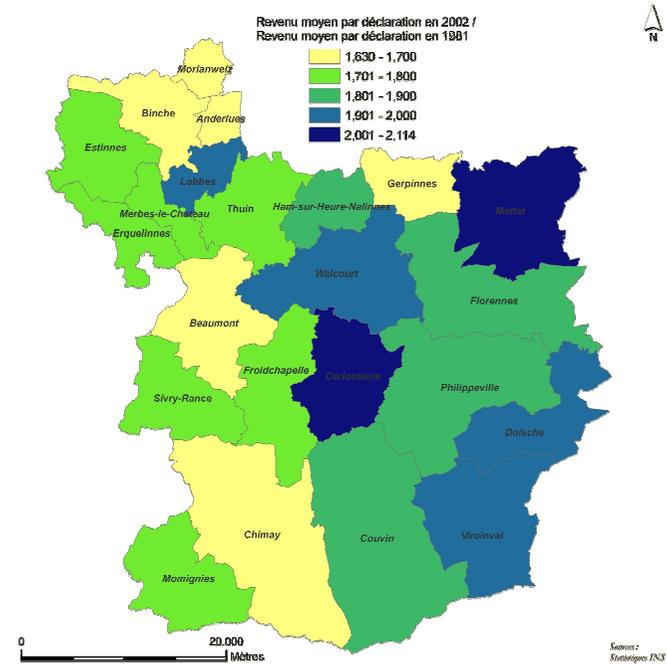
La disparité des revenus permet de caractériser l'écart entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles.



Sources : Statistiques INS

ID 1.2.5. Evolution du revenu des ménages

ξ L'indicateur présente l'évolution du revenu moyen annuel net par déclaration (€) entre 1981 et 2002 (exercice d'imposition 2003). Il rend compte du niveau de vie des habitants.



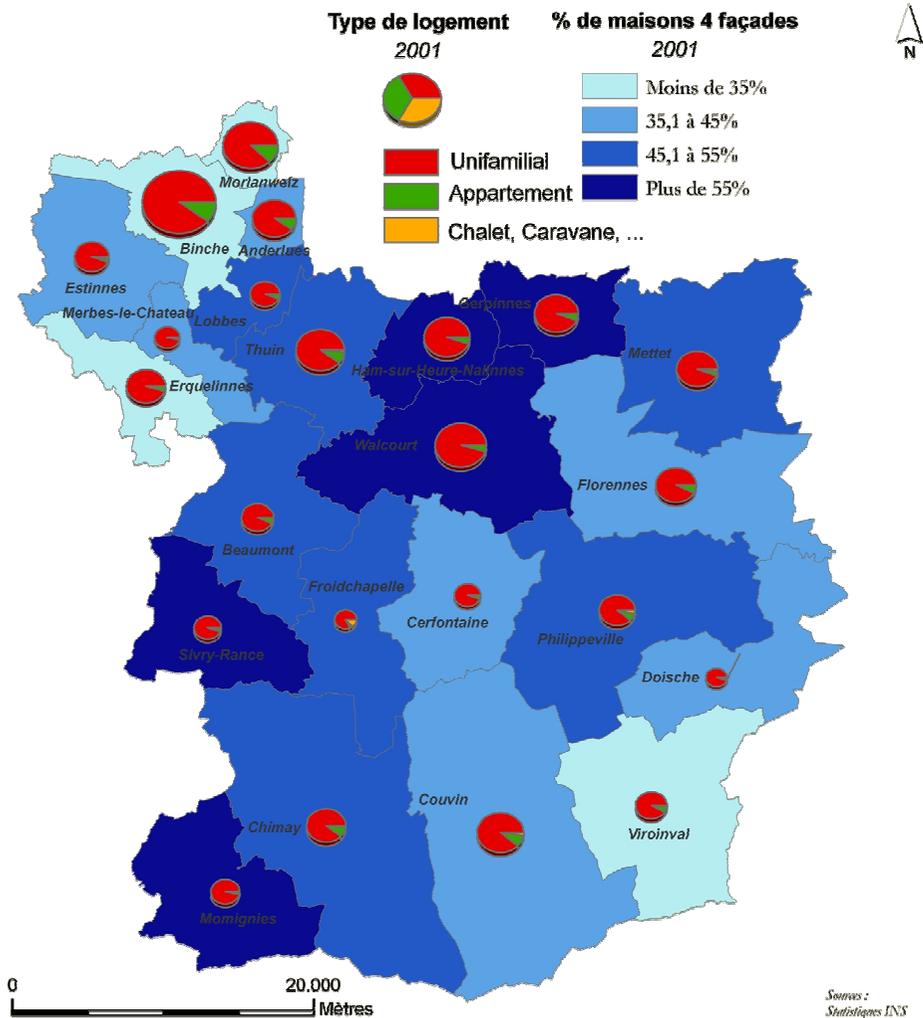
Sources : Statistiques INS

Constats

- Le nombre de ménages est en nette augmentation au niveau de la Botte du Hainaut. Cette augmentation résulte d'une part de l'arrivée de nouveaux habitants et d'autre part de l'éclatement des ménages qui conduit à la présence de nombreux ménages de taille réduite.
- Le revenu des ménages est peu élevé sur le territoire de la Botte du Hainaut, et ce, particulièrement pour les communes sud. Les communes de Froidchapelle et Momignies disposent d'un des revenus moyens les plus faibles de Wallonie.
- L'évolution des revenus montre que la Botte du Hainaut est en retard par rapport à la dynamique régionale de sorte que l'écart se creuse. Cela est particulièrement vrai dans les communes les plus rurales.

ID 1.3.1. Typologie des logements

⊖ L'indicateur présente les caractéristiques des logements au niveau des communes en 2001.

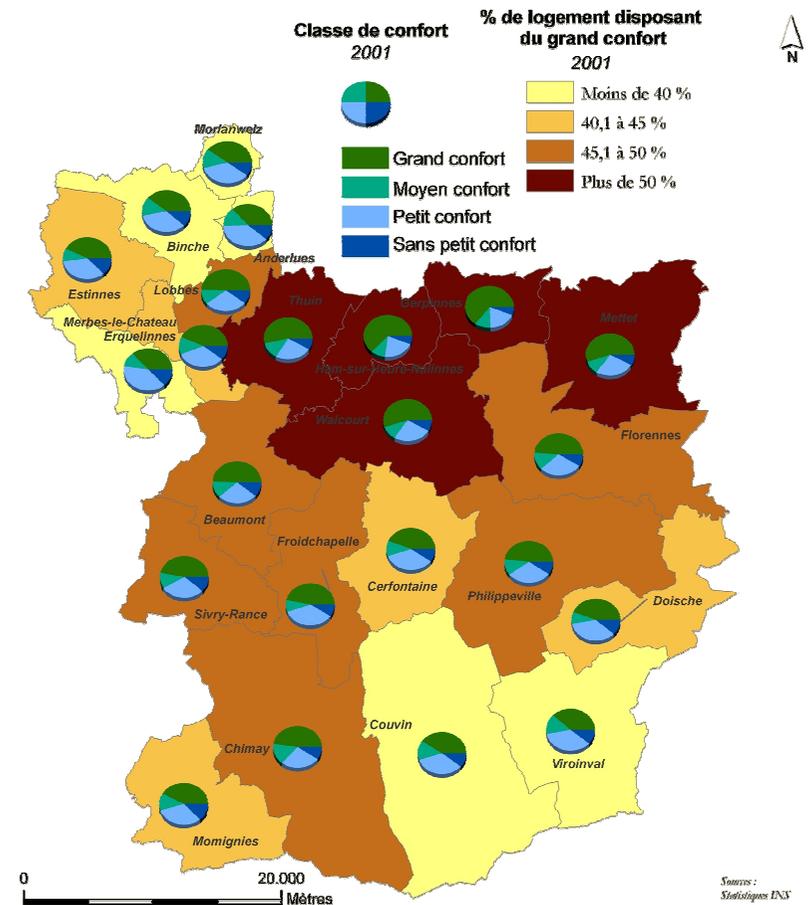


Sources : Statistiques INS

ID 1.3.2. Le confort des logements

⊖ L'indicateur présente les caractéristiques du confort des logements de la commune en 2001. L'INS définit 4 classes en fonction de l'équipement :

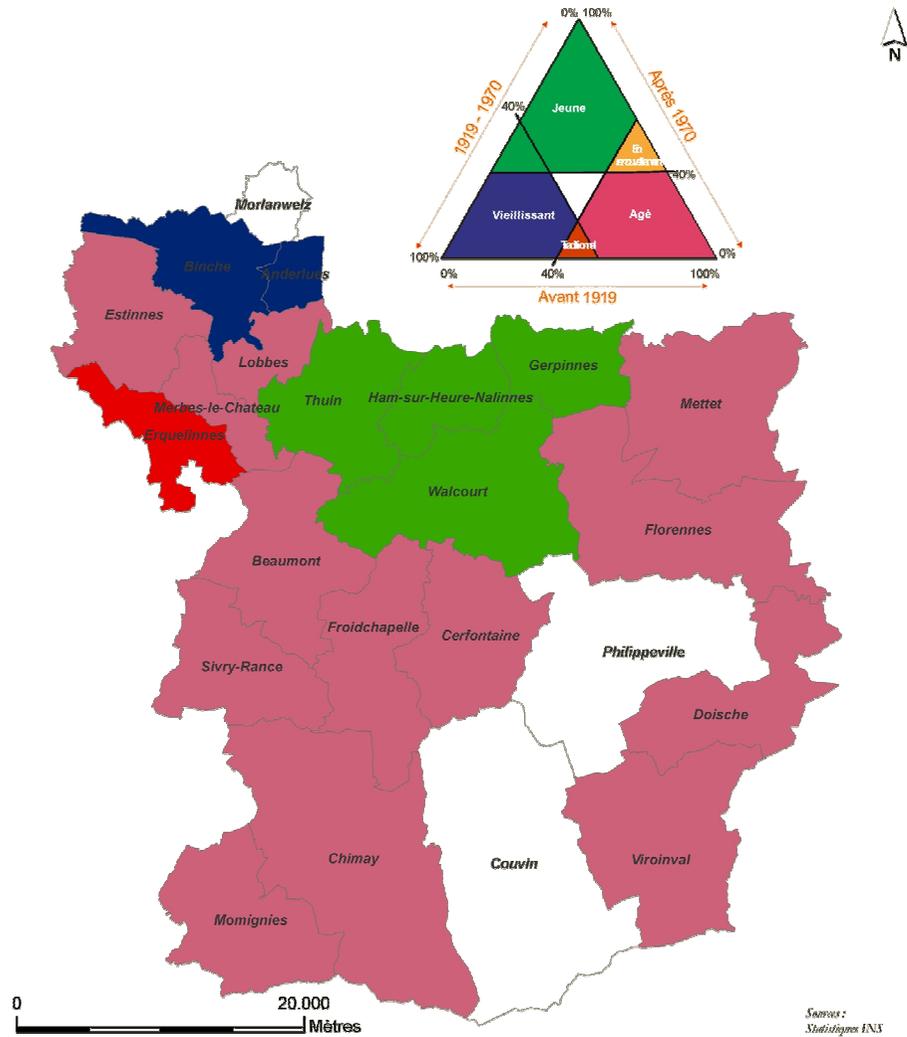
- Logement de petit confort : dispose d'une salle de bain et d'un WC ;
- Logement de moyen confort : dispose du petit confort et du chauffage central ;
- Logement de grand confort : dispose du moyen confort et d'une cuisine de minimum 4 m², d'un téléphone et d'une auto.
- Logement sans petit confort : ne dispose pas du petit confort.



Sources : Statistiques INS

ID 1.3.3. L'âge du parc de logement

⊘ L'indicateur présente une typologie du parc de logements en 2001 selon la date de leur construction. Il permet de rendre compte de la dynamique de renouvellement des logements.



Sources : Statistiques INS

Tableau 1.5. Le nombre de logements

⊘ Le tableau présente le nombre de logements en 1991 et 2001.

	Nombre de logements	
	1991	2001
Beaumont	2207	2545
Chimay	3381	3744
Froidchapelle	1047	1183
Momignies	1866	2006
Sivry-Rance	1744	1769
Botte du Hainaut	10245	11247

Sources : Statistiques INS

Tableau 1.6. Le type de logements

⊘ Le tableau présente les caractéristiques du parc de logements en 2001.

	Logements unifamiliaux	Logements de type appartement	Logements type chalet ou caravane
	2001	2001	2001
Beaumont	91,1 %	6,2 %	0,5 %
Chimay	87,9 %	8,8 %	1,4 %
Froidchapelle	77,2 %	4,6 %	12,1 %
Momignies	94,5 %	3,3 %	0,8 %
Sivry-Rance	93,1 %	3,8 %	1,5 %

Sources : Statistiques INS

Tableau 1.7. Le confort des logements

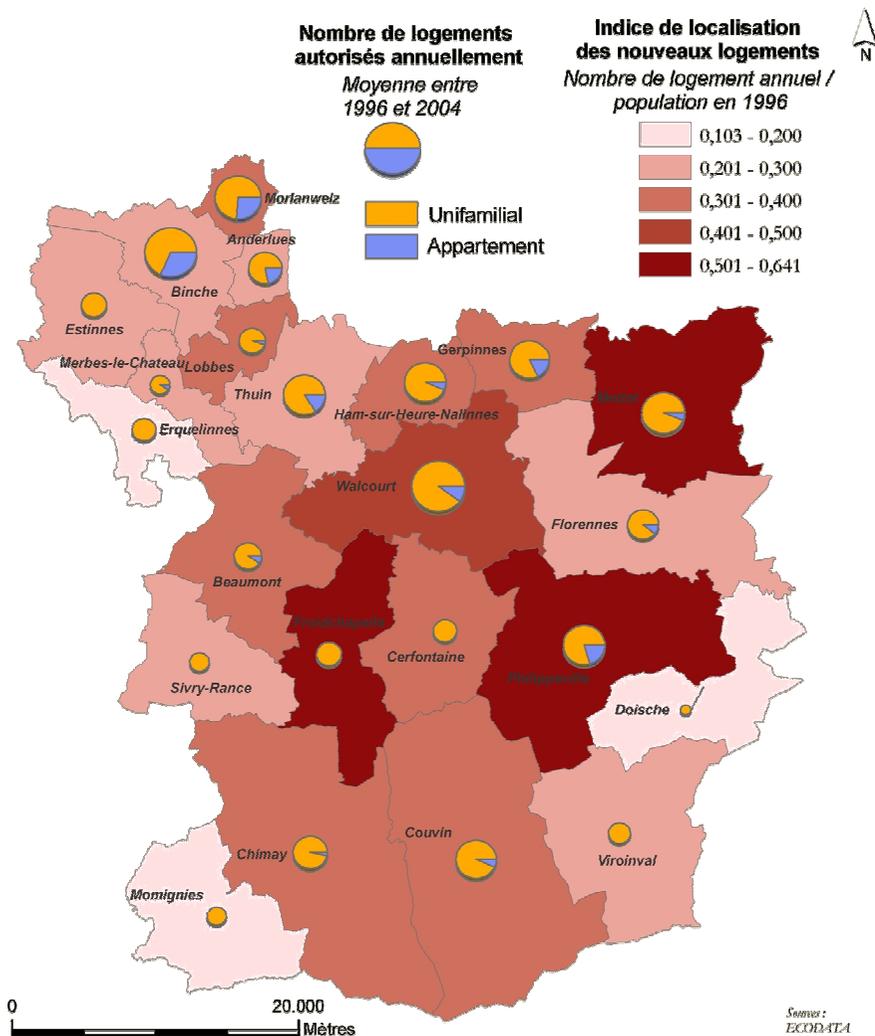
⊘ Le tableau présente les caractéristiques du confort du parc de logements en 2001.

	Logements à grand confort	Logements à petit confort	Logements sans confort
	2001	2001	2001
Beaumont	47,4 %	27,4 %	9,9 %
Chimay	45,9 %	27,2 %	8,5 %
Froidchapelle	45,3 %	35,1 %	8,3 %
Momignies	40,8 %	31,6 %	11,9 %
Sivry-Rance	45,7 %	30,5 %	10,3 %

Sources : Statistiques INS

ID 1.3.4. Dynamique de construction des logements

∞ L'indicateur présente le nombre de nouveaux logements et le type de logement octroyés par les permis de bâtir et d'urbanisme entre 1996 et 2004. L'indice de localisation des nouveaux logements permet d'identifier les régions où la croissance semble la plus forte.



Analyse

➤ La Botte du Hainaut comptait en 2001 un parc de 11200 logements. Les habitations unifamiliales constituent plus de 80 % des logements de la Botte du Hainaut. La commune de Chimay bénéficie d'un nombre plus important d'appartements (8,8 % du parc) qui témoigne de l'existence d'un pôle plus urbain. La commune de Froidchapelle se démarque des autres communes par le nombre important de logements de type chalet ou caravane (12,1 %) présents essentiellement dans les trois parcs résidentiels permanents que compte l'entité.

➤ Face à ce constat, il n'est pas étonnant d'observer une proportion plus importante de logements bénéficiant seulement du petit confort au niveau de la commune de Froidchapelle (plus de 43 % des logements). Cependant, les communes rurales de Sivry-Rance et Momignies disposent également d'un taux élevé de logements ne bénéficiant que du petit confort. Le manque de confort va souvent de paire avec un parc de logements assez âgé. En effet, les communes périphériques de Charleroi, dont le parc de logements peut être qualifié d'assez jeune, disposent en moyenne d'un confort plus élevé.

➤ En 10 ans, le nombre de logements a augmenté de 1000 unités. Cet accroissement peut certainement être lié à la croissance de la population (+ 1315 habitants sur la période) et à l'éclatement des ménages. Les communes de Beaumont et Chimay ont connu la plus importante augmentation du nombre de logements (en moyenne plus de 30 logements par an). Les communes de Froidchapelle et Momignies comptent en moyenne un peu moins d'une quinzaine de nouveaux logements annuellement. Seule la commune de Sivry-Rance connaît une faible évolution en la matière. Ce sont essentiellement des logements unifamiliaux qui sont ainsi autorisés. Les communes de Beaumont et Chimay enregistrent la totalité des nouveaux appartements de la Botte du Hainaut. La proportion de ces derniers reste cependant relativement faible.

Les évolutions sont ainsi contrastées au niveau du Gal de la Botte du Hainaut :

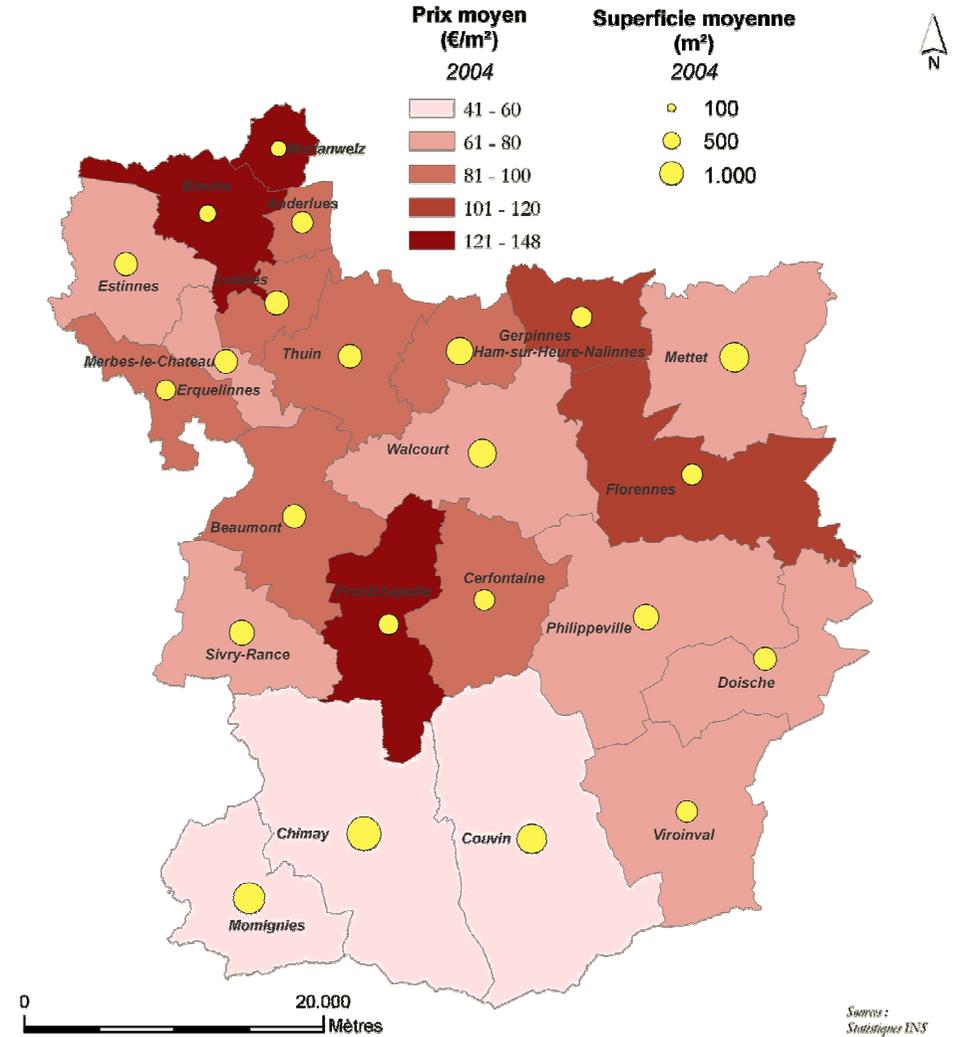
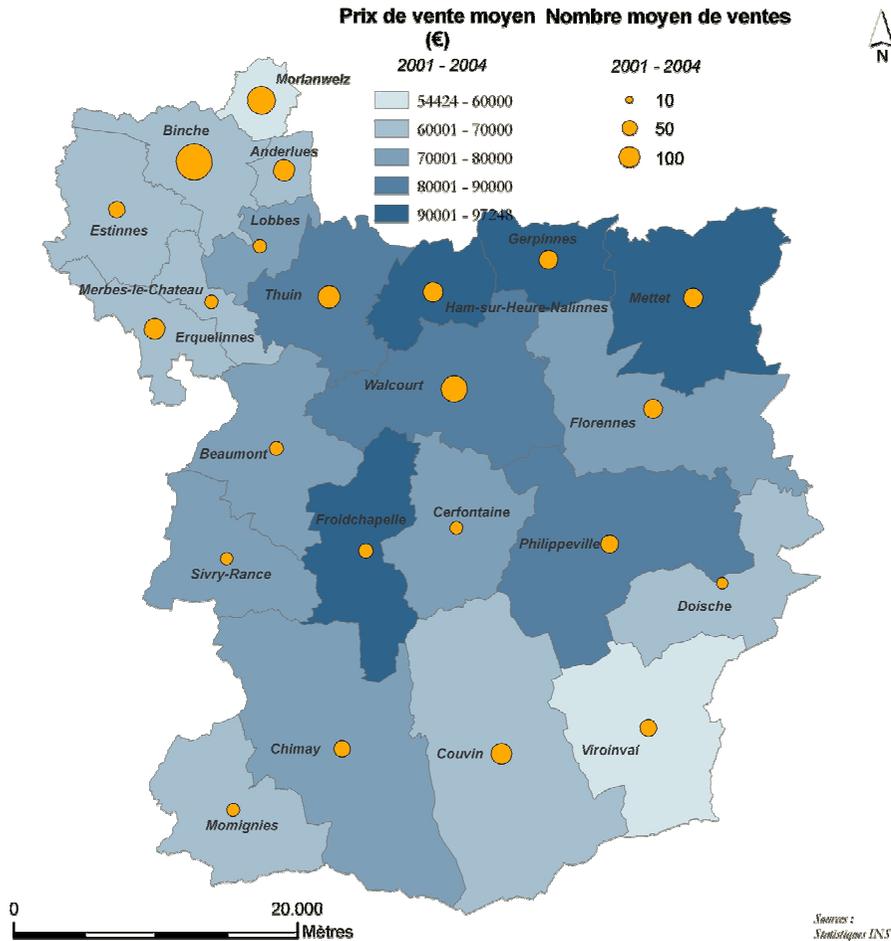
➔ Chimay et Beaumont disposent d'un parc de logement plus diversifié et enregistrent l'essentiel des nouveaux logements (70 %). Le confort y est globalement plus important.

➔ Sivry-Rance, Froidchapelle et Momignies ont un parc de logement assez âgé caractérisé par un confort moyen relativement faible. Le logement unifamilial est le type le plus répandu au niveau de ces communes de tradition rurale. Froidchapelle se démarque des autres communes par l'importance du logement permanent dans les zones de loisirs.

ID 1.4.1. Vente de maisons d'habitation ordinaires

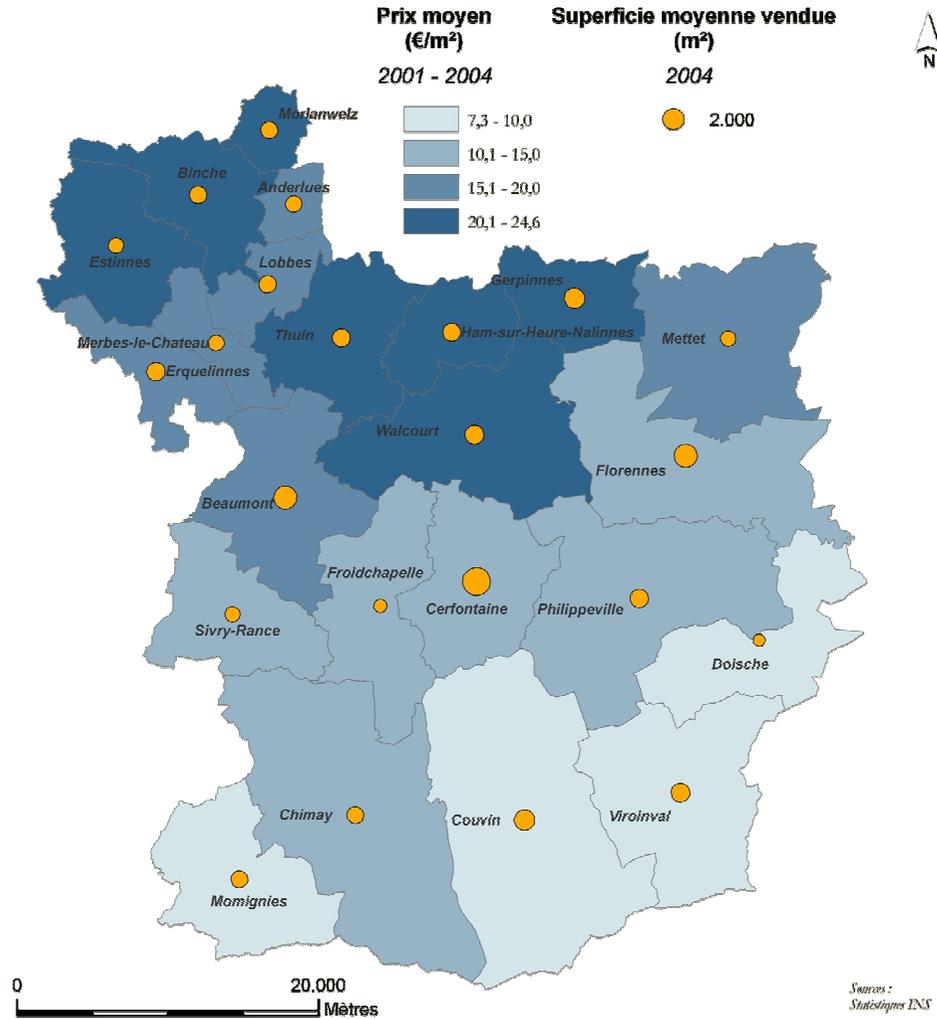
ξ L'indicateur présente les caractéristiques du marché immobilier approché par caractéristiques des ventes publiques et de gré à gré des « maisons d'habitations ordinaires ». Sous ce terme, l'INS regroupe : les maisons ouvrières, d'employés, de rentiers et les maisons bourgeoises. Le prix de vente moyen des habitations entre 2001 et 2004 permet de rendre compte du marché immobilier, et ce, indépendamment de variations annuelles parfois très importantes.

ξ Le prix de vente rapporté à la superficie permet une meilleure comparaison des prix pratiqués dans les différentes communes. Il permet d'identifier les zones à forte pression immobilière. La superficie moyenne des logements vendus permet de caractériser la demande.



ID 1.4.2. Vente de terrains à bâtir

ξ L'indicateur présente les caractéristiques du marché foncier approché par l'étude des ventes de terrains à bâtir entre 2001 et 2004. Il permet d'appréhender les zones de pression foncière en limitant l'effet de variations annuelles parfois conséquentes.



Sources : Statistiques INS

Tableau 1.8. Les ventes immobilières et foncières

ξ Le tableau présente les statistiques pour l'année 2004 des ventes de maisons d'habitation ordinaire (MHO) et de terrains à bâtir (TB).

	Prix moyen (€/m²)		Superficie moyenne (ares)	
	2004		2004	
	MHO	TB	MHO	TB
Beaumont	81	8,71	10,3	16,6
Chimay	42	12,42	20,6	13,1
Froidchapelle	148	17,11	7,7	8,1
Momignies	41	7,59	17,5	13,2
Sivry-Rance	77	13,28	11,5	12,0
Botte du Hainaut	78	17,7	13,5	11,9
Région wallonne	124	28,0	7,0	15,0

Sources : Statistiques INS

Tableau 1.9. Les ventes immobilières et foncières

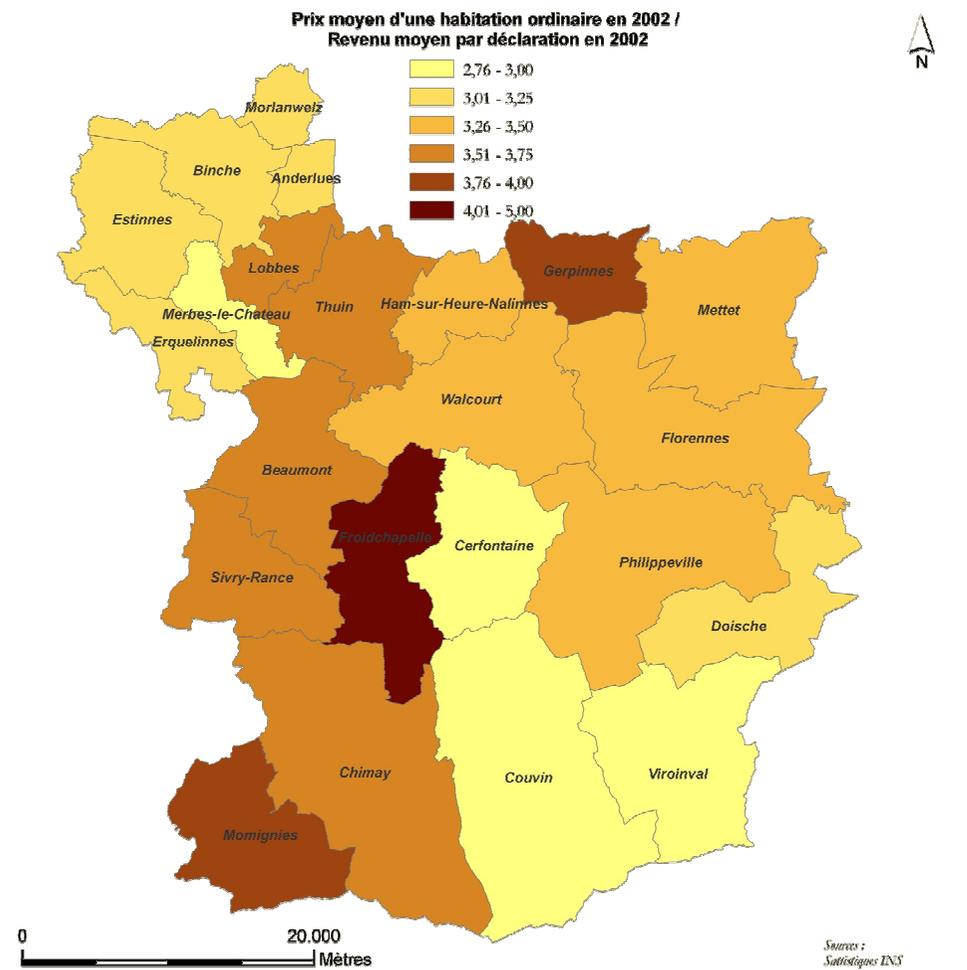
ξ Le tableau présente, pour l'année 2002, la facilité d'accès au logement et à la propriété (voir la page suivante).

	Accès au logement	Accès à la propriété
	2002	2002
Beaumont	3,53	0,63
Chimay	3,68	0,61
Froidchapelle	4,95	0,59
Momignies	3,97	0,43
Sivry-Rance	3,52	0,65
Botte du Hainaut	3,92	0,59
Région wallonne	3,21	1,02

Sources : Statistiques INS

ID 1.4.3. Accès au logement

ξ L'indicateur présente un indice d'adéquation entre l'offre et la demande locale en matière d'accès aux maisons d'habitations ordinaires. Il est construit en effectuant le rapport entre le prix moyen d'une habitation ordinaire en 2002 et le revenu moyen par déclaration de la même année. Au plus le rapport est élevé, au plus l'accès à la propriété est difficile pour les riverains.

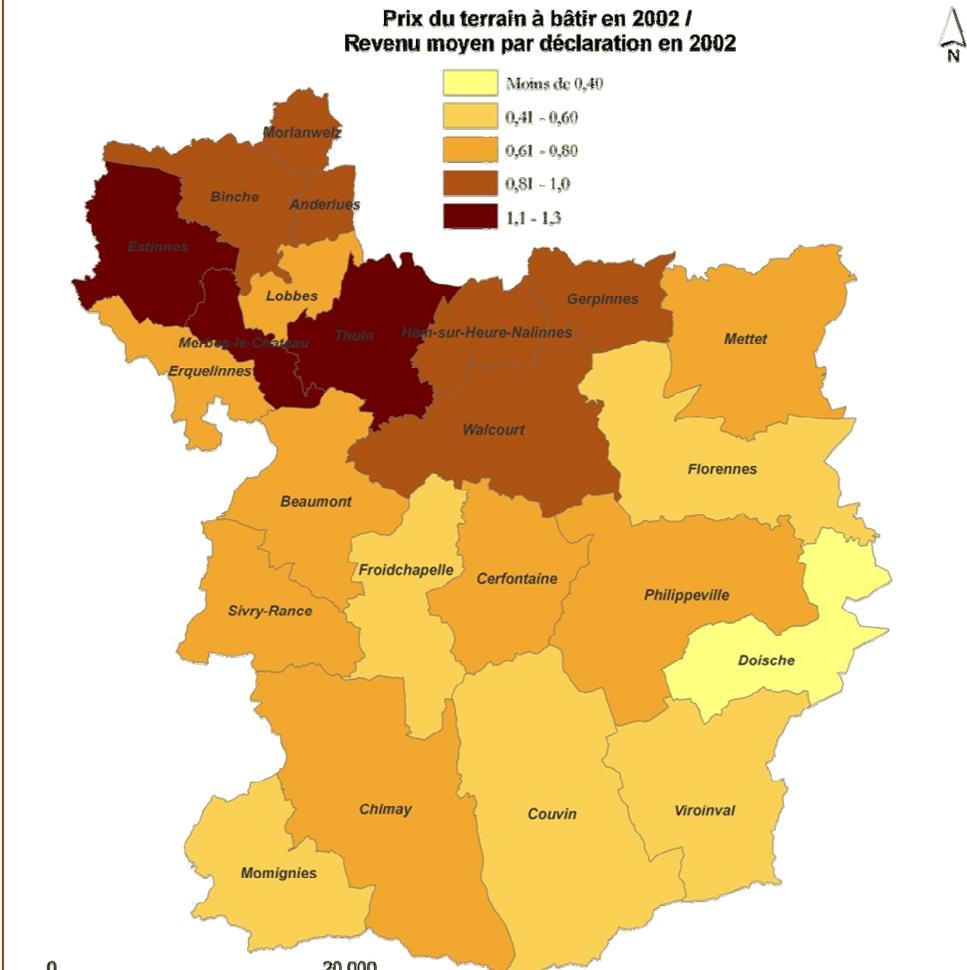


Sources : Statistiques INS

Sources : Statistiques INS

ID 1.4.4. Accès à la propriété

ξ L'indicateur présente un indice d'adéquation entre l'offre et la demande locale en matière d'accès aux terrains à bâtir. Il est construit en effectuant le rapport entre le prix moyen du m² de terrain à bâtir en 2002 et le revenu moyen par déclaration de la même année. Au plus le rapport est élevé, au plus l'accès à la propriété est difficile pour les riverains.

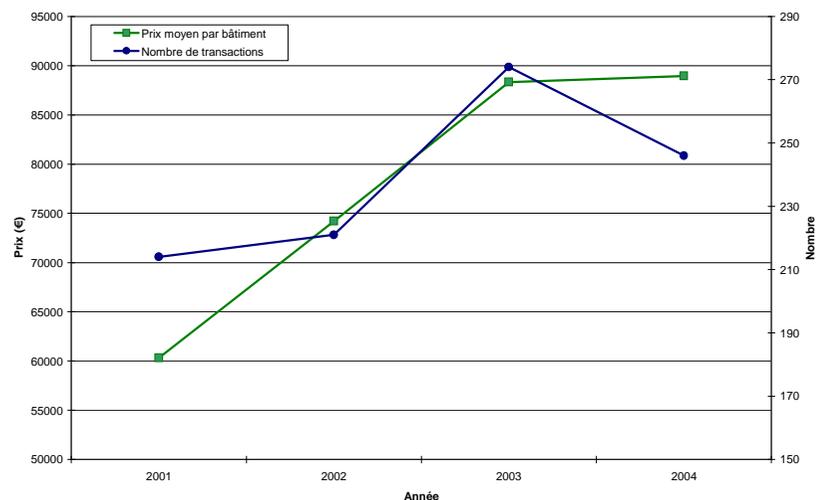


Sources : Statistiques INS

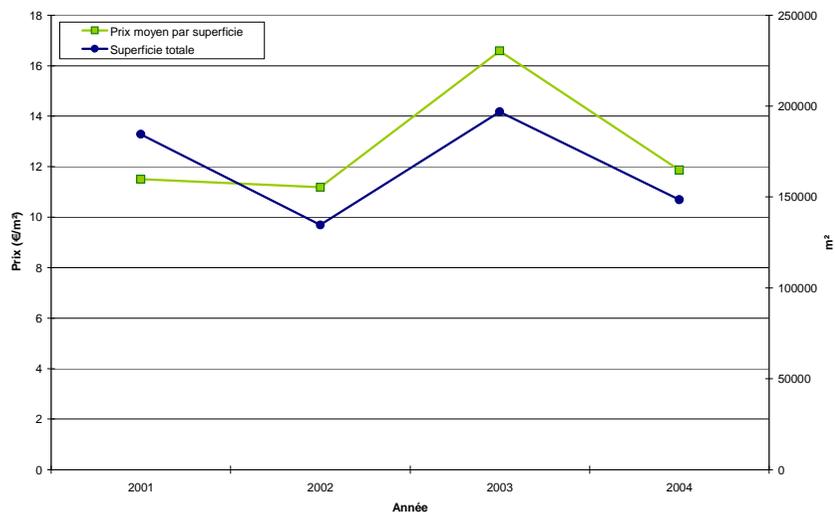
Sources : Statistiques INS

ID 1.4.5. Evolution des prix et intensité du marché pour la Botte du Hainaut

Prix et nombre de transactions sur le marché immobilier



Prix et superficies vendues sur le marché foncier



Sources : Statistiques INS

Analyse

☞ La Botte du Hainaut bénéficie d'un marché immobilier et foncier relativement dynamique, mais assez variable selon les années. En 2004, la Botte a enregistré 246 transactions de maisons d'habitation ordinaire pour une superficie de 33,3 ha. Dans le même temps, le territoire enregistrerait la vente de 133 parcelles à bâtir couvrant une superficie de 18,4 ha.

☞ La partie nord du territoire (Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance) enregistre les prix les plus élevés en matière de vente de maisons d'habitation ordinaire, suivant en cela les tendances observées dans la périphérie sud de Charleroi. Cela est particulièrement vrai au niveau de Froidchapelle où les prix moyens observés sont proches de ceux pratiqués au nord de Namur. On observe ainsi une dualité assez nette entre une partie nord où les terrains se vendent assez chers et les superficies avoisinent les 10 ares et une partie sud où les terrains sont meilleurs marché et les superficies proches de 20 ares.

☞ En matière de terrains à bâtir, les tendances observées précédemment sont moins nettes, et s'expriment selon un gradient nord-sud allant de Beaumont (les plus chers) à Momignies (les moins chers).

☞ La comparaison des revenus des habitants et des prix pratiqués dans l'immobilier montre une évolution disproportionnée de ceux-ci. L'augmentation des revenus ne suit pas l'augmentation des prix, de sorte que l'accès à la propriété devient plus difficile pour de nombreux ménages. Il est à noter que ce phénomène est observé à l'échelle de la Région wallonne et n'épargne pas la Botte du Hainaut. L'augmentation des prix de l'immobilier est particulièrement inquiétante à Froidchapelle puisque celui-ci a doublé depuis 2000. L'absence de données sur les revenus de 2004 ne permet pas de montrer les dernières évolutions. Elles marqueraient sans doute un écart encore plus important.

☞ L'accès au foncier reste plus aisé dans les communes du sud Hainaut, rendant très certainement le territoire attractif pour les candidats bâtisseurs qui y trouvent des prix moins élevés que dans la périphérie de Mons et de Charleroi. Les prix moins élevés permettent par ailleurs de faciliter le maintien des jeunes actifs.

ID 1.5.1. Le niveau d'équipement

ξ L'indicateur présente une typologie des localités selon les services et équipements présents au sein de chacune d'elles. La caractérisation de la localisation des différents services est un paramètre important de la structuration de l'espace. En effet, elle conditionne en grande partie avec, l'emploi, la mobilité des ménages. Ainsi à l'écart des concentrations d'emplois, se sont principalement les services et commerces qui polarisent le territoire.

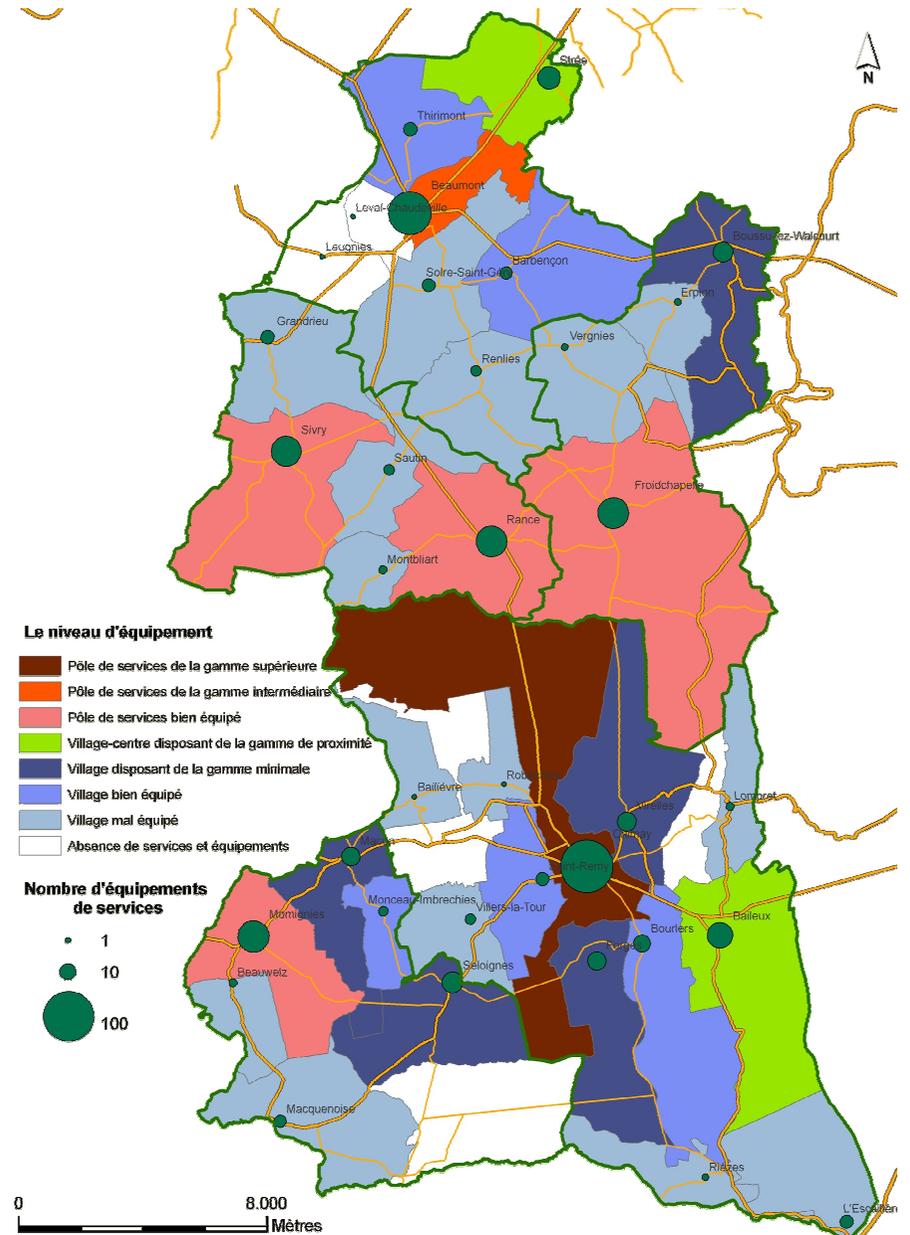
Les équipements et services étudiés ont été classés en quatre catégories :

- Les équipements concurrentiels caractérisent les commerces de détail et professions libérales soumises à concurrence
- Les équipements non concurrentiels caractérisent l'offre en services d'origines publique ou privée à la population
- Les équipements de santé qui caractérisent l'offre en services de soins de santé
- Les équipements d'éducation qui caractérisent l'offre en services scolaires

Pour chaque catégorie, quatre gammes d'équipements ont été identifiées. Ces gammes correspondent à un ensemble d'équipements généralement présents simultanément sur un territoire. Ces gammes permettent de hiérarchiser les différents pôles en fonction de la présence ou de l'absence d'une série d'équipements.

Sur cette base, les localités de la Botte du Hainaut ont pu être regroupées en 8 types d'entité :

- **Pôle de services de la gamme supérieure**
→ regroupe l'ensemble des équipements étudiés.
- **Pôle de services de la gamme intermédiaire**
→ regroupe l'ensemble des équipements des gammes inférieures à l'intermédiaire.
- **Pôle de services bien équipés**
→ regroupe l'ensemble des équipements caractérisant les gammes minimale et de proximité. Certains services caractérisant les gammes supérieure et intermédiaire y sont présents.
- **Village-centre**
→ regroupe l'ensemble des équipements caractérisant les gammes minimale et de proximité. Les équipements des gammes intermédiaire et supérieure y sont rares.
- **Village disposant de la gamme minimale**
→ bénéficie de la totalité des équipements de la gamme minimale.
- **Village bien équipé**
→ bénéficie de plusieurs équipements de la gamme minimale.
- **Village mal équipé**
→ bénéficie de la présence de 1 ou 2 équipements.
- **Absence de services et équipements**
→ ne regroupe aucun équipement.



ID 1.5.1. Le niveau d'équipement

Gamme minimale	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Equipements concurrentiels			
Café – Taverne	Boulangerie	Electricien	Droguerie
Garage	Boucherie	Vêtement	Chaîne commerciale
Coiffeur	Supérette	Chaussure	Plombier
Vétérinaire	Menuisier	Electroménager	
		Supermarché	
		Banque	
		Librairie	
		Station-service	
Equipements non-concurrentiels			
	Infrastructure sportive légère	Accueil de la petite enfance	Notaire
		Police	Piscine
		Poste	
		Terrain de tennis	
		Maison de repos	
		Complexe sportif	
Equipements de santé			
Médecin généraliste	Infirmier	Dentiste	Hôpital
Kinésithérapeute	Pharmacie		
Equipements d'éducation			
Ecole fondamentale		Ecole secondaire	Ecole supérieure
			Ecole spéciale
Gamme minimale	Gamme de proximité	Gamme intermédiaire	Gamme supérieure
Equipements concurrentiels			
Pages d'or	Pages d'or	Pages d'or	Pages d'or
Pages d'or	Pages d'or	Pages d'or	Ministère de l'économie
Pages d'or	Ministère de l'économie	Pages d'or	Pages d'or
Pages d'or	Pages d'or	Electroménager	
		Ministère de l'économie	
		Pages d'or	
		Pages d'or	
		Pages d'or	
Equipements non-concurrentiels			
	URBSFA - AFFRBT	ONE	
		Police fédérale	
		La Poste	
		AFT	
		MRW - DGASS	
		AIF,AWBB,LFBB,LFBS	
Equipements de santé			
Ordre de médecins	Pages d'or	Pages d'or	MRW - DGASS
Pages d'or	Pages d'or		
Equipements d'éducation			
Communauté française		Communauté française	Communauté française
			Communauté française

Analyse

➤ À l'échelle de la Région wallonne, une analyse des polarités a été réalisée par la KUL et l'PULG sur base d'une enquête, de manière à mettre en évidence les différences de comportements vis-à-vis des services. Les résultats montrent que les 5 communes se situent dans l'aire d'influence de la ville de Charleroi pour les achats peu courants. Pour ce qui concerne les achats semi-courants, l'entité de Chimay polarise Momignies et Froidchapelle. Les communes de Beaumont, Sivry-Rance et Froidchapelle sont polarisées par la ville de Charleroi pour ce type d'achats.

➤ Notre analyse établie à une échelle plus locale est basée uniquement sur la présence ou l'absence d'un certain nombre de services afin d'identifier les polarités locales. Il en ressort que la ville de Chimay bénéficie de la gamme de services la plus complète. Elle joue donc le rôle de pôle de service pour l'ensemble de la partie sud de la Botte. La localité de Momignies y tient le rôle de pôle relais sur sa commune, regroupant les principaux services non concurrentiels de proximité (commune, police, poste, etc.). Dans la partie nord, les polarités sont multiples, mais il ressort que la localité de Beaumont y regroupe la gamme la plus complète. Les entités de Sivry, Rance et Froidchapelle regroupent au même titre que Momignies au sud les principaux services non-concurrentiels de proximité.

➤ Les communes se structurent donc généralement autour d'un pôle central bénéficiant au minimum des services de proximité. La commune de Sivry-Rance constitue à ce titre une exception dès lors qu'elle s'articule autour d'un bipôle dont Sivry regroupe les services administratifs et Rance, les services scolaires.

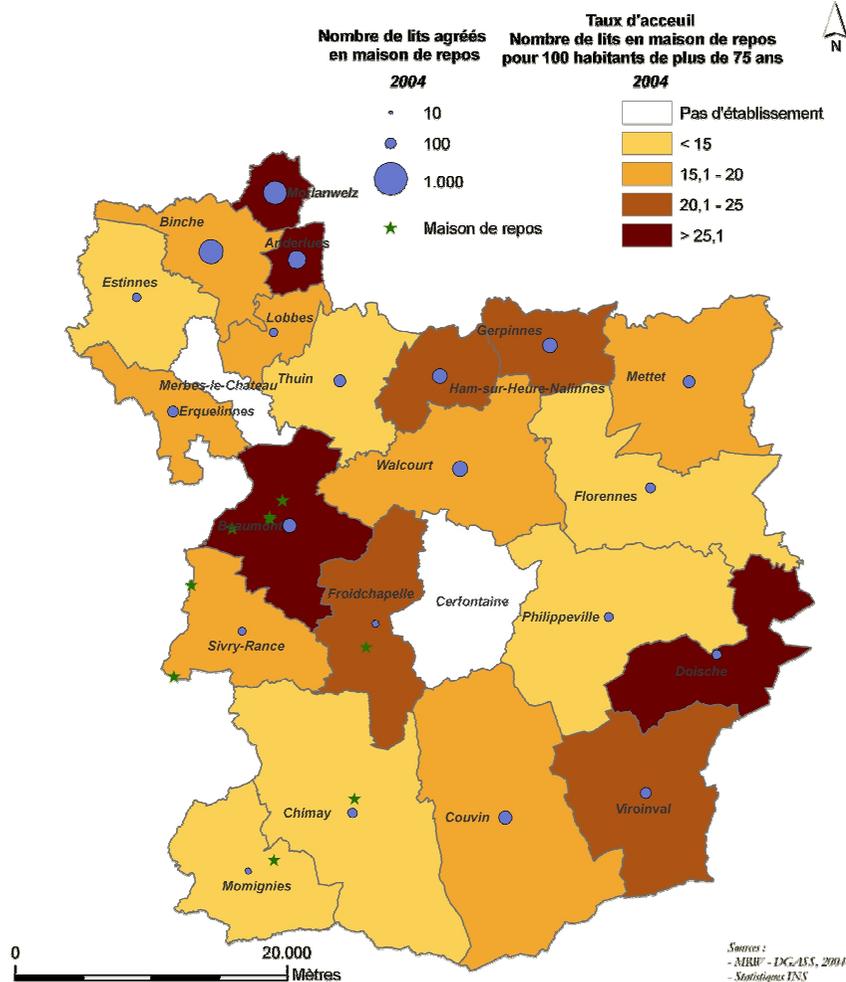
➤ Les autres localités bénéficient généralement de nettement moins de services à l'exception des entités de Strée et Baileux qui constituent des villages-centres qui offrent de nombreux services.

➤ Le nord se structure autour de la ville de Beaumont qui du fait de sa proximité de Charleroi, ne bénéficie pas des services de la gamme supérieure. Plusieurs pôles relais complètent le maillage communal afin d'offrir les services de proximité à la majorité de la population.

➤ Dans la partie sud, le rôle de Chimay est plus important dès lors qu'elle bénéficie des équipements de la gamme supérieure, et que les pôles relais sont nettement moins bien équipés.

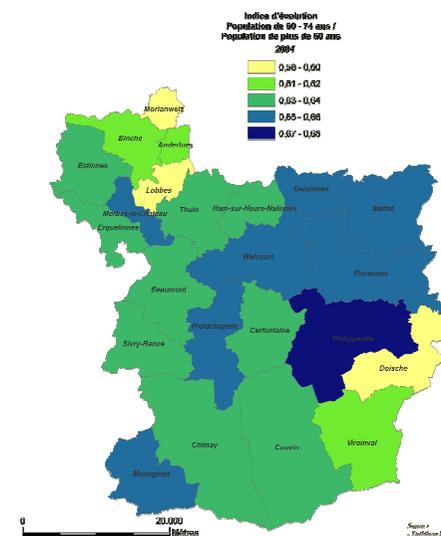
ID 1.5.2. Les services aux personnes âgées

ξ L'indicateur présente la capacité d'accueil des différentes communes au sein des maisons de repos. Le taux de couverture est calculé sous forme d'indice en effectuant le rapport entre le nombre de lits en maison de repos pour 10 habitants de plus de 75 ans.



Sources : MRW – DGASS et statistiques INS

ξ L'indicateur étudie l'évolution future de la demande d'accueil des différentes communes au sein des maisons de repos. Le rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans (demande potentielle future) et le nombre de personnes de plus de 60 ans permet d'approcher l'importance du vieillissement de la population. Au plus, le rapport est élevé, au plus la demande devrait s'accroître.



Statistiques INS

Tableau 1.10. Les services aux personnes âgées

ξ Le tableau présente la capacité d'accueil des différentes communes au sein des maisons de repos.

	Capacité d'accueil		Population âgée	
	2004		2004	
	Nbre de lits	Taux d'accueil	+ de 75 ans	Indice d'évolution
Beaumont	181	34	525	0.62
Chimay	91	13	725	0.64
Froidchappelle	50	20	244	0.65
Momignies	40	10	395	0.65
Sivry-Rance	67	18	371	0.63
Botte du Hainaut	429	19	2260	0.64
Région wallonne	45825	17	266669	0.63

Sources : MRW – DGASS et statistiques INS

Analyse

- Face au vieillissement de la population de la Botte, il paraissait important d'analyser de manière plus particulière les services qui leur sont destinés. À ce titre, la capacité d'accueil en maison de repos a été analysée au regard de cette population.
- L'ensemble des communes bénéficie de structures d'accueil en maison de repos pour un total de 429 lits. À nouveau, on observe une certaine dualité entre un nord, bien équipé et un sud peu équipé. Ainsi dans les communes de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance, le taux d'accueil est supérieur à la moyenne régionale alors que la partie sud lui est nettement inférieure.
- Si l'on tient compte de l'évolution future de l'âge de la population, on constate que ce sont les communes de Momignies et Froidchapelle qui devraient faire face à la plus grande augmentation de plus de 75 ans à un horizon de 15 ans. À Momignies, le taux d'accueil actuel étant assez faible, il est plus que probable que l'offre ne puisse répondre à la demande à moyen terme. La situation est toutefois identique à plus long terme sur les autres communes à l'exception de Beaumont où des investissements récents semblent offrir une certaine sécurité en la matière.

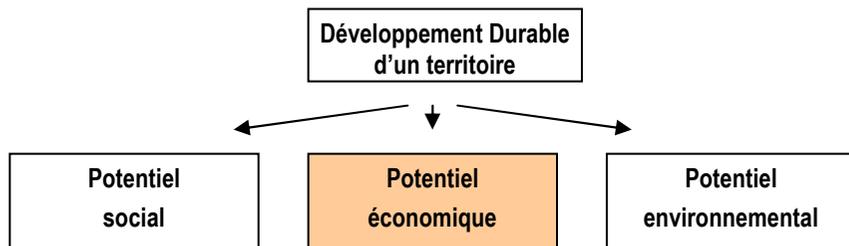
Thème n°2

Potentiel économique

*La population active
L'emploi
Les entreprises
Le secteur agricole*



Le second thème de ce tableau de bord s'articule autour du potentiel économique. Il s'attache à décrire et à comprendre la dimension économique du territoire de la Botte du Hainaut afin d'en identifier ses dynamiques. Il a pour objectif de décrire les dynamiques internes à la Botte du Hainaut afin de compléter les nombreuses données disponibles à l'échelle communale.

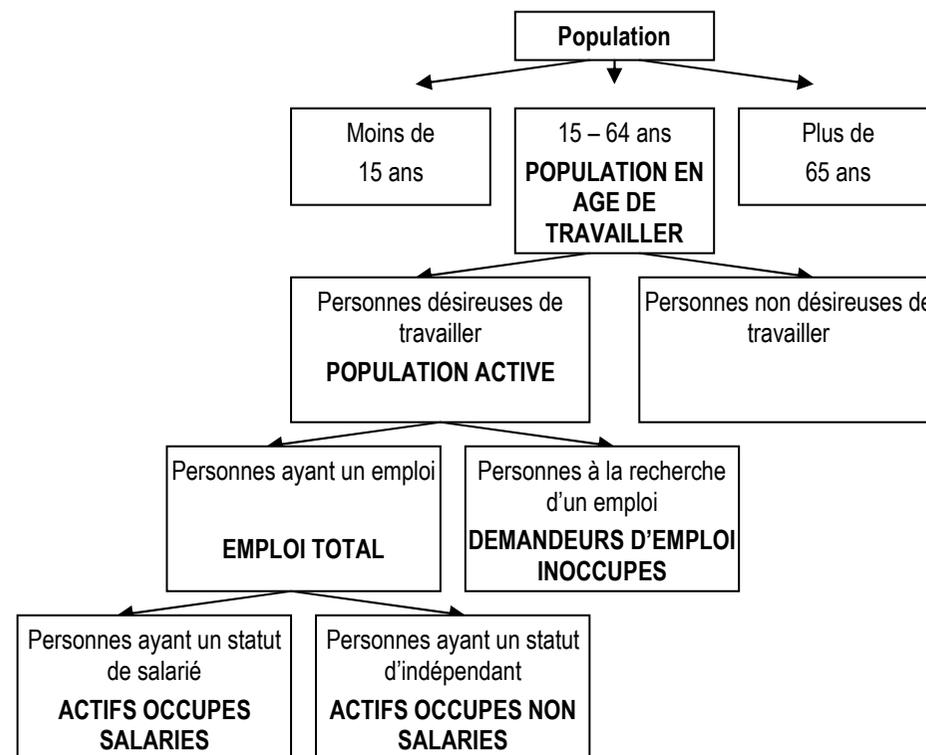


Les composantes du cadre de vie abordées ici sont traitées au travers de 4 fiches :

- La première fiche concerne la **population active**. Elle étudie la structure générale de la population active au lieu de résidence. La population active d'une commune est composée de personnes résidant dans la commune qui travaillent dans cette commune ou ailleurs ou qui sont sans emploi et à la recherche d'un emploi ;
- La deuxième fiche s'attache à étudier l'**emploi**. Elle étudie la structure générale de l'emploi au lieu de travail. Il s'agit donc de caractériser l'emploi (ou les postes de travail) au sein des communes sans tenir compte du lieu de résidence des employés ;
- La troisième fiche s'attache à décrire les caractéristiques des **entreprises** tant en terme de répartition spatiale que de répartition sectorielle ;

- La quatrième fiche s'attache à décrire le **secteur agricole**. Elle étudie l'évolution du secteur en essayant de dégager les grandes tendances à un niveau local, notamment en étudiant les filières de diversification des exploitations.

Pour rappel différents concepts seront pris en compte dans l'analyse :



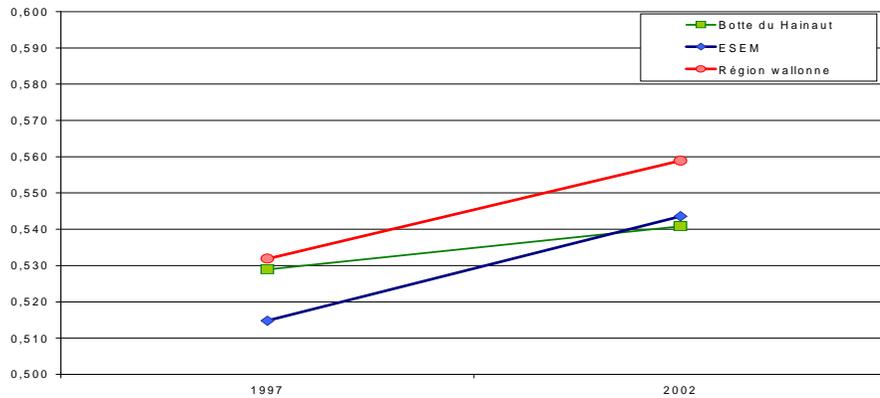
Indicateurs

Population active		
ID 2.1.1.	Taux d'emploi	F 2.1 - 3
ID 2.1.2.	Taux de chômage	F 2.1 - 4
ID 2.1.3.	Les demandeurs d'emploi inoccupés	F 2.1 - 5
L'emploi		
ID 2.2.1.	L'emploi total	F 2.2 - 6
ID 2.2.2.	L'emploi salarié	F 2.2 - 7
ID 2.2.3.	L'emploi indépendant	F 2.2 - 8
ID 2.2.4.	Travailleurs frontaliers	F 2.2 - 9
Les entreprises		
ID 2.3.1.	Le parc d'entreprises	F 2.3 - 10
ID 2.3.2.	La création d'entreprises	F 2.3 - 11
ID 2.3.3.	Les principaux établissements	F 2.3 - 12
Le secteur agricole		
ID 2.4.1.	Les territoires agricoles	F 2.4 - 14
ID 2.4.2.	Les exploitations agricoles	F 2.4 - 15
ID 2.4.3.	Les filières agricoles	F 2.4 - 19

ID 2.1.1. Taux d'emploi

ξ Le taux d'emploi permet de mesurer la participation effective à l'emploi de la population qui pourrait travailler. Un taux d'emploi élevé signifie que la plupart des personnes qui en ont l'âge participent à l'activité économique de la région.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Emploitotal}}{\text{Population en âge de travailler}}$$

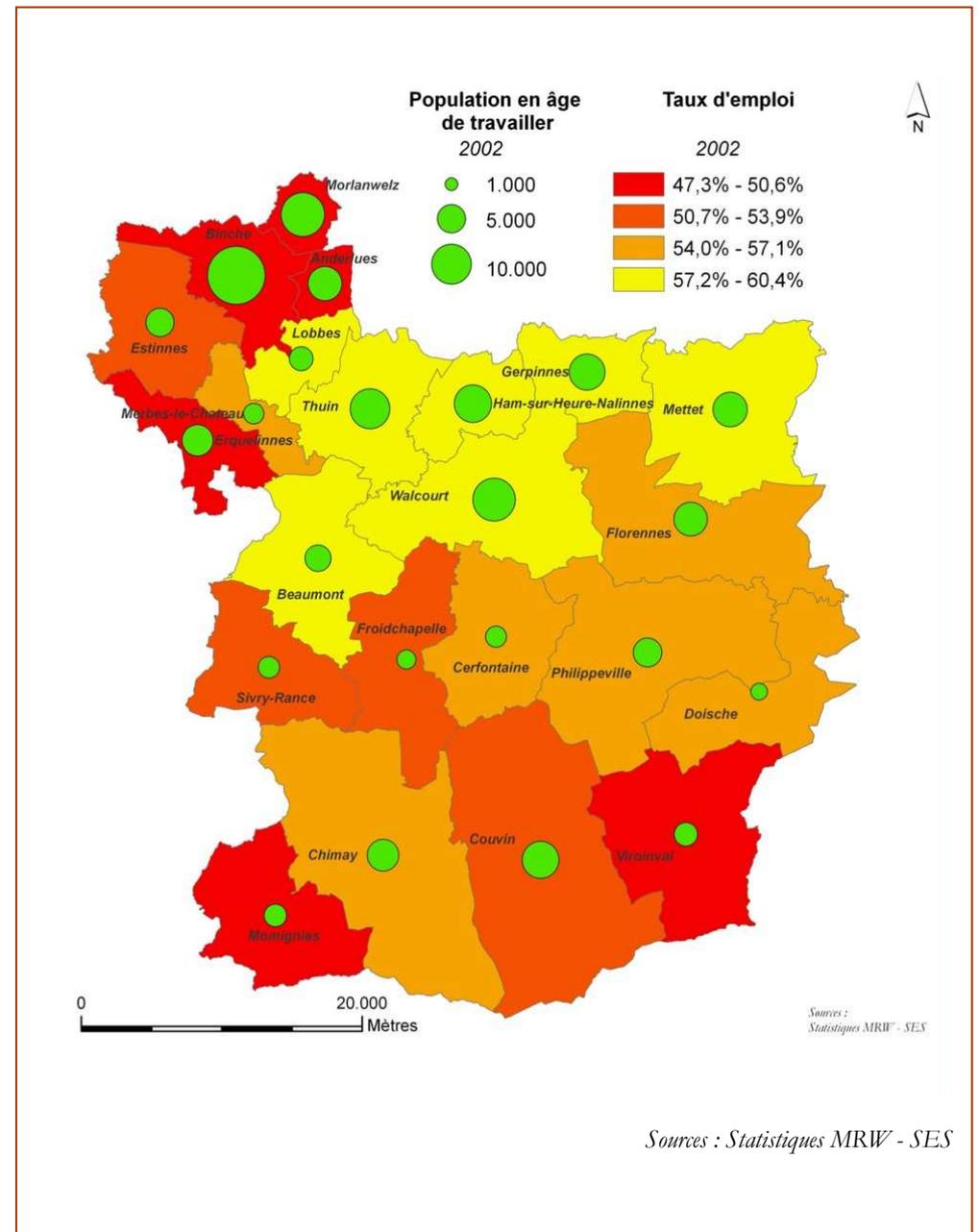


Sources : Statistiques MRW - SES

Tableau 2.1. Le taux d'emploi en juin 2002

	Population en âge de travailler	Emploi total	Taux d'emploi
Beaumont	4272	2449	57,3 %
Chimay	6287	3555	56,6 %
Froidchapelle	2237	1143	51,1 %
Momignies	3215	1521	47,3 %
Sivry-Rance	2916	1566	53,7 %
Botte du Hainaut	18926	10235	54,1 %
ESEM	150400	81725	54,4 %
Région wallonne	*	*	55,9 %

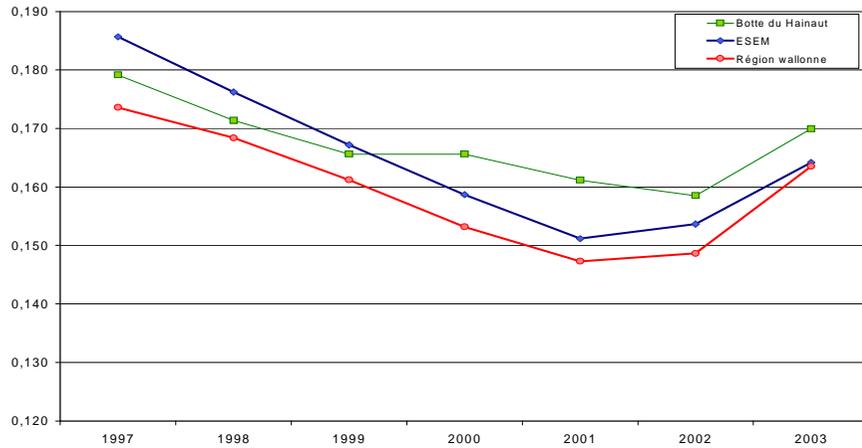
Sources : Statistiques MRW - SES



ID 2.1.2. Taux de chômage

ξ Le taux de chômage mesure la part de la demande d'emploi non satisfaite dans la demande d'emploi totale. Elle permet de caractériser la différence entre l'offre de main d'œuvre et la demande réelle de main d'œuvre émanant de la population.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Demandeurs d'emploi inoccupés}}{\text{Population active}}$$



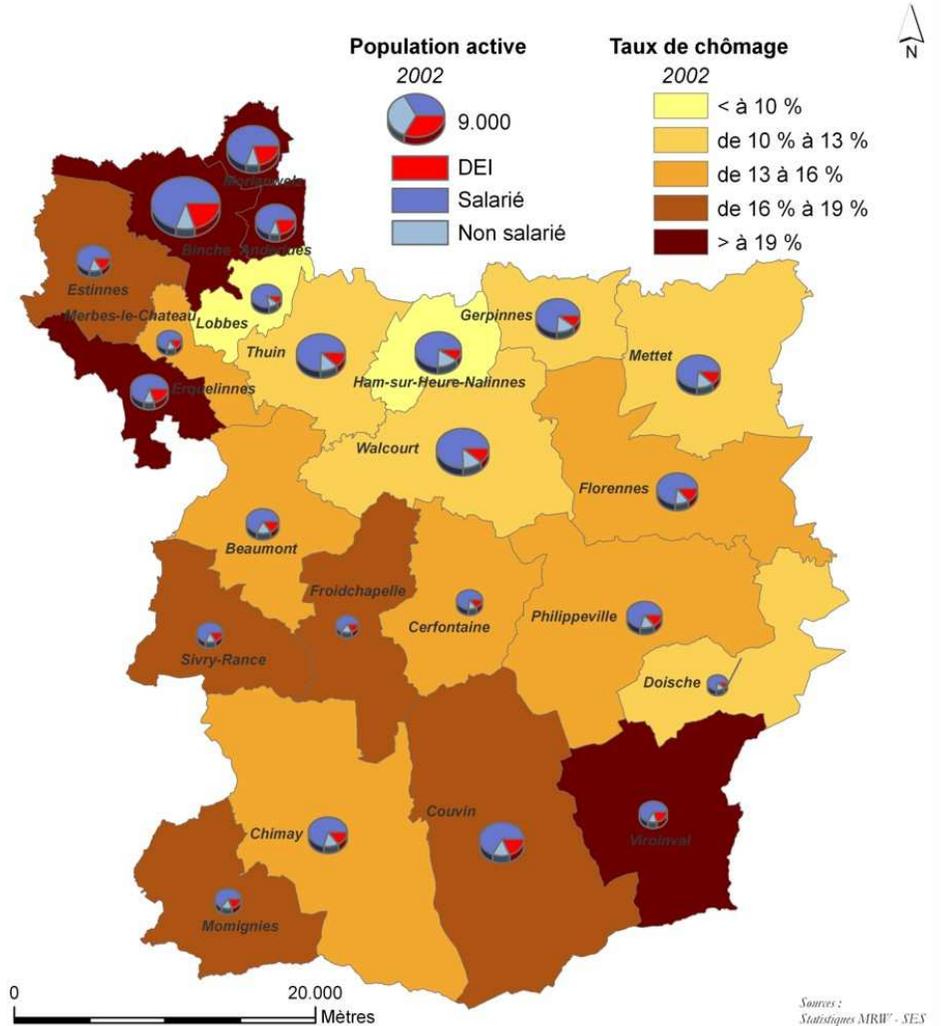
Sources : Statistiques MRW - SES

Tableau 2.2. Le taux de chômage en juin 2002

	Population active	DEI	Taux de chômage
Beaumont	2893	444	15,3 %
Chimay	4144	589	14,2 %
Froidchapelle	1376	233	16,9 %
Momignies	1879	358	19,0 %
Sivry-Rance	1870	304	16,3 %
Botte du Hainaut	12163	1928	15,9 %
ESEM	96596	14844	15,4 %
Région wallonne	*	*	14,9 %

Sources : Statistiques MRW - SES

ID 2.1.2. Taux de chômage

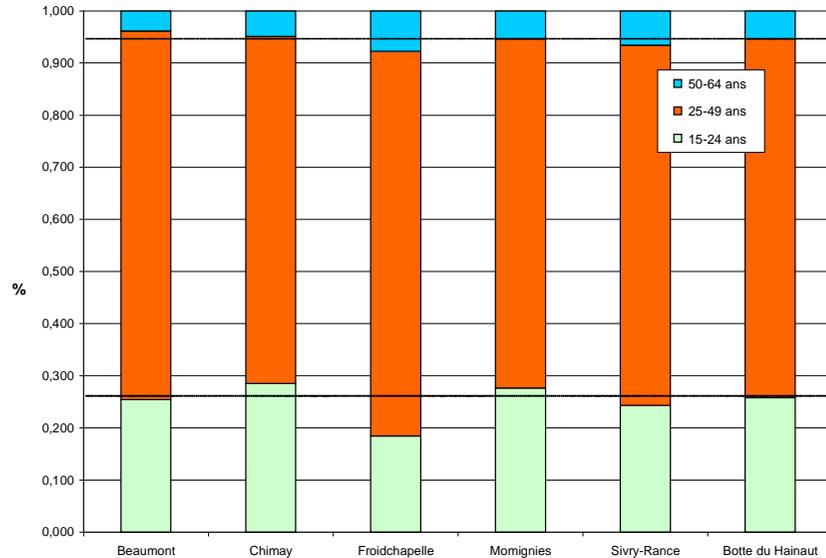


Sources : Statistiques MRW - SES

Sources : Statistiques MRW - SES

ID 2.1.3. Les demandeurs d'emploi inoccupés

Les demandeurs d'emploi inoccupés sont les personnes sans emploi et désireuses de travailler.



Sources : Statistiques MRW - SES

Tableau 2.3. Répartition des DEI par groupe d'âge en juin 2002

	15 – 24 ans	25 – 49 ans	50 – 64 ans
Beaumont	25,5 %	70,7 %	3,8 %
Chimay	28,5 %	66,6 %	4,4 %
Froidchapelle	18,5 %	73,8 %	7,7 %
Momignies	27,7 %	67,0 %	5,3 %
Sivry-Rance	24,3 %	69,1 %	6,6 %
Botte du Hainaut	25,8 %	68,9 %	5,3 %
ESEM	22,4 %	72,1 %	5,5 %
Région wallonne	21,9 %	72,2 %	5,9 %

Sources : Statistiques INS

Analyse

La population active de la Botte du Hainaut se caractérise par un taux de chômage encore important, supérieur à la moyenne régionale. En 2003, ce taux était reparti à la hausse pour atteindre 17%, suivant ainsi les tendances régionales.

On peut observer 2 grandes tendances sur l'ensemble du territoire de la Botte du Hainaut :

Les villes de Beaumont et Chimay présentent les meilleurs indicateurs en matière d'emploi. Ils sont généralement proches de la moyenne régionale. Le taux de chômage y est relativement faible alors que le taux d'emploi est lui élevé.

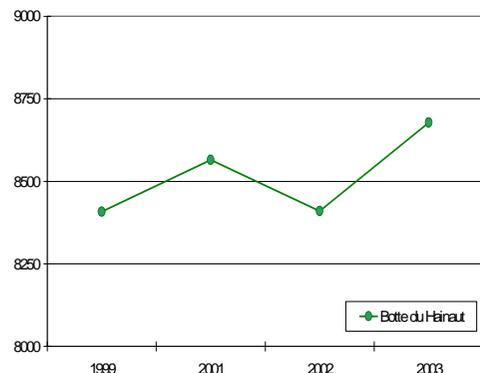
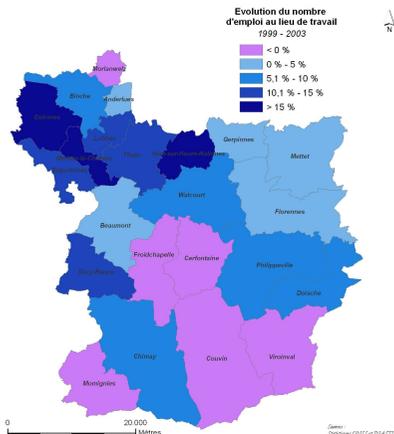
Les communes plus rurales de Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance présentent quant-à-eux, à des degrés, divers un retard important par rapport à la moyenne régionale. Le taux de chômage y est relativement élevé et le taux d'emploi faible.

L'analyse par groupe d'âge des demandeurs d'emplois inoccupés montre que la Botte du Hainaut doit faire face à un important chômage des jeunes. Ainsi dans la Botte du Hainaut, 1 demandeur d'emploi sur 4 est âgé de moins de 25 ans. Les chiffres communaux font transparaître une différenciation nord-sud. Ainsi, les deux communes du sud de la Botte présentent un chômage des jeunes encore plus significatif que dans la partie nord. Comme au niveau régional, 56% des demandeurs d'emploi inoccupés sont des femmes.

L'évolution des taux sur cinq ans montre une évolution tendancielle favorable puisque le taux de chômage a tendance à se réduire et le taux d'emploi à augmenter et ce malgré une année 2003 plus difficile. Le nombre de chômeurs était ainsi au plus bas en juin 2005 avec seulement 1901 DEI recensés. Cependant, il faut constater que l'écart se creuse par rapport à l'Entre-Sambre-et-Meuse. La part des DEI résidents sur les communes de la Botte a tendance à augmenter ces dernières années.

ID 2.2.1. L'emploi total

ξ L'emploi total reprend l'ensemble des personnes qui durant une période de référence spécifiée était soit salarié, soit indépendant.
 Le taux d'emploi étudie la propension d'un territoire à offrir un emploi à l'ensemble des travailleurs résidents. Il s'agit du rapport entre l'emploi compté au lieu de travail et la population active ayant un emploi comptée au lieu de résidence. Un rapport supérieur à 1 signifie que le nombre d'emplois offerts par le territoire dépasse la demande du même territoire (sans compter les demandeurs d'emploi inoccupés).

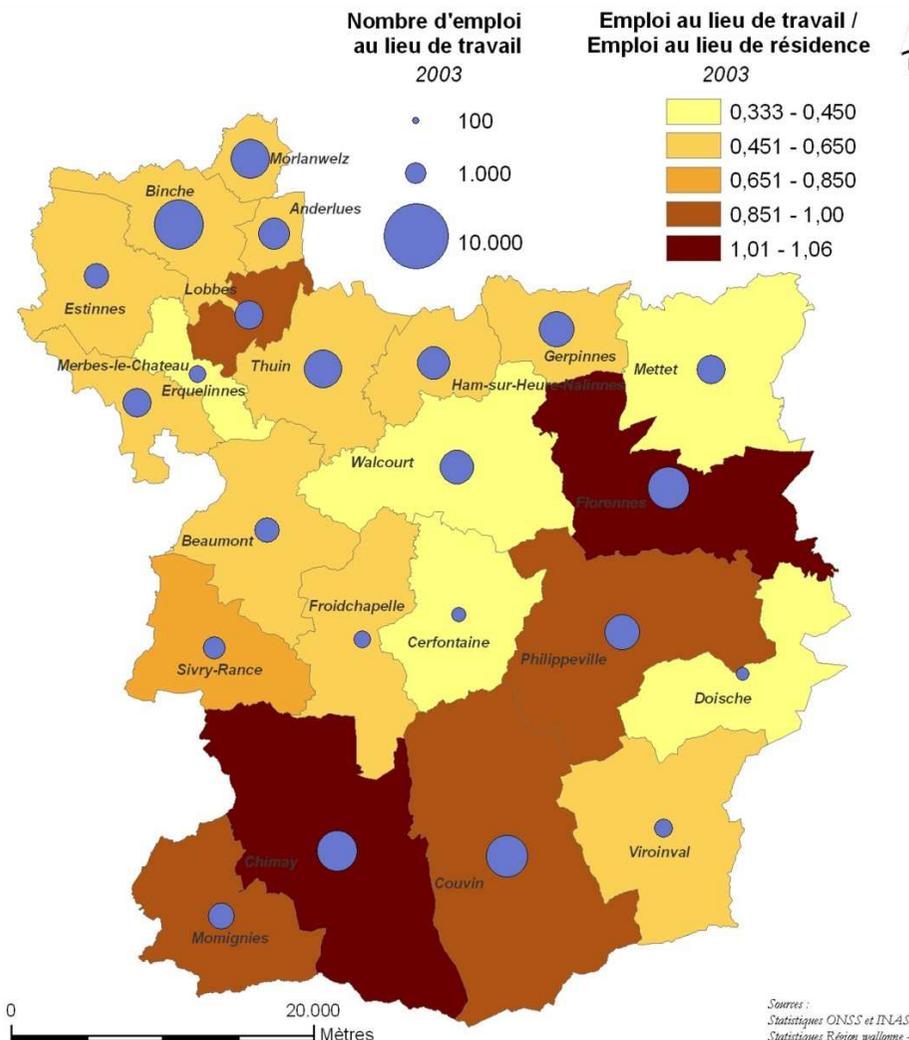


Sources : Statistiques ONSS, INASTI et IWEPS

Tableau 2.4. L'emploi total entre 1999 et 2003

	Nombre d'emplois		Evolution 1999 – 2003	Taux d'emploi 2003
	1999	2003		
Beaumont	1475	1481	+0,4 %	63,3
Chimay	3470	3779	+8,9 %	106,5
Froidchapelle	803	699	-12,6 %	64,3
Momignies	1671	1587	-5,0 %	99,2
Sivry-Rance	989	1132	+14,4 %	71,5
Botte du Hainaut	8408	8678	+3,2 %	85,5
ESEM	48959	51680	+5,6 %	-
Région wallonne	-	-	-	-

Sources : Statistiques ONSS, INASTI et IWEPS

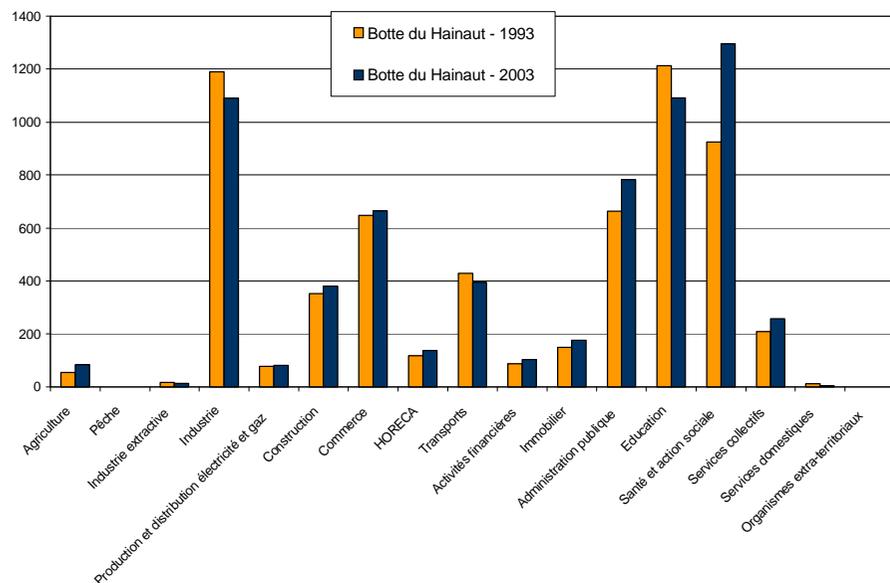


Sources : Statistiques ONSS et INASTI
 Statistiques Région wallonne - SES

Sources : Statistiques ONSS et INASTI

ID 2.2.2. L'emploi salarié

ξ L'emploi salarié reprend l'ensemble des travailleurs salariés. Les statistiques sont fournies par l'ONSS en 2003 et par l'IWEPS de 1993 à 2002.



Sources : Statistiques IWEPS, ONSS et INS

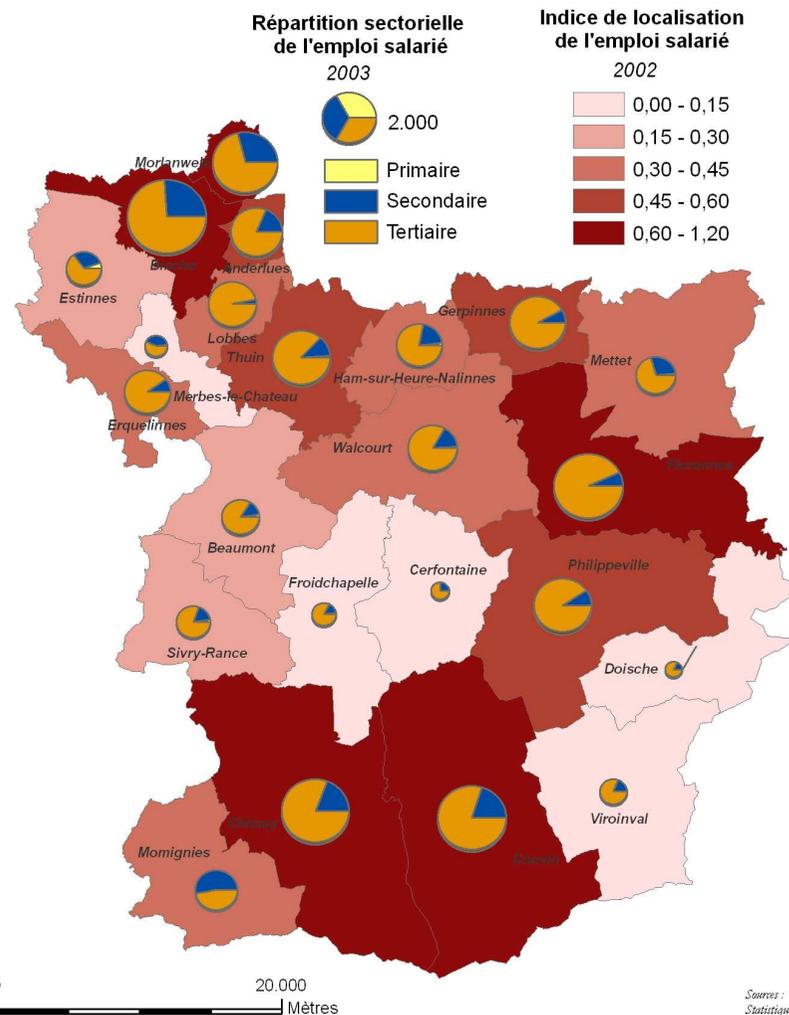
Tableau 2.5. L'emploi salarié entre 1999 et 2003

	Nombre d'emplois		Evolution de l'emploi 1999 - 2003	IL Salarié 2003
	1999	2003		
Beaumont	994	954	-4,0 %	0.25
Chimay	2857	3144	+ 10,0 %	0.82
Froidchapelle	563	410	-27,2 %	0.10
Momignies	1356	1249	-7,9 %	0.32
Sivry-Rance	680	804	+18,2 %	0.21
Botte du Hainaut	6450	6561	+1,7 %	-
ESEM	36471	38215	+4,8 %	-
Région wallonne	-	-	-	-

Sources : Statistiques IWEPS, ONSS et INS

$$\text{Indice de localisation de l'emploi salarié} = \frac{\text{Emploi salarié dans la commune}}{\text{Emploi salarié en ESEM}}$$

$$\frac{\text{Population résidante dans la commune}}{\text{Population résidante en ESEM}}$$

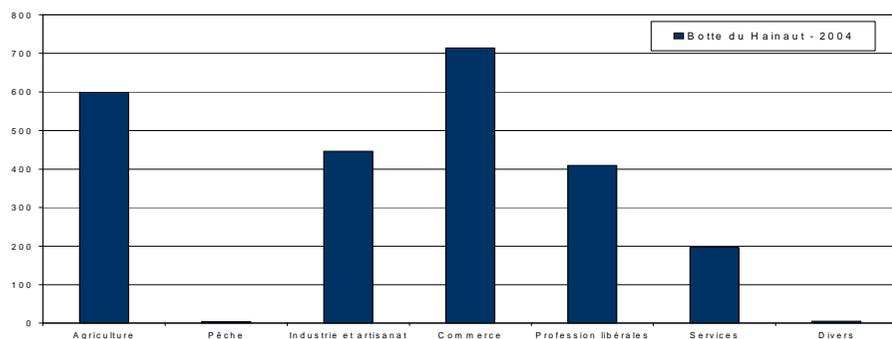
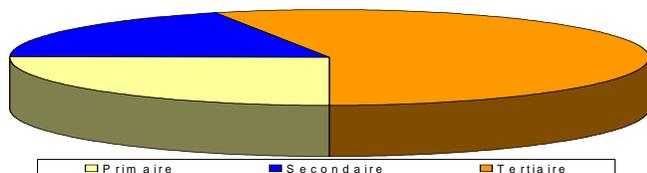


Sources : Statistiques ONSS et INS

Sources : Statistiques ONSS et INS

ID 2.2.3. L'emploi indépendant

ξ L'emploi indépendant reprend l'ensemble des travailleurs indépendants. Les statistiques sont fournies par l'INASTI. A noter qu'en 2003, le statut des conjoints aidants a été modifié.



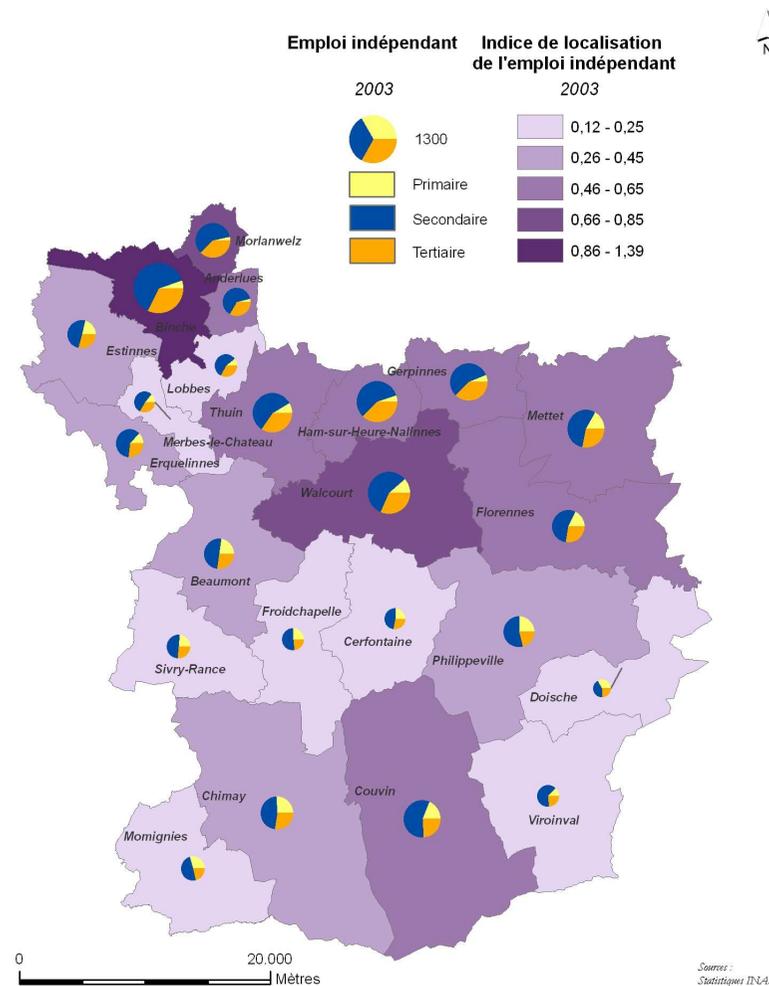
Sources : Statistiques INASTI

Tableau 2.6. L'emploi indépendant

	Nombre d'emplois		Evolution de l'emploi 1999 – 2003	IL Indépendant 2003
	1999	2003		
Beaumont	481	527	+9.5 %	0.35
Chimay	613	635	+3.5%	0.47
Froidchapelle	240	289	+20.4 %	0.18
Momignies	315	338	+7.3 %	0.23
Sivry-Rance	309	328	+6.1 %	0.23
Botte du Hainaut	1958	2117	+8.1%	-
ESEM	-	-	+7,9 %	-
Région wallonne	-	-	-	-

Sources : Statistiques INASTI

$$\text{Indice de localisation de l'emploi indépendant} = \frac{\text{Emploi indépendant dans la commune} / \text{Emploi indépendant en ESEM}}{\text{Population résidante dans la commune} / \text{population résidente en ESEM}}$$



Sources : Statistiques INASTI

ID 2.2.4. Les travailleurs frontaliers

⊖ Les travailleurs frontaliers sont classifiés en 2 catégories : Les travailleurs entrants et les travailleurs sortants. Les échanges pris en compte relèvent des flux entre la France et la Belgique dans le courant de l'année 2005. Les données ne sont pas disponibles à l'échelle des communes au niveau de l'INAMI et sont donc considérées au niveau de l'arrondissement.

Tableau 2.7. L'emploi transfrontalier

	Travailleurs entrants FR → BE	Travailleurs sortants BE → FR
Arr. Thuin	657	140
Arr. Philippeville	453	55

Sources : Statistiques INAMI

Analyse

➤ L'emploi est en croissance sur la période étudiée et proche de 8700 postes de travail sur l'ensemble de la Botte du Hainaut. En 2003, trois emplois sur quatre étaient des emplois salariés. Il représente 16% de l'emploi total de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Comme partout en Région wallonne, l'emploi salarié est en croissance (+1,7%) à un rythme moins élevé que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. L'emploi indépendant est par contre en forte croissance ces dernières années. Cette croissance s'explique par le changement de statut des conjoints aidants qui ont été comptabilisés pour la première fois en 2003 automatiquement (+8%). En 2004, l'inscription des conjoints aidants n'était plus automatique, ce qui a conduit à un léger tassement.

Le secteur primaire est sans surprise un faible pourvoyeur d'emplois salariés. Cependant il est en forte croissance tendant à montrer l'agrandissement des exploitations agricoles qui perdent progressivement leur caractère familial. Le secteur secondaire compte un peu plus de 1500 emplois et est en diminution progressive sur la période 1993 – 2003. Le secteur tertiaire rassemble plus de 60% des emplois salariés. Il s'agit d'un secteur en croissance importante sur la dernière décennie, mais d'une manière moins soutenue que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le secteur de la santé et de l'action sociale a connu une forte progression sur la période. Il est désormais le plus grand employeur de la région (1296), dépassant les secteurs de l'éducation (1092) et de l'industrie manufacturière (1090) qui ont connu une régression significative. L'administration publique (783) et le commerce (665) sont également en croissance et pourvoyeurs de nombreux emplois salariés.

Le secteur primaire est encore fort important dans l'emploi indépendant de la Botte du Hainaut avec 597 travailleurs indépendants.

La Ville de Chimay est le principal pourvoyeur d'emplois et constitue un pôle d'emploi rural puisqu'il offre plus de postes d'emploi au regard de la population occupée résidente. Les secteurs d'activité sont diversifiés et l'emploi peut être caractérisé par l'importance du secteur de la santé et de l'action sociale et des industries agro-alimentaire et plastique.

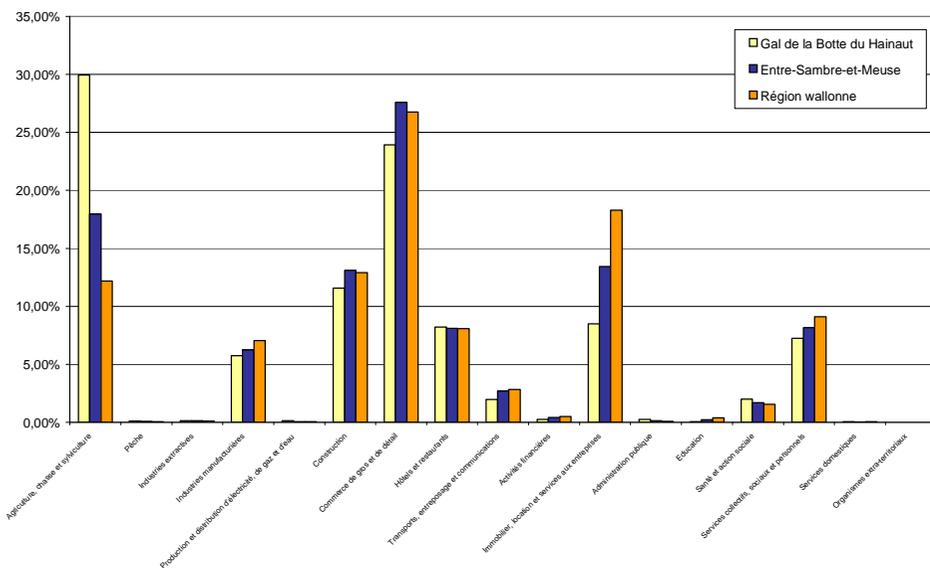
La commune de Momignies se caractérise par l'importance d'une industrie verrière qui offre la moitié des postes de travail.

Les communes de Froidchapelle et Sivry-Rance se caractérisent par un secteur industriel quasi inexistant, un emploi agricole indépendant important et une économie tertiaire structurée autour de l'administration publique. La Santé à Froidchapelle et l'Education à Sivry-Rance, sont deux secteurs également importants.

La Ville de Beaumont dispose d'un emploi plus varié notamment autour de petites productions industrielles (textile et autres) et des activités d'éducation et commerciale.

ID 2.3.1. Parc d'entreprises

ξ L'indicateur caractérise le tissu productif de la région. Le nombre d'entreprises et leur ventilation par secteur sont présentés sur base des statistiques de 1998 et 2004.

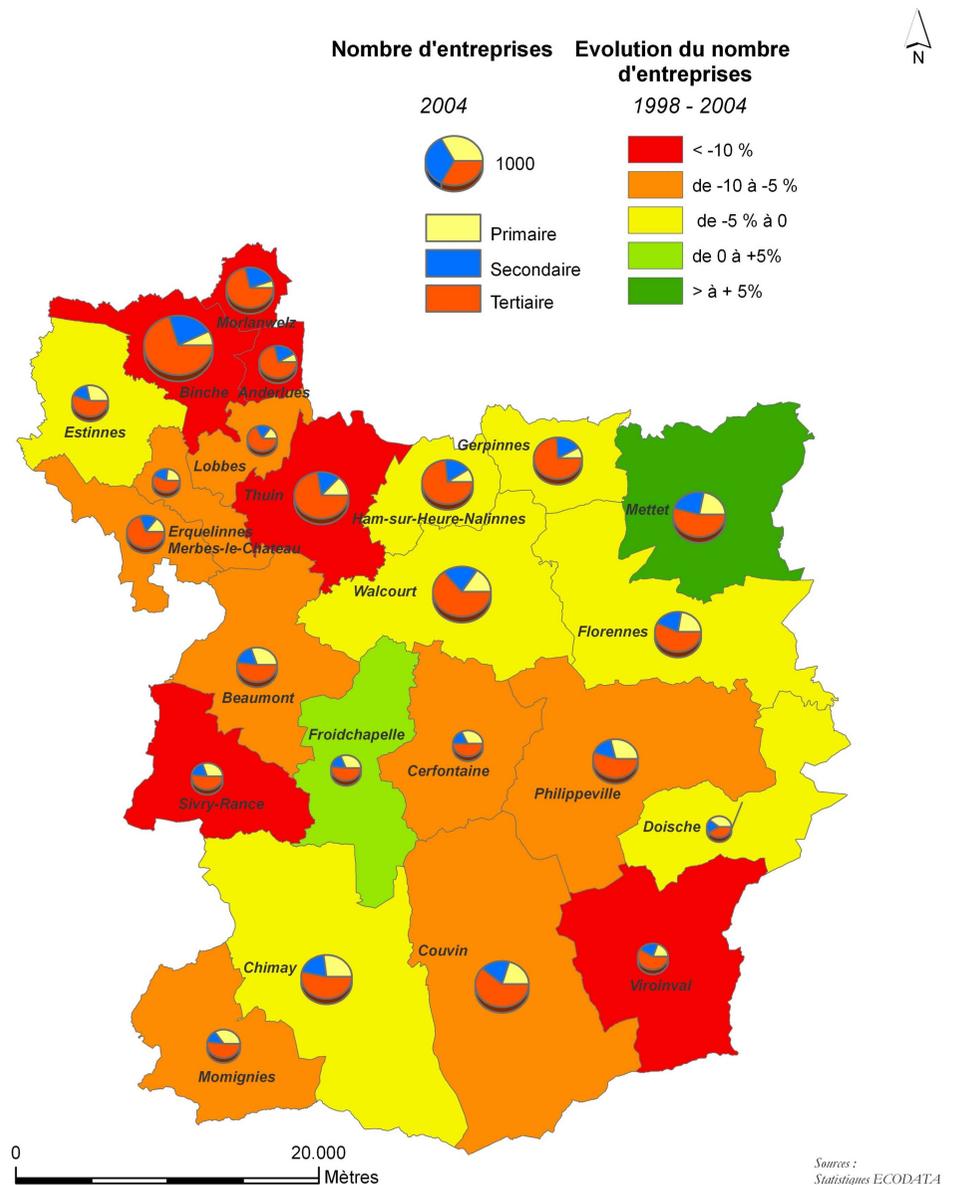


Sources : Statistiques SPF Ecodata

Tableau 2.8. Parc d'entreprises

	Nombre d'entreprises en 2004	Evolution entre 1998 et 2004	Part relative en 2004		
			1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Beaumont	495	-8,5 %	30,3 %	17,7 %	52,0 %
Chimay	793	-2,3 %	27,1 %	19,5 %	53,4 %
Froidchapelle	273	+4,2 %	31,5 %	16,8 %	51,7 %
Momignies	337	-9,4 %	35,0 %	13,0 %	52,0 %
Sivry-Rance	296	-11,3 %	30,4 %	17,9 %	51,7 %
Botte du Hainaut	2194	-5,4 %	30,0 %	17,6 %	52,4 %
ESEM	13342	-5,8 %	18,0 %	19,5 %	62,5 %
Région wallonne	199689	-2,7 %	12,2 %	20,1 %	67,7 %

Sources : Statistiques SPF Ecodata



Sources : Statistiques ECODATA

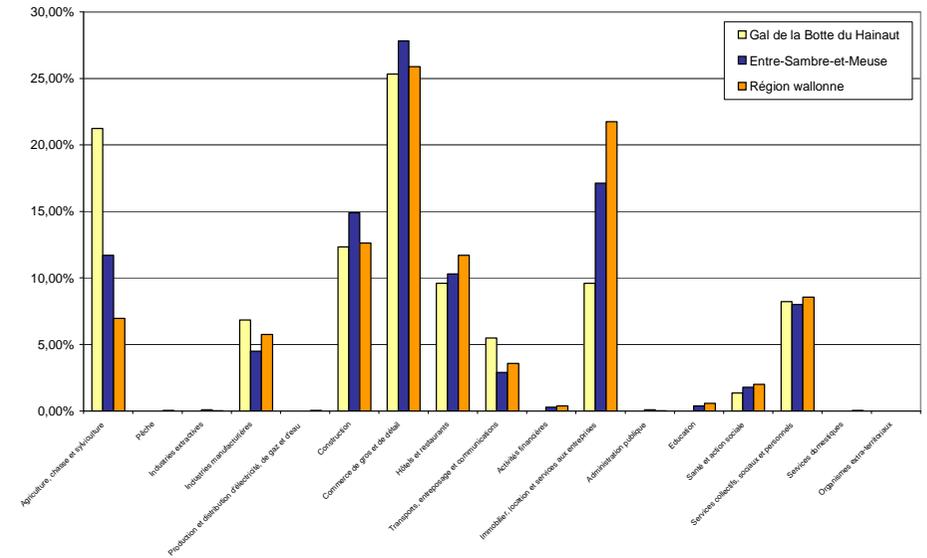
Sources : Statistiques Ecodata

ID 2.3.2. La création d'entreprise

ξ La création et la disparition des entreprises permettent de rendre compte de la dynamique du tissu productif d'un territoire.

Le taux de création d'entreprises calculé pour une année est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours de l'année et le nombre d'entreprises comptées au 1^{er} janvier de cette même année.

La ventilation par secteur des créations et disparitions d'entreprises permet d'avoir une vue globale de la dynamique du tissu productif par secteur.

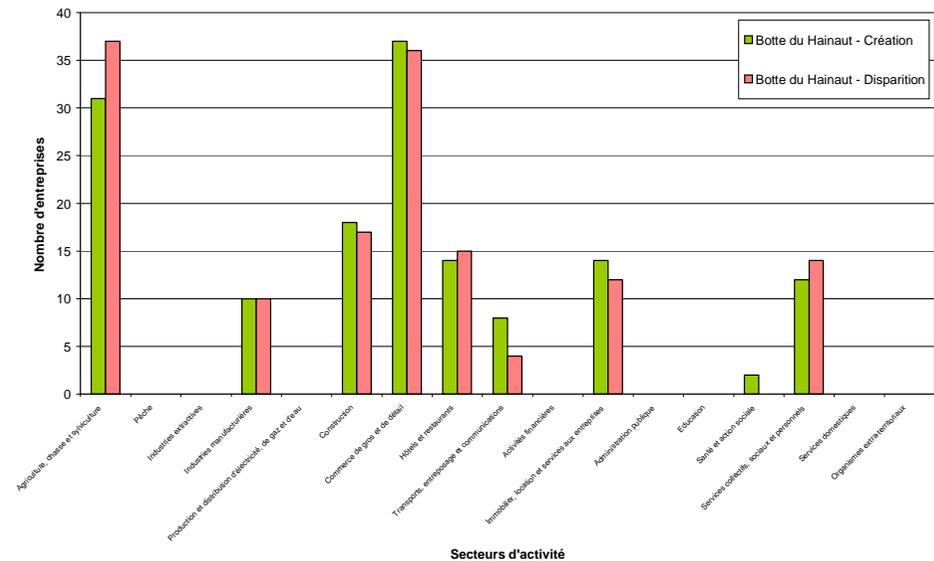


Sources : SPF Ecodata

Tableau 2.9. La création d'entreprises en 2004

	Création	Disparition	Rapport création /disparition	Taux de création d'entreprises
Beumont	31	27	1,14	6,3 %
Chimay	45	36	1,25	5,7 %
Froidchapelle	25	21	1,19	9,2 %
Momignies	28	29	0,96	8,3 %
Sivry-Rance	17	32	0,53	5,7 %
Botte du Hainaut	146	145	1,00	6,6 %
ESEM	999	915	1,09	7,5 %
Région wallonne	16310	14760	1,10	8,2 %

Sources : SPF Ecodata



Sources : SPF Ecodata

ID 2.3.3. Les principaux établissements

ξ Les principaux employeurs sont étudiés sur base de plusieurs sources. Une centaine d'employeurs de plus de 5 travailleurs ont ainsi pu être relevés d'après les données fournies par le MRW-DGEE (industrie), TRENDS, ONSSAPL (Secteur public), CF (Scolaires).

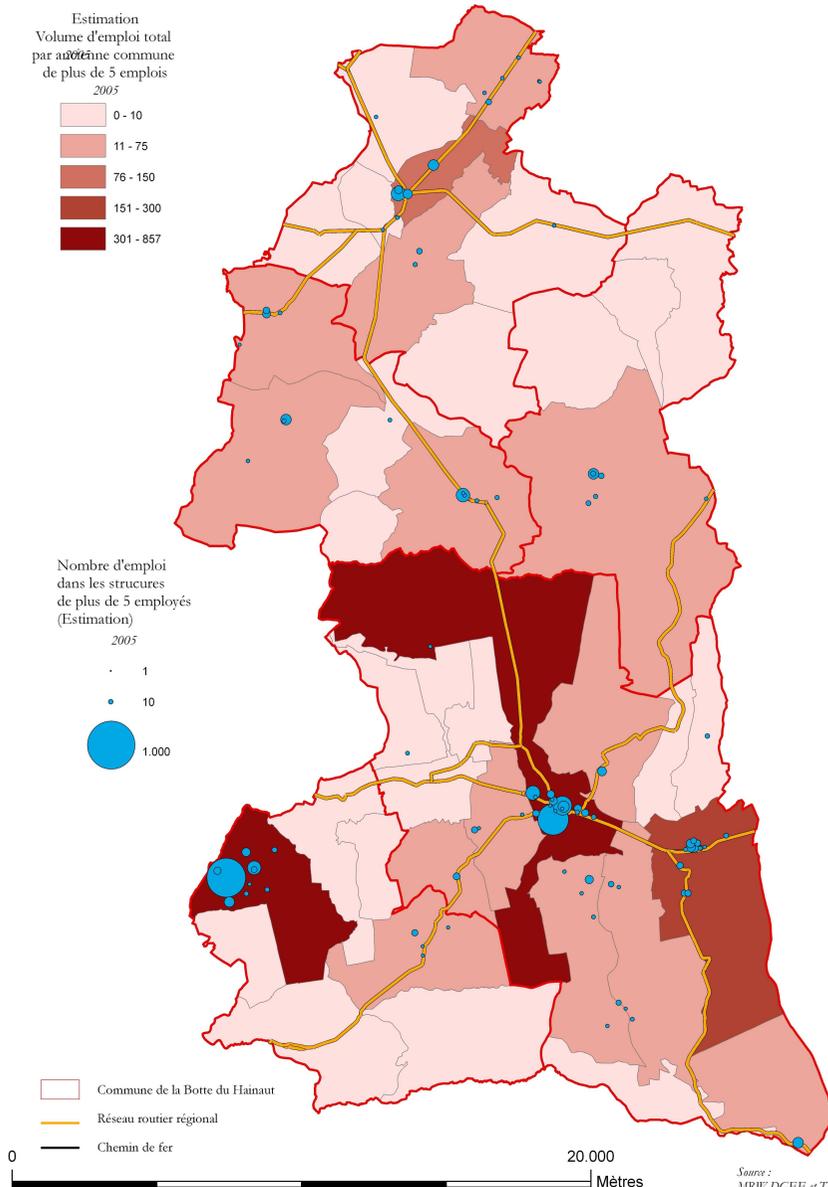
Tableau 2.10. Les principales entreprises

Secteur secondaire	Nombre d'emploi	Entité	Secteur d'activité
Nouvelle verrerie de Momignies	659	Momignies	Verrerie
Eurotube industries	90	Chimay	Plastique
Bières de Chimay	75	Baileux	Agro-alimentaire
AIESH	58	Chimay	Electricité
Guy Malacord et Fils	48	Momignies	Construction
René Pirlot et Fils	37	Virelles	Construction
STA Technics	36	Baileux	Machines et éqpmnt
Chimay Fromages	34	Baileux	Agro-alimentaire
ETA LA Thiérache	33	Forges	Travail du bois

Sources : MRW-DGEE, Trends

Secteur tertiaire	Nombre d'emploi	Entité	Secteur d'activité
Association intercommunale hospitalière	422	Chimay	Santé et action sociale
AC de Chimay	155	Chimay	Admin. publique
AC de Beaumont	89	Beaumont	Admin. publique
AC de Momignies	81	Momignies	Admin. publique
Zone de police Botha	80	Rance	Admin. publique
AC de Froidchapelle	51	Froidchapelle	Admin. publique
Senior Home	51	Beaumont	Santé et action sociale
AC de Sivry-Rance	50	Sivry	Admin. publique
CPAS de Beaumont	38	Beaumont	Admin. publique
Transport Theunissen	30	Chimay	Transport
Ets Jean Henrard	49	L'escaillère	Transport

Sources : CF, ONSSAPL, Trends



Analyse

➤ Ces dernières années, le tissu productif de la Botte du Hainaut a connu une diminution de ses effectifs à un rythme légèrement supérieur que la Région. Cependant, en 2004, les créations d'entreprises se sont effectuées au même rythme que les disparitions conduisant à une stabilité du parc comptant environ 2200 entreprises. Il est cependant observé que le taux de création des entreprises est nettement inférieur à ceux de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région wallonne, traduisant la difficulté de créer de l'activité dans cette région frontalière.

Le tissu productif de la Botte du Hainaut se caractérise par :

- L'importance du secteur primaire : la ventilation par secteur d'activité montre une très importante surreprésentation des entreprises agricoles. Ces dernières représentent encore en 2004 plus de 30% des entreprises de la Botte du Hainaut.
- L'importance des secteurs du commerce et de la construction caractérisés par un nombre important d'entreprises.
- La faible représentation du secteur de l'immobilier comparativement aux autres régions.

En terme d'évolution, on constate que les créations et disparitions d'entreprises sont principalement observées dans les secteurs du commerce et agricole. Dans le secteur agricole, les disparitions d'entreprises sont importantes de sorte que la part des entreprises du secteur primaire diminue régulièrement induisant une profonde modification du tissu productif.

Si les entreprises s'implantent de manière assez équitable au sud et au nord de la Botte, on constate que les gros employeurs industriels se positionnent majoritairement sur les communes de Chimay et Momignies autour de l'axe routier Momignies – Chimay – Baileux qui constitue une dorsale industrielle pourvoyeuse d'emploi.

Pour le tertiaire, l'administration publique s'est développée par des structures de plus de 50 employés structurées plutôt sur l'axe Beaumont - Rance – Chimay. Les prestataires de services y bénéficient d'une position plus centrale par rapport au territoire drainé.

Au carrefour de ces deux axes, Chimay constitue un poumon économique diversifié pour l'économie locale autour de son pôle hospitalier, des services publics et des fleurons de son industrie agro-alimentaire (Groupe Chimay) et du plastic (Eurotube). Momignies souffre des difficultés qu'éprouve son secteur verrier (verrerie de Momignies) encore fort important. Beaumont dispose d'une économie tertiaire en croissance alors que Froidchapelle et Sivry-Rance voient leurs tissus productifs profondément modifiés par la diminution croissante de l'importance du secteur agricole au profit du secteur tertiaire.

ID 2.4.1. Les territoires agricoles

ξ L'indicateur étudie le potentiel du territoire par la caractérisation des régions agricoles, de la Surface Agricole Utilisée et de la superficie affectée à l'agriculture au plan de secteur de Thuin - Chimay.

Le territoire de la Botte du Hainaut s'inscrit à cheval sur plusieurs régions agricoles : L'Ardenne, le Condroz, La Fagne, la Famenne et la Région limoneuse.

L'étude de la SAU est réalisée au niveau communal sur base des statistiques du recensement agricole établi depuis 1980 par l'INS. L'étude de la superficie agricole au plan de secteur est réalisée sur base du plan de secteur vectoriel établi en 2004 (source : MRW – DGRNE).

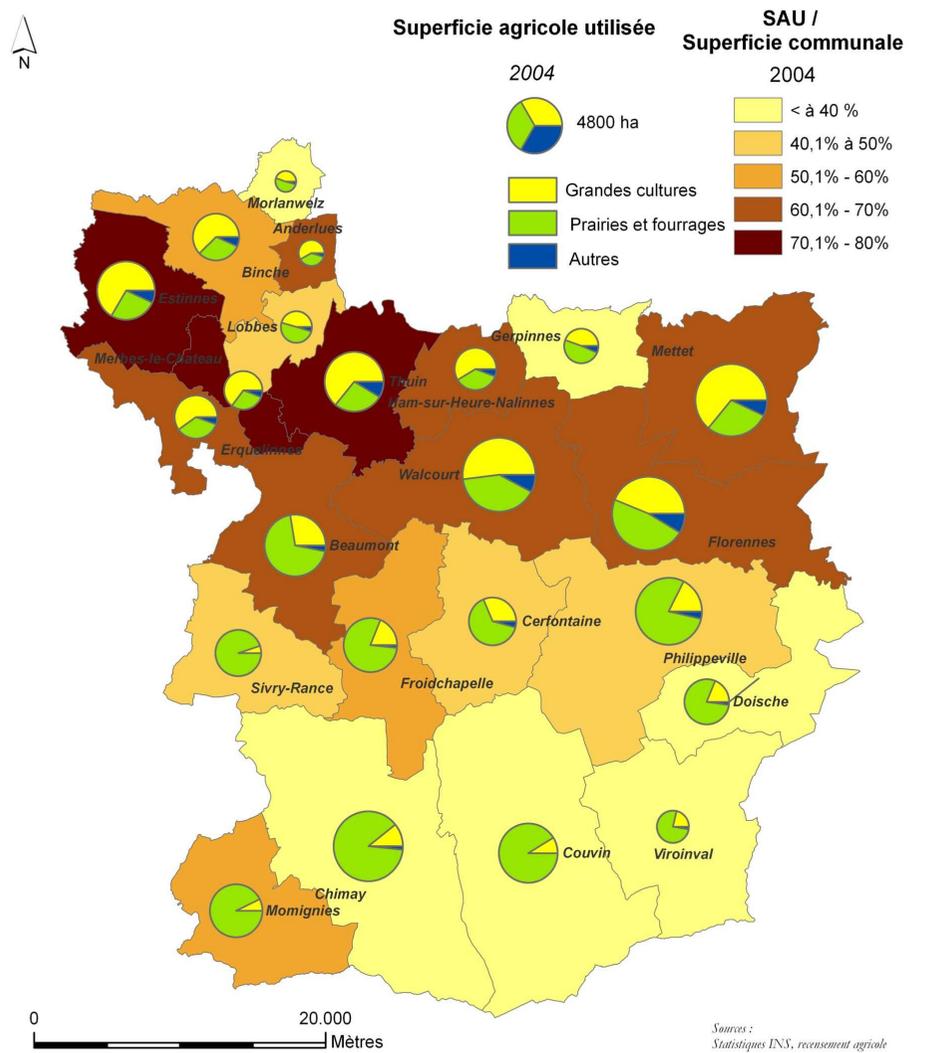
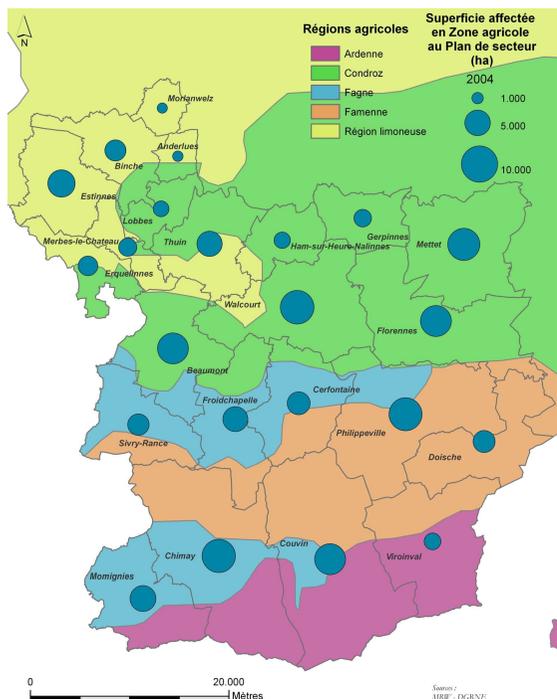


Tableau 2.11. Superficie agricole utilisée et affectée

ξ Le tableau présente la SAU (en ha) et son évolution entre 1980 et 2004.

	SAU en 1980	SAU en 2004	Evolution 1980-2004	SAU / superficie communale	SAU / zone agricole du PS
Beaumont	6295	5924	-5,9 %	63,7 %	0,81
Chimay	7826	7632	-2,5 %	38,7 %	0,90
Froidchappelle	4656	4552	-2,2 %	52,9 %	0,96
Momignies	4831	4355	-9,9 %	50,9 %	0,84
Sivry-Rance	3151	3327	+5,6 %	45,6 %	0,96
Botte du Hainaut	26761	25792	-3,6 %	48,2 %	0,88
ESEM	99394	98960	-0,4 %	49,3 %	0,93

Sources : Statistiques INS et Plan de secteur vectoriel MRW-DGATLP

Sources : Statistiques INS, recensement agricole

ID 2.4.2. Les exploitations agricoles

ξ L'indicateur étudie le potentiel économique du secteur agricole au travers de la caractérisation des unités de production. Deux sources d'informations ont été considérées. L'évolution des exploitations agricoles est étudiée au niveau communal sur base des statistiques du recensement agricole établi depuis 1980 par l'INS. La répartition spatiale des exploitations au sein du territoire est étudiée grâce à l'analyse d'un répertoire d'exploitants agricoles provenant de listings établis par la Fondation Rurale de Wallonie et les Administrations communales. Il est à noter que ce dernier ne permet pas de localiser l'entièreté des exploitations recensées par l'INS (603 recensées pour 549 localisées).

Six caractéristiques sont prises en compte dans le cadre de ce premier indicateur :

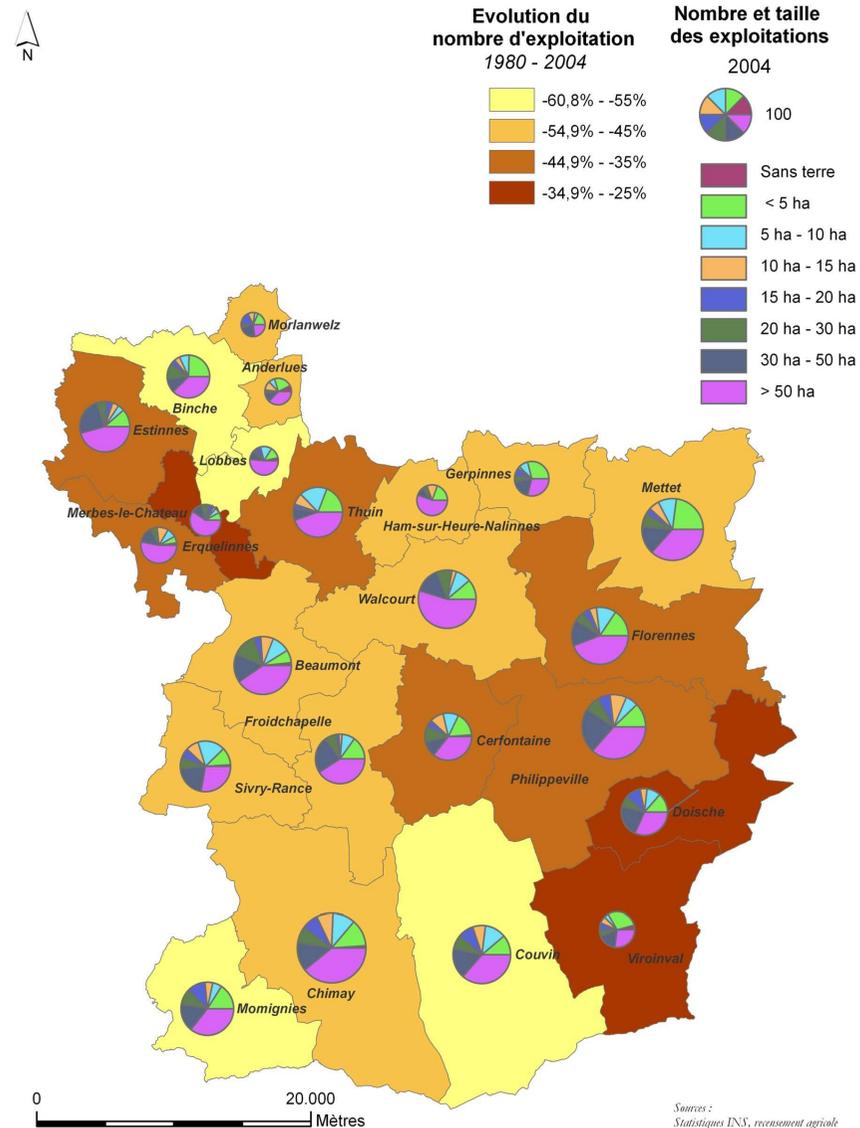
- Evolution des exploitations agricoles
- Taille des exploitations agricoles
- Age des chefs d'exploitation
- Modes de faire-valoir
- Nombre d'emploi
- Orientation Technico-économique

Tableau 2.12. Nombre d'exploitations agricoles

ξ Le tableau présente l'évolution du nombre d'exploitations agricoles dans les différentes communes depuis 1980.

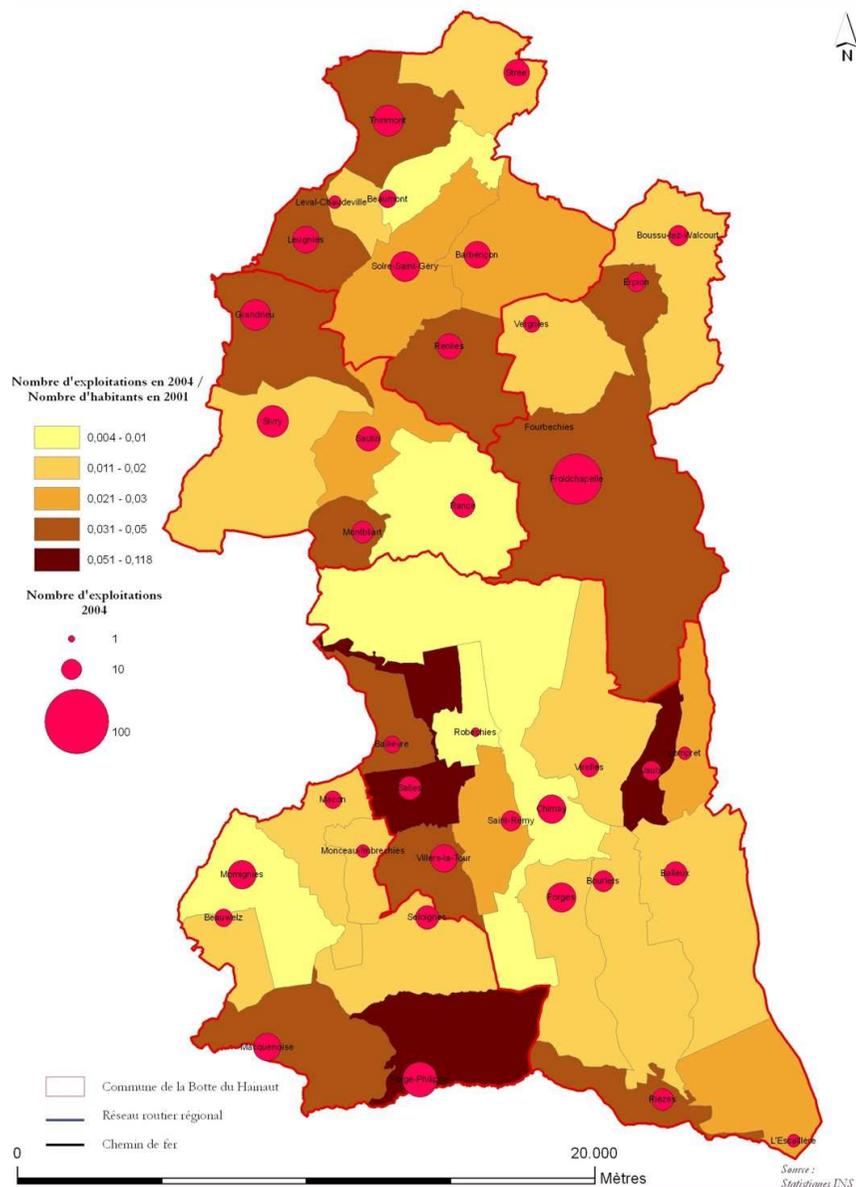
	En 1980	En 1994	En 2004	Evolution 1980-2004	Evolution 1994-2004
Beaumont	268	174	126	-52 %	- 27 %
Chimay	349	234	181	-48 %	- 22 %
Froidchapelle	173	130	93	-46 %	- 28 %
Momignies	262	199	106	-59 %	-46 %
Sivry-Rance	191	161	97	-49 %	-39 %
Botte du Hainaut	1243	898	603	-51 %	-32 %
ESEM	3865	2830	2001	-48 %	-29 %
Région wallonne	37840	25733	17712	-53 %	-31 %

Sources : Statistiques INS

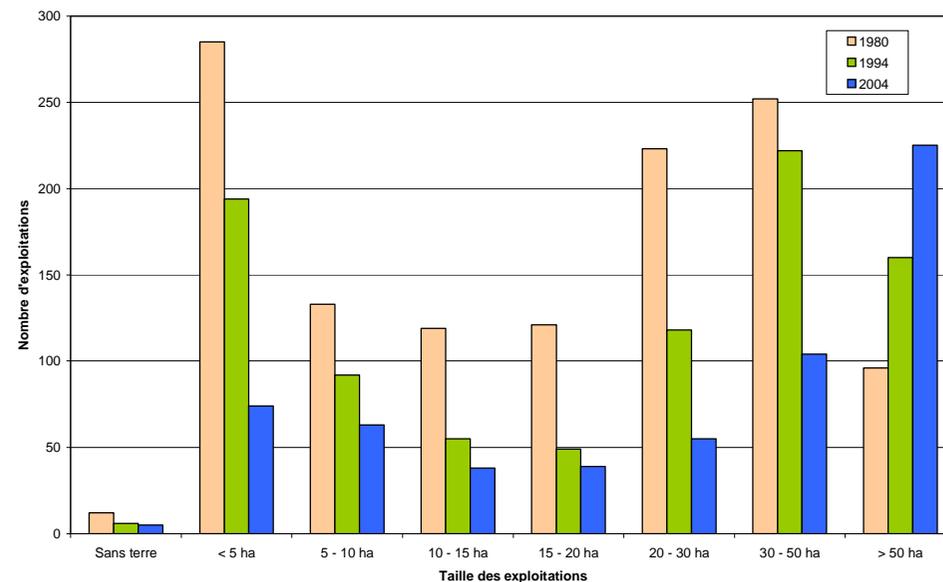


Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Sources : Statistiques INS, recensement agricole



Evolution de la taille des exploitations en Botte du Hainaut



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

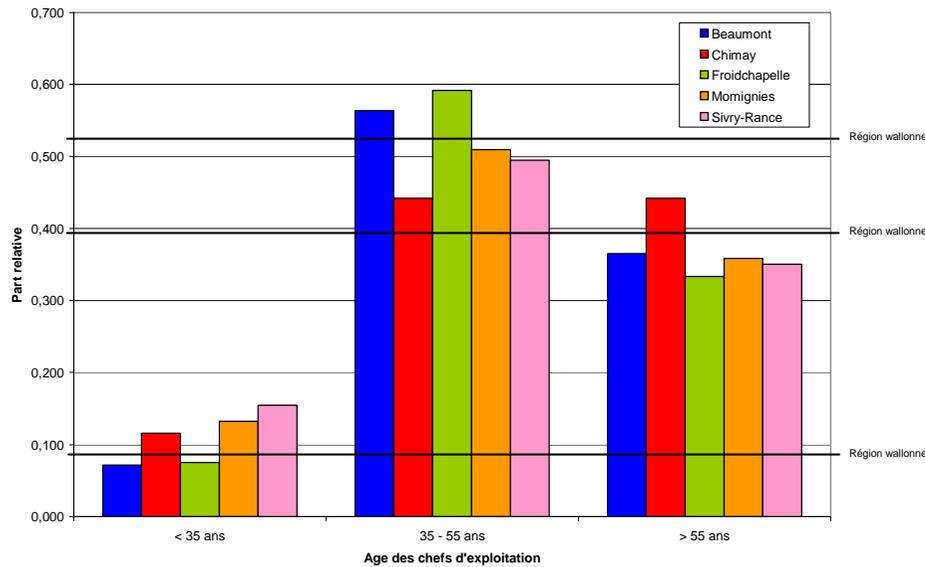
Tableau 2.13. Taille des exploitations agricoles

Le tableau présente la part relative des exploitations de moins de 5 ha et de plus de 50 ha en 1980 et en 2004.

	En 1980 < 5 ha	En 1980 > 50 ha	En 2004 < 5 ha	En 2004 > 50 ha
Beaumont	21 %	10 %	7 %	40 %
Chimay	23 %	9 %	12 %	39 %
Froidchappelle	9 %	9 %	15 %	41 %
Momignies	29 %	7 %	16 %	36 %
Sivry-Rance	27 %	2 %	11 %	28 %
Botte du Hainaut	23 %	7 %	12 %	37 %
ESEM	24 %	13 %	15 %	40 %
Région wallonne	-	-	-	-

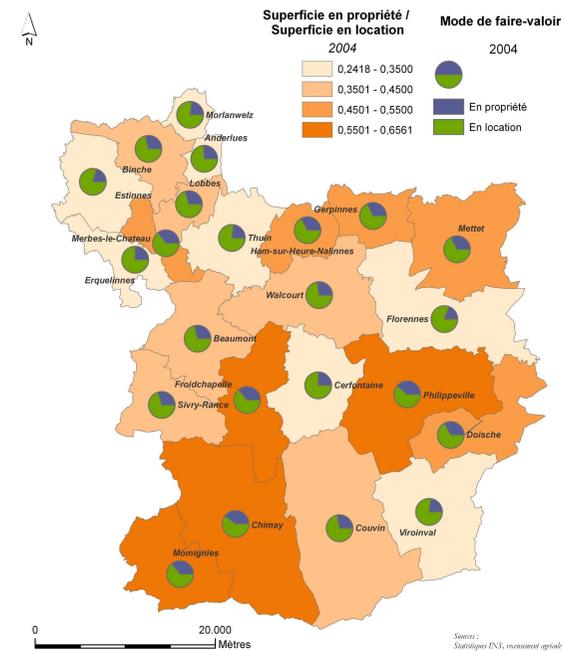
Sources : Statistiques INS

Age de chefs d'exploitation



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Modes de faire-valoir



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Tableau 2.14. Age des chefs d'exploitation

Le tableau présente la part relative des différentes classes d'âge des chefs d'exploitation.

	< 35 ans	35 – 55 ans	> 55 ans
Beaumont	7,1 %	56,3 %	36,5 %
Chimay	11,6 %	44,2 %	44,2 %
Froidchapelle	7,5 %	59,1 %	33,3 %
Momignies	13,2 %	50,9 %	35,8 %
Sivry-Rance	15,5 %	49,5 %	35,1 %
Botte du Hainaut	10,9 %	51,1 %	38,0 %
ESEM	8,9 %	53,5 %	37,5 %
Région wallonne	8,1 %	52,6 %	39,3 %

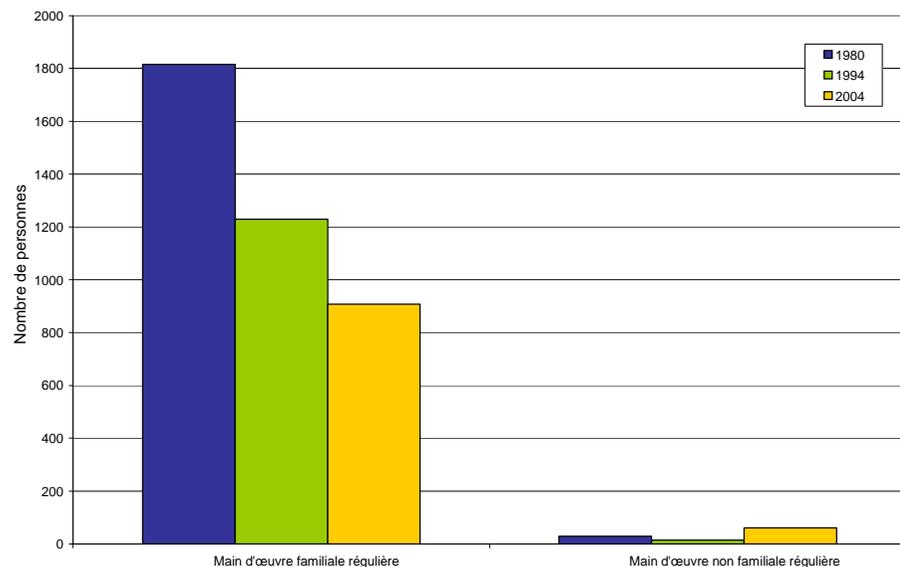
Sources : Statistiques INS

Tableau 2.15. Modes de faire-valoir

Le tableau présente la proportion (moyenne communale) de terre dont l'exploitant est propriétaire et locataire

	Propriété	Location
Beaumont	28,7 %	71,2 %
Chimay	39,6 %	60,3 %
Froidchapelle	35,9 %	63,8 %
Momignies	36,0 %	64,0 %
Sivry-Rance	29,6 %	70,4 %
Botte du Hainaut	34,5 %	65,4 %
ESEM	29,5 %	70,1 %
Région wallonne	30,2 %	69,2 %

Sources : Statistiques INS



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Tableau 2.16. Main d'œuvre familiale et non familiale

⊗ Le tableau présente la main d'œuvre familiale et non familiale en 2004
[Nombre de personnes]

	MO familiale régulière	MO non familiale régulière
Beaumont	191	9
Chimay	280	32
Froidchapelle	134	5
Momignies	144	7
Sivry-Rance	159	7
<i>Botte du Hainaut</i>	<i>908</i>	<i>60</i>
<i>ESEM</i>	<i>3010</i>	<i>289</i>
<i>Région wallonne</i>	-	-

Sources : Statistiques INS

ID 2.4.3. Les filières agricoles

ξ L'indicateur étudie les filières de productions agricoles. La caractérisation des exploitations agricoles est ainsi basée sur l'étude des spéculations végétales et animales.

Quatre caractéristiques sont prises en compte dans le cadre de ce troisième indicateur :

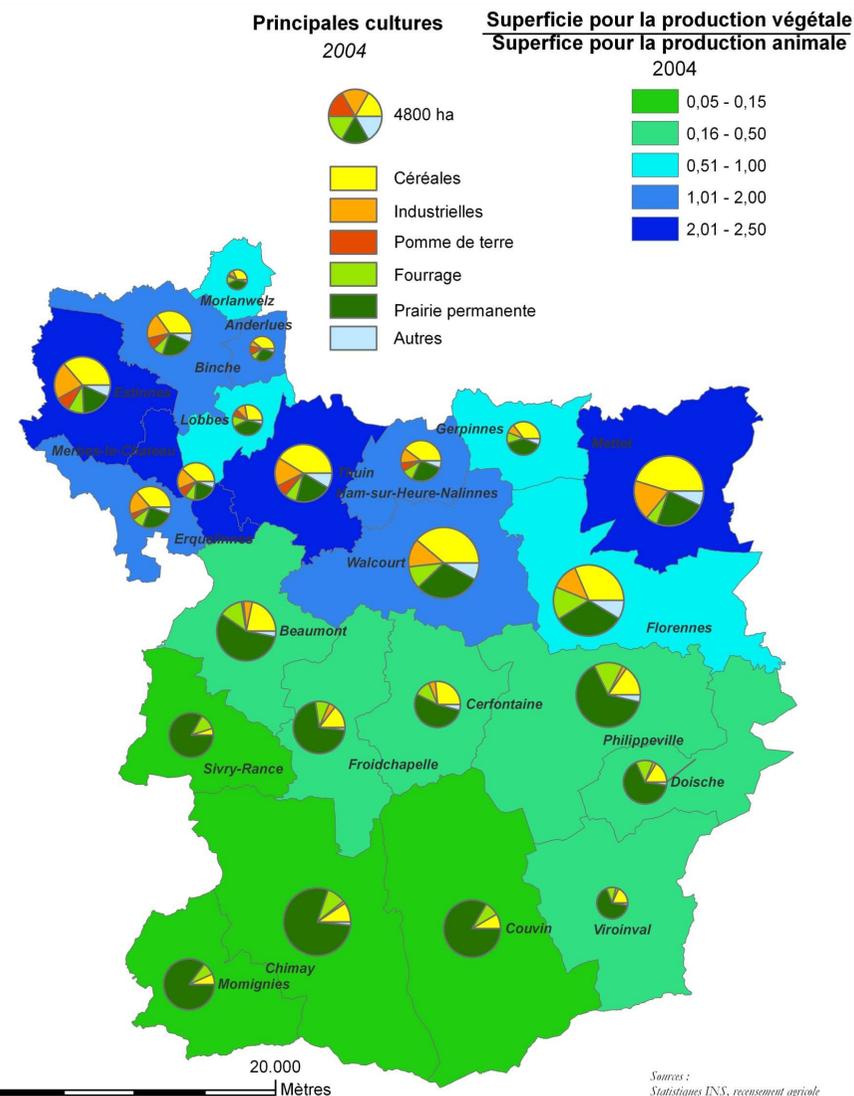
- Les productions végétales
Les données sont issues du recensement agricole. Elles caractérisent les superficies affectées à un type de culture l'année du recensement.
- Les productions animales
Les données sont issues du recensement agricole. Elles caractérisent le type et le nombre d'animaux présents au sein des exploitations à la période du recensement
- Les démarches qualités
- Les activités de diversification
Les données sont issues des catalogues de promotion de ces activités : agritourisme, fermes pédagogiques et produits du terroir.

Tableau 2.17. Productions végétales

ξ Le tableau présente, pour l'année 2004, d'une par le ratio entre la superficie réservée aux filières de culture et celle réservée aux filières animales et le pourcentage d'exploitations avec les productions mentionnées.

	Production végétale / Production animale	Culture céréalières grain	Culture industrielles	Surface toujours en herbe
Beaumont	0,40	66 %	25 %	97 %
Chimay	0,13	29 %	3 %	97 %
Froidchapelle	0,24	31 %	12 %	97 %
Momignies	0,08	22 %	2 %	98 %
Sivry-Rance	0,05	25 %	2 %	99 %
Botte du Hainaut	0,18	35 %	9 %	97 %
ESEM	0,67	66 %	53 %	89 %
Région wallonne	0,70	56 %	37 %	87 %

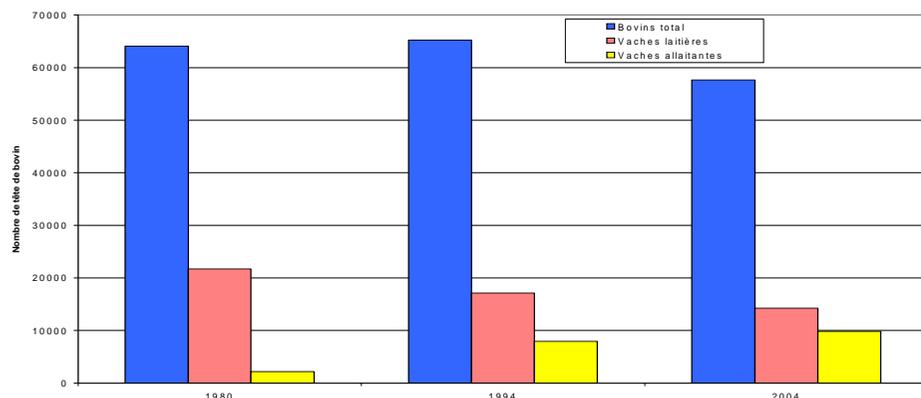
Sources : Statistiques INS



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Sources : Statistiques INS, recensement agricole

La caractérisation des exploitations agricoles est basée sur l'étude des spéculations animales. Le nombre d'exploitations avec bovin et le nombre moyen de bovins par exploitation sont présentés dans le tableau. L'évolution du cheptel bovin entre 1980 et 2004 permet de retracer les mutations agricoles. La charge en bétail correspond au rapport entre le nombre d'animaux exprimés en Unité Gros Bétail (UGB) et la superficie qui leur est directement réservée (fourrage + prairies permanentes). Une charge en bétail élevée traduit une exploitation intensive et donc un risque de pollution des eaux de surfaces et souterraines.



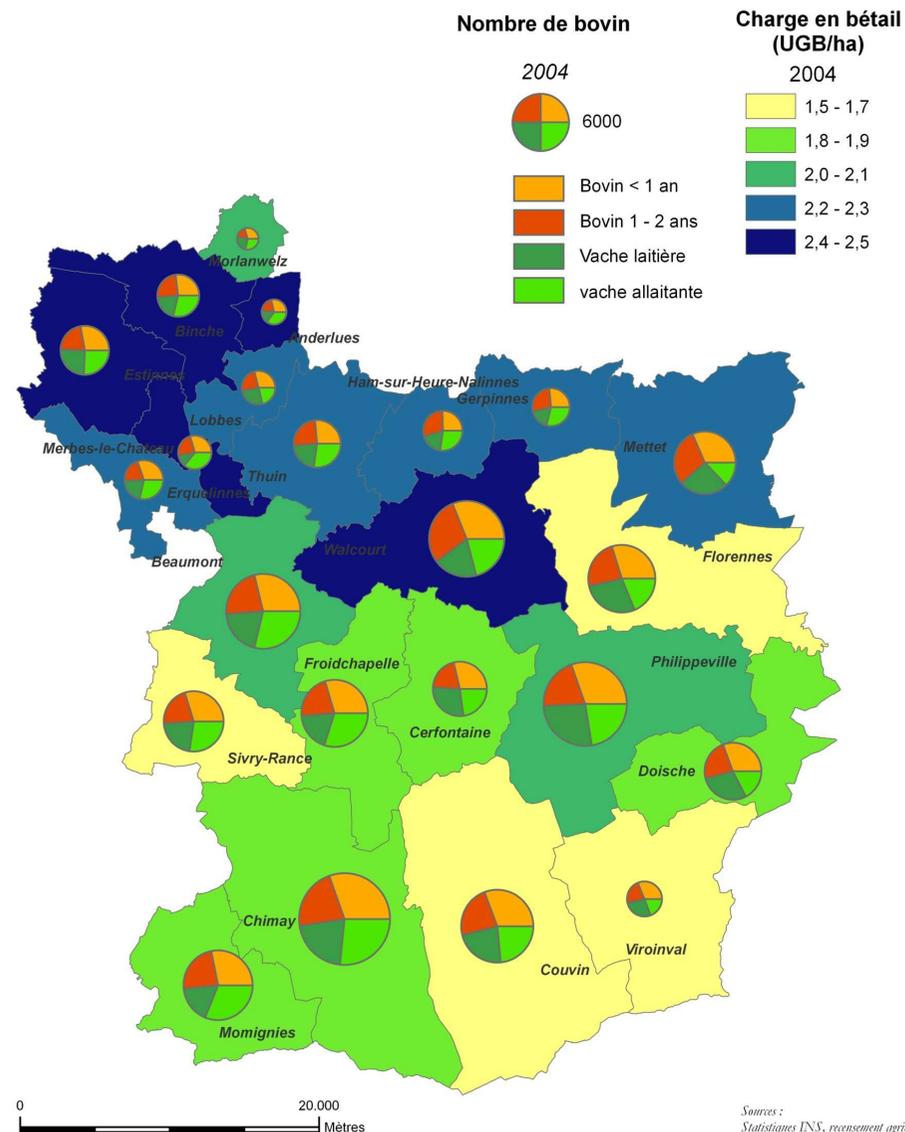
Sources : INS, recensement agricole

Tableau 2.18. Productions animales

Le tableau présente les caractéristiques principales du cheptel.

	Exploitation avec bovin	Nombre de bovin moyen	Vache allaitante / vache laitière	Charge en bétail (UGB/ha)
Beaumont	117	102	0,69	2,0
Chimay	159	112	0,79	1,8
Froidchapelle	81	121	0,62	1,8
Momignies	97	105	0,56	1,8
Sivry-Rance	89	88	0,79	1,7
Botte du Hainaut	543	106	0,69	1,8
ESEM	1499	107	0,90	2,0
Région wallonne	13097	-	-	2,4

Sources : Statistiques INS



Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Sources : Statistiques INS, recensement agricole

Tableau 2.19. Activités de diversification

Le tableau présente le nombre de fermes proposant des activités récréatives et touristiques parallèlement aux activités de production en 2005.

	Tourisme à la ferme	Ferme pédagogique	Produits du terroir
Beaumont	1	0	6
Chimay	4	0	10
Froidchapelle	1	2	5
Momignies	1	0	4
Sivry-Rance	3	1	8
Botte du Hainaut	10	3	33
ESEM	21	8	*
Région wallonne	*	54	*

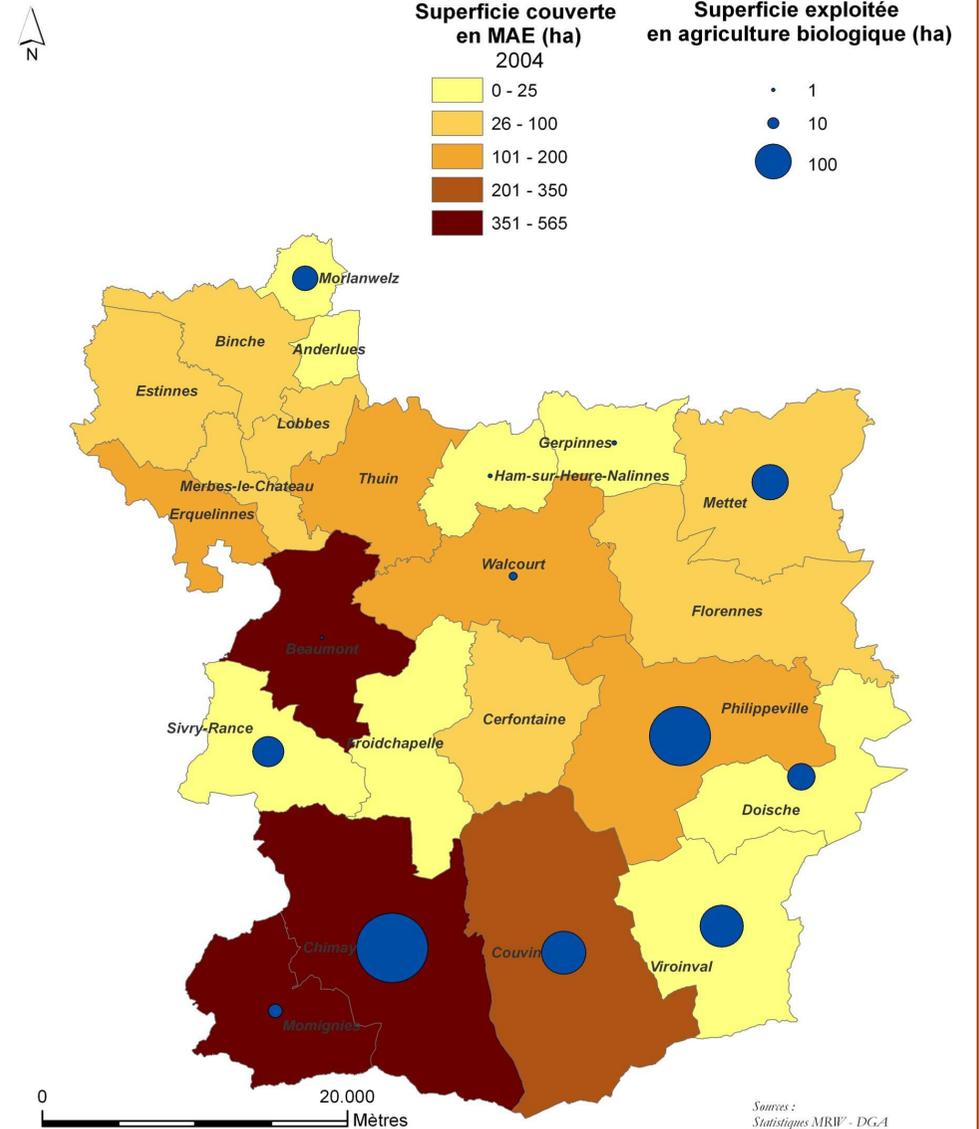
Sources : Accueil Champêtre en Wallonie 2004 et enquête GAL 2005

Tableau 2.20. Démarches qualités

Le tableau présente le nombre de fermes engagées dans une démarche d'agriculture biologique et les superficies concernées en 2004. Pour les mesures agri-environnementales, les statistiques reprennent le nombre de demandes de subvention ainsi que les superficies concernées en 2004

	Agriculture biologique		MAE	
	Exploitations	Superficie	Demandes	Superficies
Beaumont	1	64,3 ha	357	353,4 ha
Chimay	7	392,9 ha	109	564,6 ha
Froidchapelle	0	0 ha	166	17,5 ha
Momignies	1	15,4 ha	130	457,2 ha
Sivry-Rance	2	75,4 ha	40	4,7 ha
Botte du Hainaut	11	484,4 ha	802	1397,6 ha
ESEM	33	1284,6 ha	2307	2792,8 ha
Région wallonne	481	20542,0 ha	11667	46751,4 ha

Sources : Statistiques DGA



Sources : Statistiques DGA

Analyse

➤ Le territoire de la Botte du Hainaut se positionne sur un territoire assez hétéroclite du point de vue des conditions physiques. Entre la Région limoneuse à la pointe nord de Beaumont et l'Ardenne au sud de Chimay et Momignies, ce n'est pas moins de 5 régions agricoles qui composent le territoire. La Région ardennaise et la Famenne sont des régions boisées comptant une faible exploitation agricole. Par contre, la Région limoneuse, le Condroz et la Fagne sont largement exploités par l'agriculture.

L'agriculture reste un secteur d'activité important. La superficie agricole utile couvre plus de 25500 ha, soit un peu moins de 50% du territoire de la Botte du Hainaut. Bien qu'en diminution constante depuis 1980, les paysages ouverts de la région restent façonnés par une agriculture tournée vers l'élevage bovin.

Les potentialités physiques des différentes régions se marquent par une différence structurelle de l'agriculture entre le nord (Condroz et Région limoneuse) et le sud (Fagne et Ardenne).

- Au nord (Beaumont et nord de Froidchapelle), les terres sont propices aux grandes cultures, ce qui se traduit par une superficie agricole utile couvrant une grande partie du territoire (64% à Beaumont). Les champs exploités pour les spéculations végétales sont nombreux et représentent environ 30% de la SAU à Beaumont ;
- Au sud (Sivry-Rance, Froidchapelle, Chimay et Momignies), l'élevage bovin est largement dominant dans la région de la Fagne. Les SAU communales sont nettement moindres du fait de l'importance des surfaces boisées. Les superficies dédiées aux spéculations animales (fourrages + prairies) couvrent plus de 90% de la SAU communale.

A l'image de la Région wallonne, la SAU de la Botte du Hainaut est en diminution par rapport à 1980 d'environ 3,6%, ce qui représente un peu moins de 1.000 ha. La Botte du Hainaut exploite 3,3% de la SAU wallonne, en 2004.

➤ En 2004, les exploitations agricoles de la Botte du Hainaut sont au nombre de 603. Elles restent un élément de la vie villageoise très important dans plusieurs villages tels que Forge-Philippe, Salles et Vaulx. Le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution, suivant en-cela les tendances observées en Région wallonne. En 25 ans, 640 exploitations ont disparu.

L'âge des exploitants bien que vieillissant montre une part de jeunes chefs d'exploitation plus élevée qu'en Région wallonne. Cela est particulièrement vrai dans les régions d'élevage. Dans les régions de grandes cultures, l'âge moyen est plus élevé. L'exploitation en propriété est plus importante dans la Botte du Hainaut que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse et en Région wallonne. Cela montre une dépendance un peu moindre des agriculteurs vis-à-vis des propriétaires fonciers.

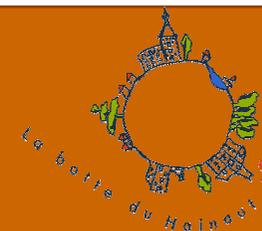
➤ Suite aux différentes politiques européennes, le secteur agricole a subi d'importantes mutations qui ont conduit à différentes évolutions marquantes :

- Plus de 50% des exploitations ont cessés leurs activités ;
- La taille moyenne des exploitations a fortement augmenté pour atteindre 43 ha dans la Botte du Hainaut en 2004. Seule la catégorie des exploitations de plus de 50 ha est en augmentation sur la période 1980-2004. Cette catégorie reprend désormais 37% des exploitations de la Botte ;
- Le nombre moyen de bovin par exploitation est passé de 52 têtes en 1980 à 106 têtes en 2004 ;
- Les orientations animales des exploitations ont changé suite à l'augmentation des rendements laitiers et l'instauration des quotas. L'orientation viandeuse des exploitations s'est ainsi développée dans la région. Alors que la région comptait en 1980, 10 vaches laitières pour 1 vache allaitante, elle comptait en 2004 1,5 vache laitière pour 1 vache allaitante ;
- Les activités des exploitations se sont diversifiées soit du fait des incitants financiers soit suite à l'apparition de nouvelles demandes de la part des consommateurs. La Botte compte ainsi plus de
 - 1.300 ha concernés par des mesures agri-environnementales (5% de la SAU) ;
 - 500 ha exploités en agriculture biologique au sein de 11 exploitations (2% de la SAU) ;
 - 10 exploitations offrant des activités agritouristiques soit gîtes à la ferme, soit en chambres d'hôtes à la ferme (1% des exploitations agricoles) ;
 - 3 fermes pédagogiques offrant des activités de découvertes du milieu agricole ;
 - 33 fermes valorisent en produit du terroir les productions essentiellement dans des produits à base de lait (beurre, fromage, yaourt, glace).

➤ Parallèlement au secteur agricole, s'est développée à Chimay une industrie agroalimentaire florissante et renommée autour de la marque 'Chimay' : Bières trappistes, fromages et salaisons. Le secteur agricole génère environ 1.000 emplois répartis entre :

- L'agriculture emploie une main d'œuvre qui reste majoritairement familiale et indépendante (+/- 850 personnes employées régulièrement), mais la main d'œuvre non familiale régulière est en croissance +/- 60 personnes) ;
- L'agroalimentaire offre 200 emplois salariés en 2003 principalement sur la commune de Chimay. La croissance du secteur en terme d'emplois salariés est de +22% entre 1993 et 2003.

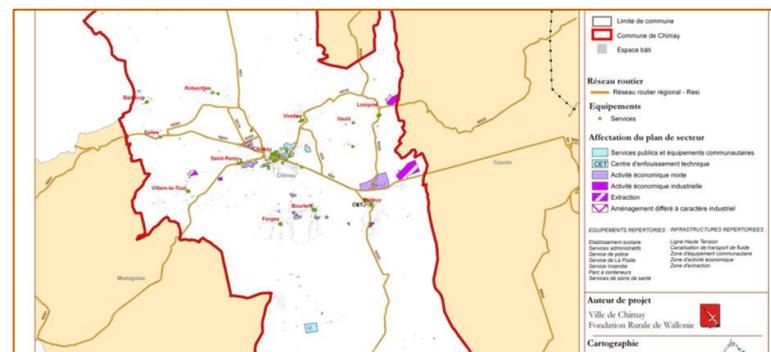
Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut



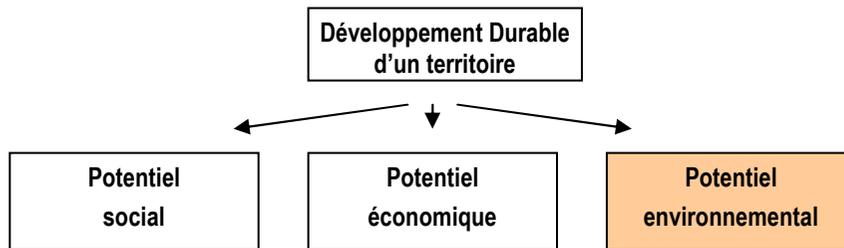
Thème n°3

Potentiel environnemental

*La structure spatiale
L'accessibilité du territoire
Les ressources naturelles*



Le troisième thème de ce tableau de bord s'articule autour du potentiel environnemental. Il s'attache à décrire l'organisation du territoire afin de comprendre les facteurs qui favorisent sa croissance et d'identifier les freins qu'il faut surmonter. Il a pour objectif de décrire les composantes spatiales du territoire afin d'aider à la compréhension des dynamiques internes à la Botte du Hainaut.



Les composantes spatiales abordées sont traitées au travers de 2 fiches :

- La première fiche concerne la **structure spatiale**. Elle étudie la morphologie générale du territoire aux différentes échelles de perception. L'analyse des territoires vécus offrant une interprétation des comportements de la population succède à un recadrage du territoire dans son contexte régional et européen. Il a pour objectif d'offrir un cadre de réflexion sur la position de la Botte du Hainaut dans le contexte actuel qui tend vers la mutation des territoires institutionnels en territoires de projet.
- La deuxième fiche s'attache à étudier l'**accessibilité du territoire**. Elle étudie la structure générale des systèmes de transport dans leurs différentes composantes. Il s'agit donc de caractériser les réseaux routiers et de transports publics afin d'identifier les potentialités de chaque village au regard de son accessibilité multimodale afin de favoriser un développement cohérent de la Botte.

- La troisième fiche présente **les ressources naturelles** de la Botte du Hainaut. Elle décrit l'importance du milieu forestier et précise sa structure et sa composition, propose un aperçu de l'interaction entre les activités agricoles et le milieu naturel et recense l'ensemble des zones qui bénéficient d'un statut de protection de la nature. Cette fiche permet de conclure ce document en mettant en évidence une de ces ressources principales à savoir la qualité de son environnement.

Le travail de caractérisation réalisé doit se poursuivre au travers de questionnement sur les atouts, faiblesses, opportunités et les menaces qui concernent chaque entité. Il permettra alors de servir de base de réflexion aux politiques communales et supra-communales en matière de développement durable de chaque portion du territoire.

Indicateurs

Structure spatiale		
ID 3.1.1.	Structure spatiale interrégionale	F3.1 - 3
ID 3.1.2.	Structure spatiale régionale	F3.1 - 4
ID 3.1.3.	Structure spatiale locale	F3.1 - 5
ID 3.1.4.	Territoires vécus	F3.1 - 6
Accessibilité du territoire		
ID 3.2.1.	Étendue du réseau routier	F3.2 - 8
ID 3.2.2.	Efficacité du réseau routier	F3.2 - 9
ID 3.2.3.	Accessibilité routière	F3.2 - 10
ID 3.2.4.	Desserte spatiale en transports en commun	F3.2 - 11
ID 3.2.5.	Desserte fréquentielle en transports en commun	F3.2 - 12
ID 3.2.6.	Accessibilité en transports en commun	F3.2 - 12
Les ressources naturelles		
ID 3.3.1.	Le milieu forestier	F3.2 - 14
ID 3.3.2.	L'espace agricole	F3.2 - 16
ID 3.3.3.	Les zones protégées	F3.2 - 16

ID 3.1.1. Structure spatiale européenne

ξ La structure spatiale européenne est étudiée au regard de la position des différentes métropoles européennes et des orientations du Schéma de Développement de L'espace Communautaire (SDEC). Ce dernier a défini les orientations des politiques européennes en matière de développement spatial, pariant sur le développement d'aires urbaines selon le modèle polycentrique. La Botte du Hainaut se positionne dans la grande région nord-ouest de l'Europe au centre de 4 aires urbaines polarisées par Paris, Lille, Bruxelles et Luxembourg. Les liaisons entre ces régions urbaines constituent des eurocorridors qui forment un quadrilatère dont le centre se trouve à La Capelle. Parallèlement, le SDEC propose de favoriser un développement endogène des territoires ruraux en partenariat avec les villes et métropoles.

Les travaux de Rozenblat et Cicille [2003] ont conduit à la définition d'une hiérarchie européenne basée sur de nombreux critères qui a permis d'identifier 7 catégories que nous avons ramenées à 4 dans le cadre de cette étude pour mieux rendre compte des polarités supra-régionales :

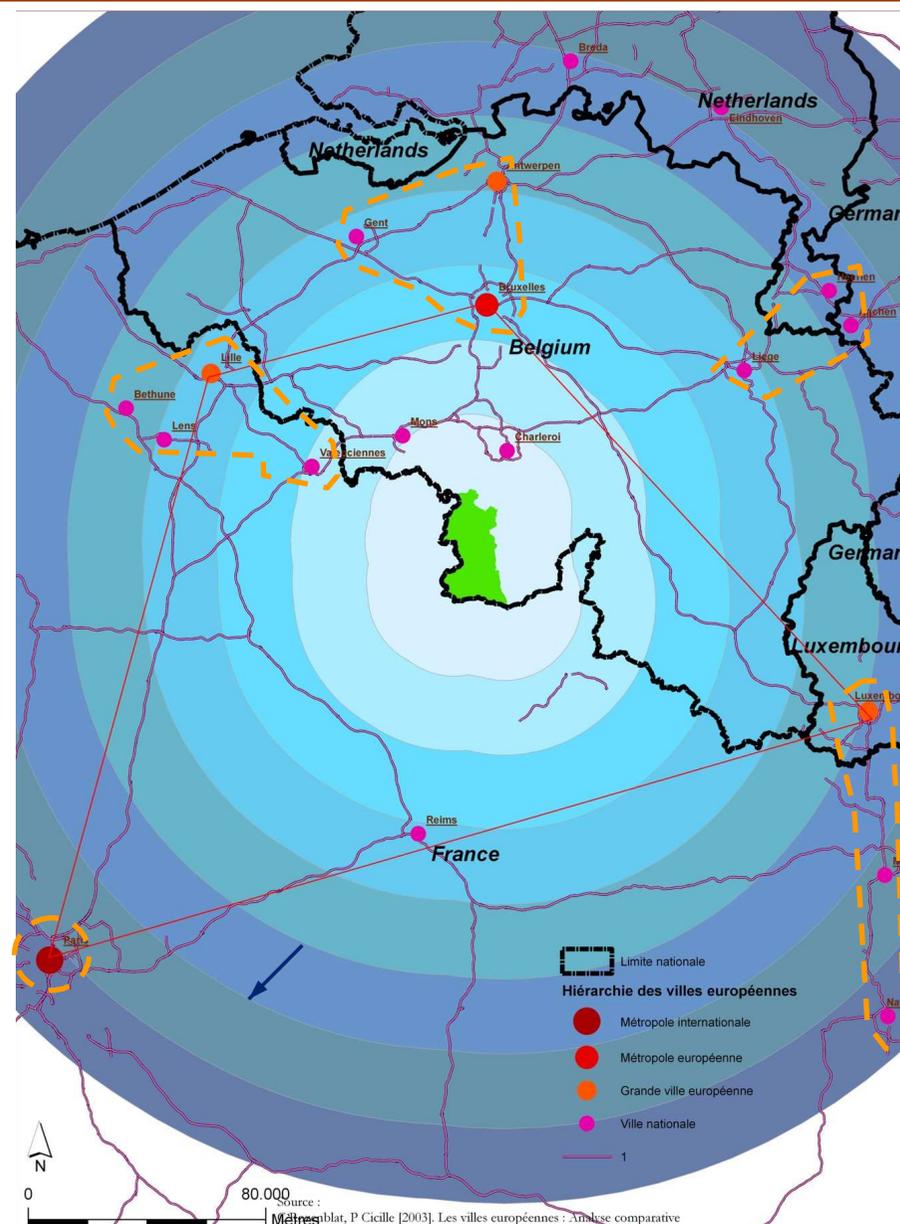
- Les métropoles internationales
- Les métropoles européennes
- Les grandes villes européennes
- Les villes nationales

Sources : Schéma de Développement de l'Espace Communautaire [1999]

Tableau 3.1. Les pôles d'influences européens

ξ La distance et le temps de parcours entre la Botte et les pôles voisins permet d'en caractériser l'influence

Métropole européenne	Pays	Distance depuis Rance	Temps de parcours estimés
Paris	France	230 km	3 h 15 min
Lille	France	125 km	1 h 30 min
Bruxelles	Belgique	100 km	1 h 20 min
Luxembourg	Luxembourg	190 km	2 h 15 min



Sources : C. Rozenblat et P. Cicille [2003]. Les Villes européennes : analyse comparative

ID 3.1.2. Structure spatiale régionale

ξ La structure spatiale interrégionale est cartographiée sur base des typologies communales réalisées de part et d'autre de la frontière.

En France, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) caractérise dans son zonage en aire urbaine les communes en deux espaces : l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale. Pour chaque espace elle identifie des pôles et des communes polarisées.

En Belgique, la Conférence Permanente pour le Développement Territorial (CPDT) a réalisé un travail similaire en définissant un zonage urbain reprenant 4 catégories wallonnes : Agglomérations wallonnes – Périphéries des agglomérations – Petites villes – Zones rurales.

La cartographie de ces zonages, bien qu'utilisant des méthodologies différentes, a la même finalité. Elle permet d'étudier la structure spatiale à un niveau interrégional.

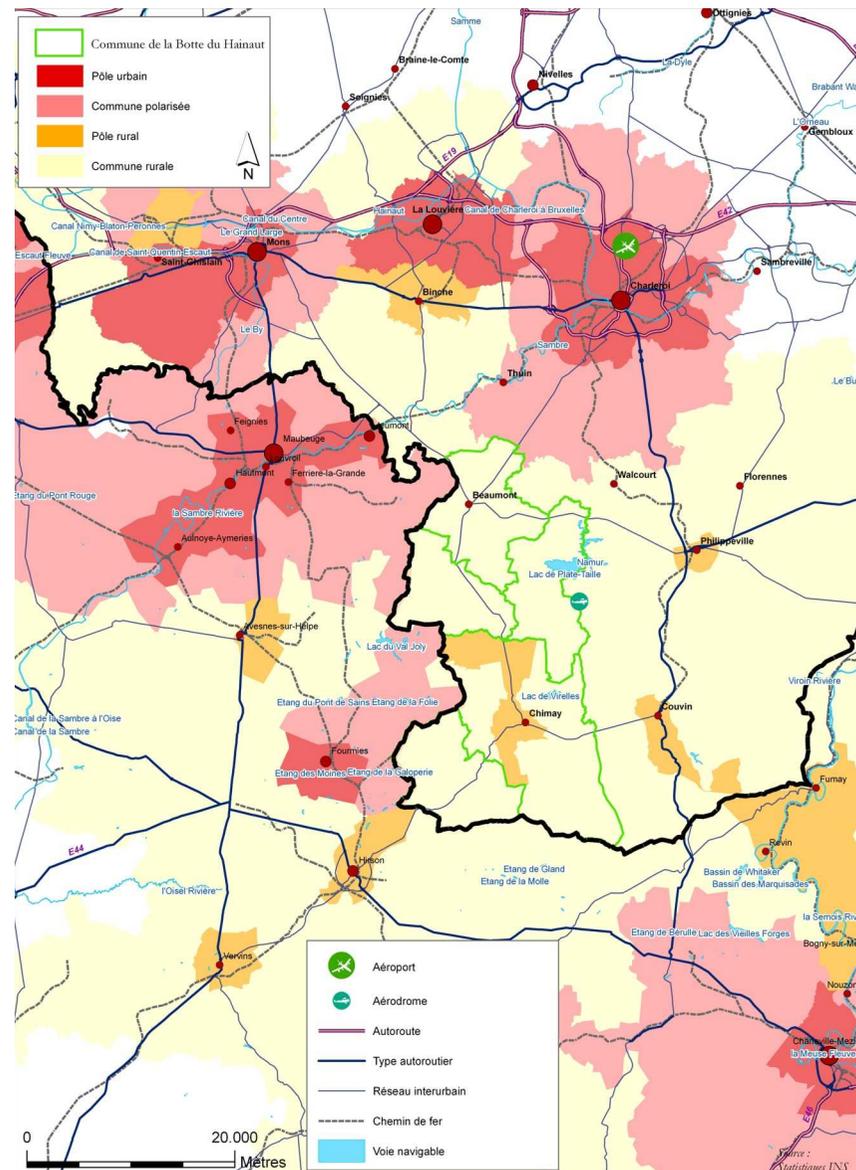
Sources : Statistiques INSEE et CPDT, les coûts de la désurbanisation

Tableau 3.2. Les pôles d'influences interrégionaux

ξ La distance entre la Botte et les pôles régionaux voisins permet d'en caractériser l'influence tandis que leur population indique leur importance

Pôles urbains	Pays	Distance depuis Rance	Population 1999 (FR) 2001 (BE)
Charleroi	Belgique	40 km	276967
Maubeuge	France	35 km	99900
La Louvière	Belgique	45 km	122981
Mons	Belgique	49 km	155865
Charleville-Mézières	France	72 km	65727
Fourmies	France	31 km	17151
Pôles ruraux			
Chimay	Belgique	12 km	3945
Hirson	France	36 km	11229
Couvin	Belgique	26 km	3891
Philippeville	Belgique	36 km	2513
Avesnes-sur-Helpe	France	38 km	8294

Sources : Statistiques INS et INSEE



Sources : Gouvernement wallon, (1999). Schéma de Développement de l'Espace Régional, MRW DG.ATLP – occupation du sol

ID 3.1.3. Structure spatiale locale

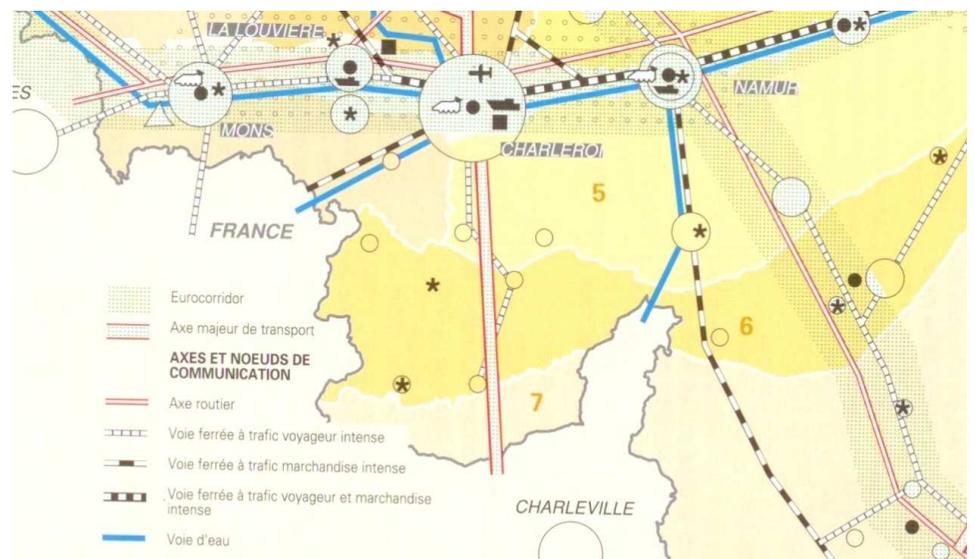
ξ Pour rappel, le SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional) définit un cadre de référence en matière de développement du territoire wallon. La Botte du Hainaut, ne disposant pas de pôle de plus de 5000 emplois, y est considérée comme une région sous l'influence de la région urbaine de Charleroi. Elle se caractérise par une haute valeur de son patrimoine naturel, encore non soumis aux pressions touristiques et résidentielles.

Le « Projet de structure spatiale pour la Wallonie », qui y est présenté a pour objectif d'orienter le développement du territoire régional.

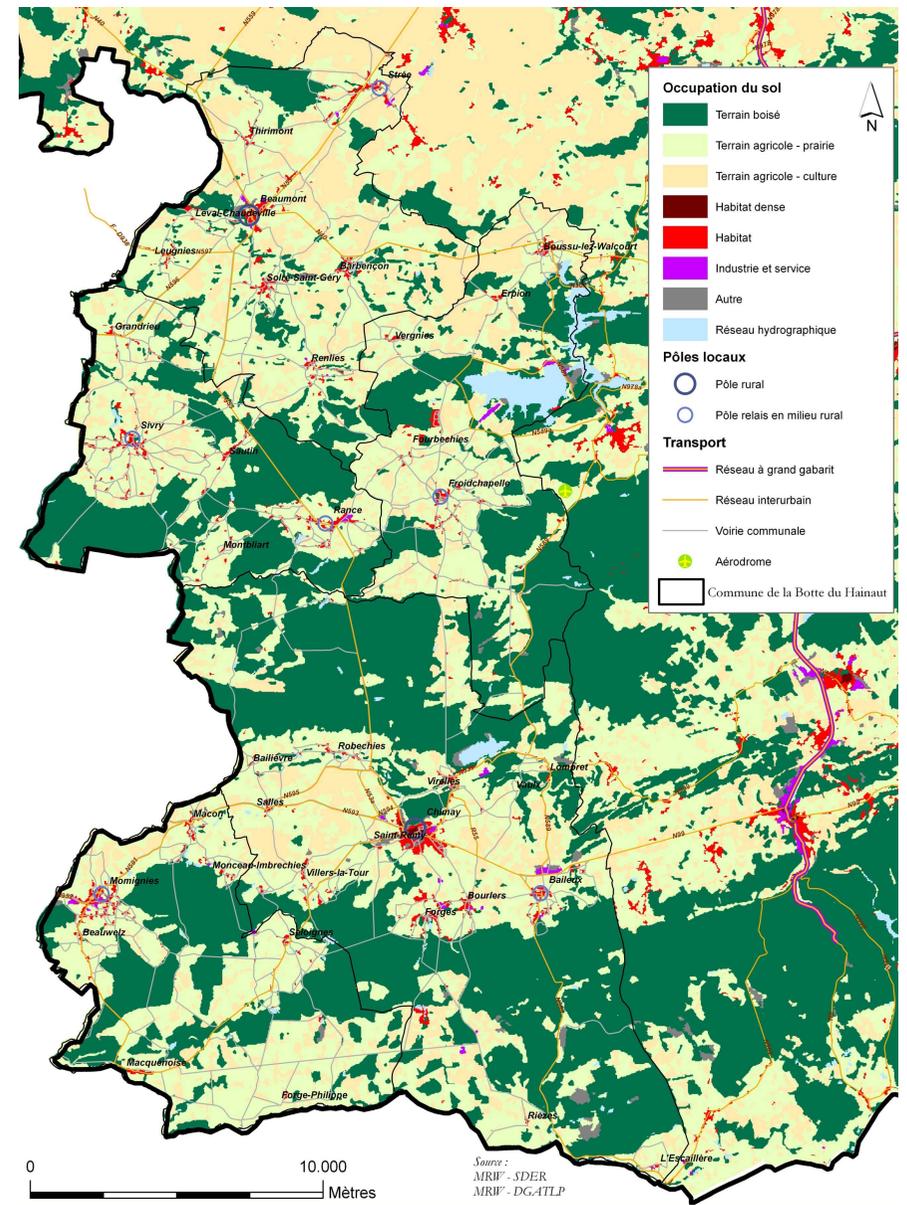
La Botte du Hainaut y a la particularité de se localiser en marge des eurocorridors et aires métropolitaines. Plusieurs pôles, définis comme les moteurs de la structuration et du développement du territoire, y sont proposés :

- Beaumont et Chimay doivent devenir des pôles d'appui en milieu rural destinés à polariser les communes rurales qui les joutent. Il est ainsi nécessaire d'y assurer la présence de services et d'équipements répondant à cette fonction polarisante.
- Par ailleurs, Chimay et le site des barrages de l'Eau d'Heure doivent devenir des pôles d'appui sur le plan touristique en valorisant leurs atouts par des équipements, des services et des activités de qualité destinés aux touristes.

En matière de transport, la Botte est bordée, sans bénéficier de sa traversée, par l'axe majeur de transport (RN5) visant à relier Bruxelles – Charleroi – Reims et Lyon.



Sources : Gouvernement wallon, (1999). Schéma de Développement de l'Espace Régional



0 10.000 Mètres

Source : MRW - SDER MRW - DGATLP

Sources : Gouvernement wallon, (1999). Schéma de Développement de l'Espace Régional, MRW DGATLP – occupation du sol

ID 3.1.4. Les territoires vécus

ξ L'étude des déplacements domicile-lieu de travail et de l'organisation territoriale des services permet de définir des territoires vécus. Ceux-ci indiquent les influences entre pôles de services et d'emploi et leurs aires de recrutement. L'appartenance à un bassin de vie ou d'emploi exprime une certaine affinité de comportement des résidents du territoire vis-à-vis des pôles de service ou d'emploi. L'étude des bassins de vie permet d'identifier les affinités de comportement des populations locales. Elle prend en compte de nombreux équipements et services et permet d'identifier une certaine hiérarchie des villes. La définition des bassins de vie wallons a pris en compte le critère emploi en plus des services. Les bassins d'emplois sont établis sur base des flux intercommunaux « domicile-lieu de travail ». Le travail réalisé sur l'ensemble du territoire wallon a permis la définition de 31 bassins primaires regroupés en 7 bassins d'emplois majeurs.

Par ailleurs, les travaux de la CPDT ont cherché à définir une vision du territoire destinée à faciliter la mise en œuvre de politiques plus cohérentes, cartographiant selon de nombreux critères les territoires sous-régionaux. Les communes de la Botte du Hainaut se positionnent sur 2 entités socio-économiques :

- 5 : Le Pays de Beaumont est la composante d'une entité socio-économique constituée de petites villes secondaires directement dépendantes des villes du sillon sambro-mosan (Beaumont, Philippeville, Dinant, Ciney,...).
- 8 : La Thiérache est une composante d'une entité socio-économique rurale peu polarisée par les grandes villes qui bénéficie d'un patrimoine paysager et touristique considérable.

D'un point de vue culturel, les villes de Chimay et Momignies se partagent entre des polarités nord-sud (Botte du Hainaut) et est-ouest (Thiérache avec Couvin et Viroinval).

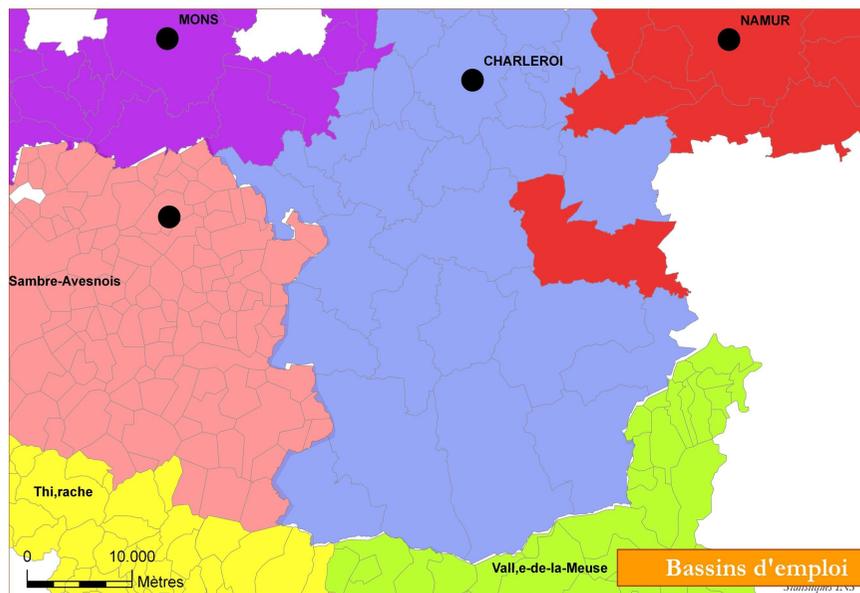
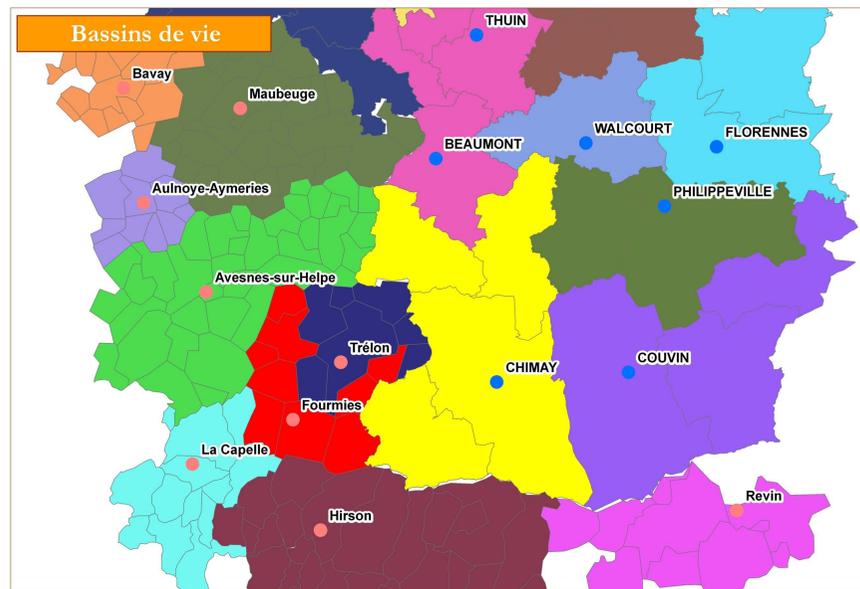
Sources : CPDT [2004]. *Tableau de Bord du Développement Territorial 2003*. CPDT [2003]. *Atlas « Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie »*. Statistiques INSEE

Tableau 3.3. Les territoires vécus

ξ Synthèse de l'appartenance des communes aux territoires vécus.

Pôles urbains	Bassin de vie	Bassin d'emplois	Territoire sous-régional
Beaumont	Thuin - Beaumont	Charleroi	Nord-Est de l'ESEM
Chimay	Chimay	Charleroi - Chimay	Sud-Est de l'ESEM
Froidchapelle	Chimay	Charleroi	Nord-Est de l'ESEM
Momignies	Chimay	Charleroi - Chimay	Sud-Est de l'ESEM
Sivry-Rance	Chimay	Charleroi	Nord-Est de l'ESEM

Sources : cfr supra



Sources : GAL BH

Analyse

☞ La Botte du Hainaut bénéficie d'une position au sein d'un quadrilatère formé par 4 métropoles à vocation européenne : Paris, Lille, Bruxelles et Luxembourg. Dans un contexte plus local, on constate que la Botte du Hainaut se positionne à proximité de plusieurs villes belges et françaises à caractère régional.

- Au nord de la Botte, se trouve le sillon minier franco-belge qui a vu naître un chapelet de villes régionales depuis le Pas-de-Calais jusqu'à Liège. La plupart des agglomérations sont densément peuplées et font actuellement face à une reconversion économique imposée par la disparition des charbonnages après la Seconde Guerre. Charleroi, La Louvière, Mons, Valenciennes et Maubeuge constituent des zones d'emplois importantes et un réservoir de population important en matière de fréquentation touristique.
- Au sud de la Botte, on retrouve une région beaucoup plus rurale qui est structurée par des petits pôles locaux tels que Fourmies et Hirson. Les densités d'habitants y sont nettement moindres et les caractéristiques territoriales beaucoup plus proches de celles de la Botte du Hainaut. Il faut descendre vers le sud jusque Charleville-Mézières et Reims pour retrouver des villes à vocation régionale.

☞ La Botte du Hainaut est un territoire partagé entre différentes influences. Elle constitue un petit territoire rural reculé par rapport aux métropoles régionales. Il en résulte un territoire multipolaire, mais solidaire lorsqu'il s'agit de faire face aux enjeux de développement. Étant la ville la plus proche, la Ville de Charleroi est le pôle majeur qui y induit la plus grande influence.

Territoire de frontière, le cœur de la Botte du Hainaut balance entre son appartenance à l'Entre-Sambre-et-Meuse et à la Thiérache. L'Entre-Sambre-et-Meuse est un vaste territoire formant le sud du sillon industriel surtout connu pour ses marcheurs que l'on retrouve notamment à Boussu-lez-Walcourt et Virelles. Cependant, on observe des influences diverses sous les effets des conditions historiques et physiques du territoire :

- Les caractéristiques physiques ont en effet conduit à la création d'un clivage nord-sud marqué par la forêt de la Fagne qui tend à rapprocher les communes de Momignies, Chimay, Couvin et Viroinval autour d'un axe économique solidaire ;
- Le contexte politique chahuté a quant à lui fait émerger une rupture est-ouest entre les provinces de Namur et de Hainaut, singularisant le territoire de la Botte du Hainaut en un territoire de coopération socio-culturel.

Cependant, en tant que territoire rural, la Botte du Hainaut tient à affirmer et à développer ses propres atouts, souhaitant en cela coopérer avec ses territoires voisins que sont la Thiérache et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

La voiture

≠ La mobilité des populations et des marchandises contribue fortement à structurer le territoire. Le choix d'un mode de transport (modes doux, voiture, transports publics) pour effectuer un déplacement dépend d'un grand nombre de facteurs (temps, confort, flexibilité...). Ces dernières années, la part modale de la voiture (92 % en 2000 en Région wallonne) a fortement augmenté dans le cadre de la plupart des déplacements. Qui plus est, en milieu rural, les faibles densités permettent rarement d'offrir une desserte en transports publics performante.

Partant de ce constat, l'accessibilité routière dans la Botte du Hainaut est envisagée selon 3 approches :

- L'étendue du réseau routier par l'analyse de sa longueur ;
- L'efficacité du réseau par l'analyse des projets d'infrastructures ;
- L'accessibilité du territoire par l'intermédiaire de l'analyse des distances et temps de parcours par rapport aux pôles locaux de Chimay (Grand'Place) et Beaumont (Grand'Place) et le pôle régional de Charleroi (Gare du Sud).

Tableau 3.4. Étendue du réseau routier

≠ L'étendue du réseau routier est caractérisée par les données statistiques de longueur du réseau routier revêtu en 2000. Sur cette base, deux indices sont proposés :

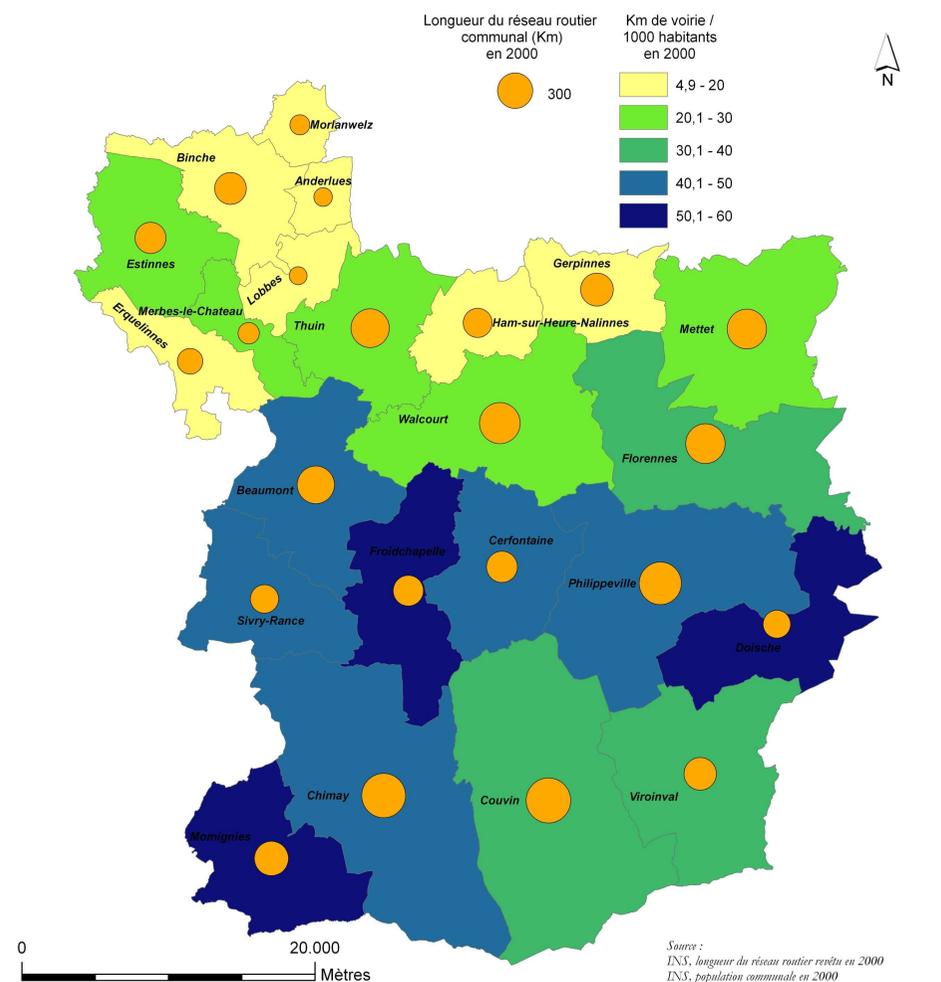
- La densité du réseau routier est calculée en effectuant le rapport de la longueur du réseau (en km) et de la superficie communale (en km²). Elle donne un ordre d'idée sur le maillage du réseau routier d'une commune. En Région wallonne la densité calculée en 2000 était de 4,65 km/km².
- Le second indice est le rapport de la longueur du réseau routier (en km) et le nombre d'habitants de la commune. Cet indice permet d'avoir une idée de la difficulté pour une commune d'entretenir son réseau dès lors que ses revenus sont généralement liés au nombre d'habitants. Au plus le rapport est élevé, au plus la charge de l'entretien du réseau routier peut apparaître importante pour les communes. En Région wallonne, le rapport s'établissait à 23,47 km/1000 habitants.

	Réseau routier régional	Réseau routier communal	Densité Km/km ²	Km de voirie communale / 1000 habitants
Beaumont	34 km	306 km	3,65	45,8
Chimay	60 km	410 km	2,38	42,0
Froidchapelle	27 km	196 km	2,59	59,1
Momignies	23 km	259 km	3,29	50,5
Sivry-Rance	12 km	183 km	2,67	40,6

Sources : Statistiques INS 2000

ID 3.2.1.

Étendue du réseau routier



Sources :
INS, longueur du réseau routier revêtu en 2000
INS, population communale en 2000

Sources : Statistiques INS

ID 3.2.2. Efficacité du réseau routier

ξ L'analyse des projets d'infrastructures permet de rendre compte des manquements actuels du réseau routier. Notre analyse porte sur des infrastructures de portée régionale et supralocale. La méthodologie utilisée reprend les infrastructures programmées en 1979 dans le cadre du plan de secteur et dans le projet de structure spatiale pour la Wallonie.

Les projets du plan de secteur au vu de la date de leur formulation sont peut-être devenus obsolètes suite à l'évolution du contexte socio-économique :

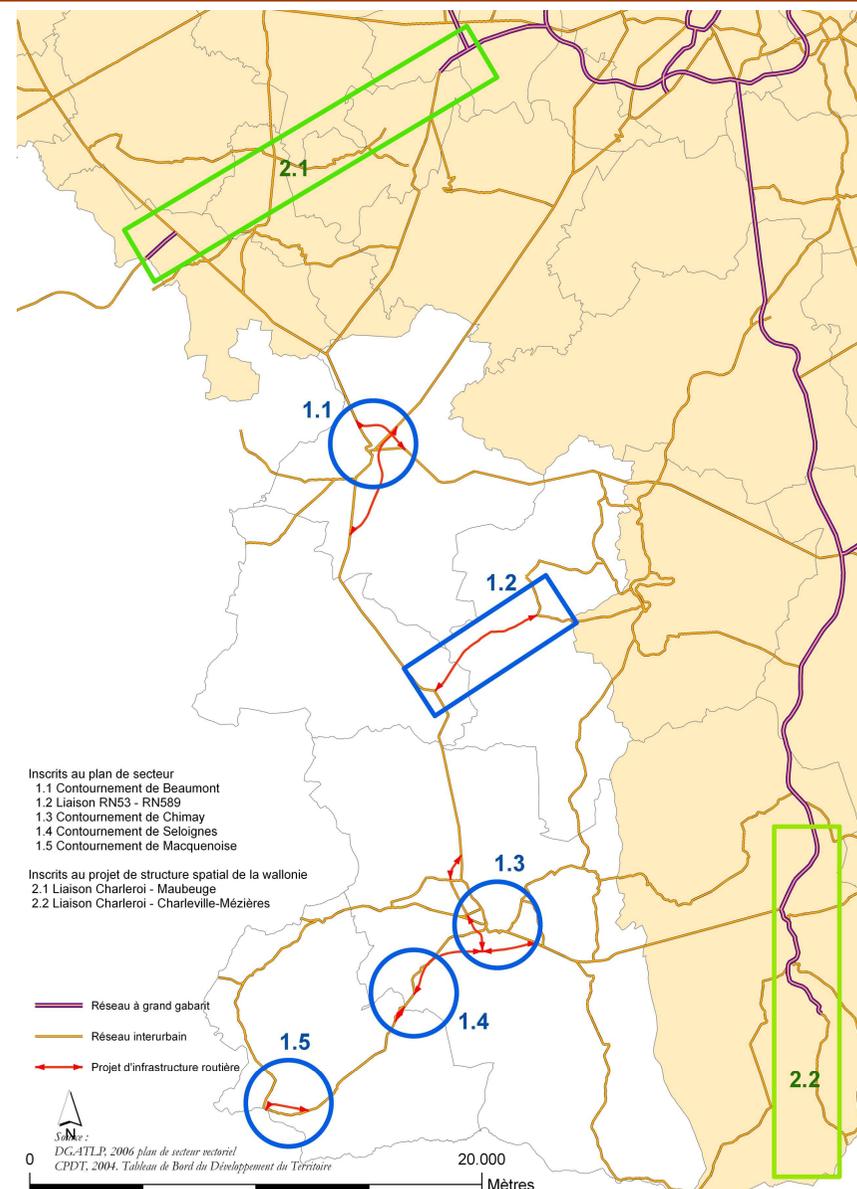
- 1.1 Contournement de Beaumont
- 1.2 Liaison RN53 - RN589
- 1.3 Contournement de Chimay
- 1.4 Contournement de Seloignes
- 1.5 Contournement de Macquenoise

Une rapide analyse de la fréquence de citation des projets sur internet a permis de montrer que les projets routiers de contournement de Chimay (par le nord) et de Beaumont restaient des préoccupations politiques ou de lobbying (Road Fédération Belgium).

Une analyse approfondie de ces projets devrait être menée dans le cadre d'une réflexion plus large et spécifique de la mobilité régionale afin d'évaluer leur pertinence actuelle.

Les projets issus du projet de structure spatiale de la Wallonie sont en cours de réflexion et ne concernent pas directement le territoire. Ils peuvent cependant contribuer à améliorer l'accessibilité régionale de la Botte au regard des connexions établies avec ces infrastructures programmées. Des décisions récentes ont été prises ou sont attendues pour ces deux dossiers de sorte que la mise en œuvre peut désormais être projetée endéans les 5 ans.

- 2.1 Liaison Charleroi - Maubeuge : amélioration d'un tronçon de 10-15 km en une voie rapide permettant de raccorder les rings de Charleroi et Maubeuge.
- 2.2 Liaison Charleroi - Charleville-Mézières : amélioration de la RN5 en vue de renforcer le rôle européen de l'axe Amsterdam – Marseille via Charleroi.



Sources : GW, Plan de secteur de Thuin-Chimay
CPDT, 2004, Tableau de Bord du Développement du territoire

ID 3.2.3. Accessibilité routière

ξ L'analyse de l'accessibilité effectuée sur base des temps de parcours permet d'évaluer l'accessibilité de chaque village de la Botte du Hainaut. L'analyse a été menée de la même manière pour les transports en commun afin d'être comparée à l'accessibilité voiture.

La méthodologie utilisée évalue les temps de parcours depuis chaque village vers 3 pôles : Beaumont, Chimay et Charleroi. Afin de réaliser l'analyse dans un délai raisonnable, les temps de parcours n'ont pas été mesurés en temps réel, mais sur base des indications fournies par un site internet de calcul d'itinéraire choisi pour sa fiabilité (www.viamichelin.be). Les points de départ et d'arrivée ont été choisis pour refléter l'accessibilité depuis le centre du village.

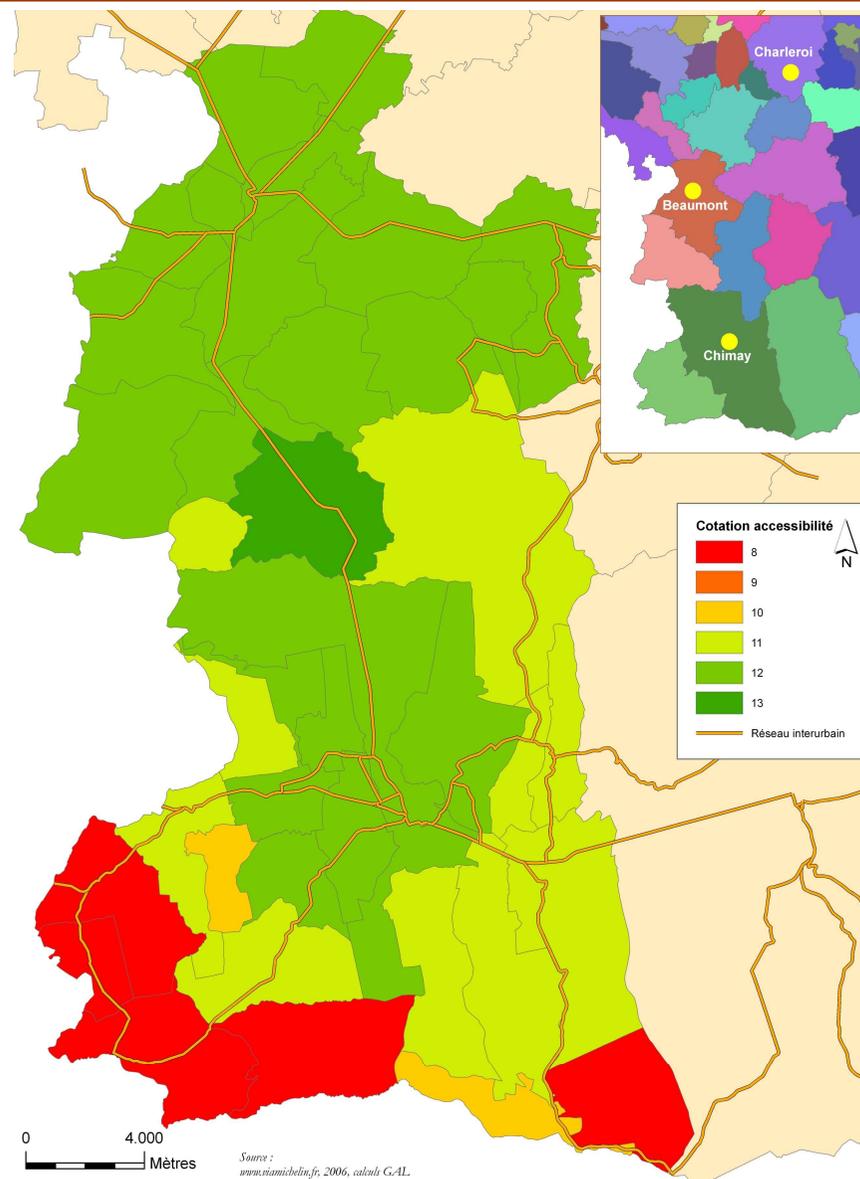
Sur cette base, six classes de temps de parcours ont été définies pour chaque destination. À chacune une cote de 0 à 5 a été attribuée :

Classe de temps de parcours minute	Cote
0 – 15 minutes	5
15 – 30 minutes	4
30 – 45 minutes	3
45 – 60 minutes	2
Plus de 60 minutes	1
Impossible	0

Il est évident que, pour ce qui concerne l'accessibilité voiture, aucune cote de 0 n'a été attribuée.

L'addition des 3 résultats a été réalisée pour fournir un indice d'accessibilité en 15 points qui est présentée dans la figure ci-contre. Un résultat de 15 points signifie que les trois destinations sont accessibles en moins de 15 minutes en voiture. Au plus la cote est élevée, au plus le village est accessible depuis les trois pôles choisis. Il est évident que l'agglomération des 3 cotes masquera la très bonne accessibilité de certains pôles.

L'intérêt de la démarche sera de comparer les temps de parcours en voiture et en bus afin d'identifier la qualité de la desserte actuelle en transports en commun.



Sources : site internet www.viamichelin.fr, 2006
Calculs GAL de la Botte du Hainaut

Les transports en commun

En l'absence de toute desserte en train de la zone, l'accessibilité en transports en commun est exclusivement évaluée sur base de la desserte en bus de la région. Elle est évaluée sur base de 3 paramètres :

- La desserte spatiale des villages ;
- La desserte fréquentielle des différentes lignes en jour ouvrable ;
- Les distances et temps de parcours par rapport aux pôles locaux.

La Botte du Hainaut est desservie par 11 lignes de bus :

L 59	Chimay – Rièzes - Couvin
L 60/1	Chimay – Gonriex - Couvin
L 99	Biesme-sous-Thuin – Beaumont - Erquelinnes
L 109	Charleroi – Beaumont - Chimay
L 119	Biercée – Ragnies - Beaumont
L 129	Chimay - Mons
L 132c	Walcourt – Froidchapelle - Chimay
L 134/	Mons - Beaumont
L 136d	Florennes – Philippeville - Rance
L 156a	Chimay - Momignies
L 156c	Chimay - Mariembourg

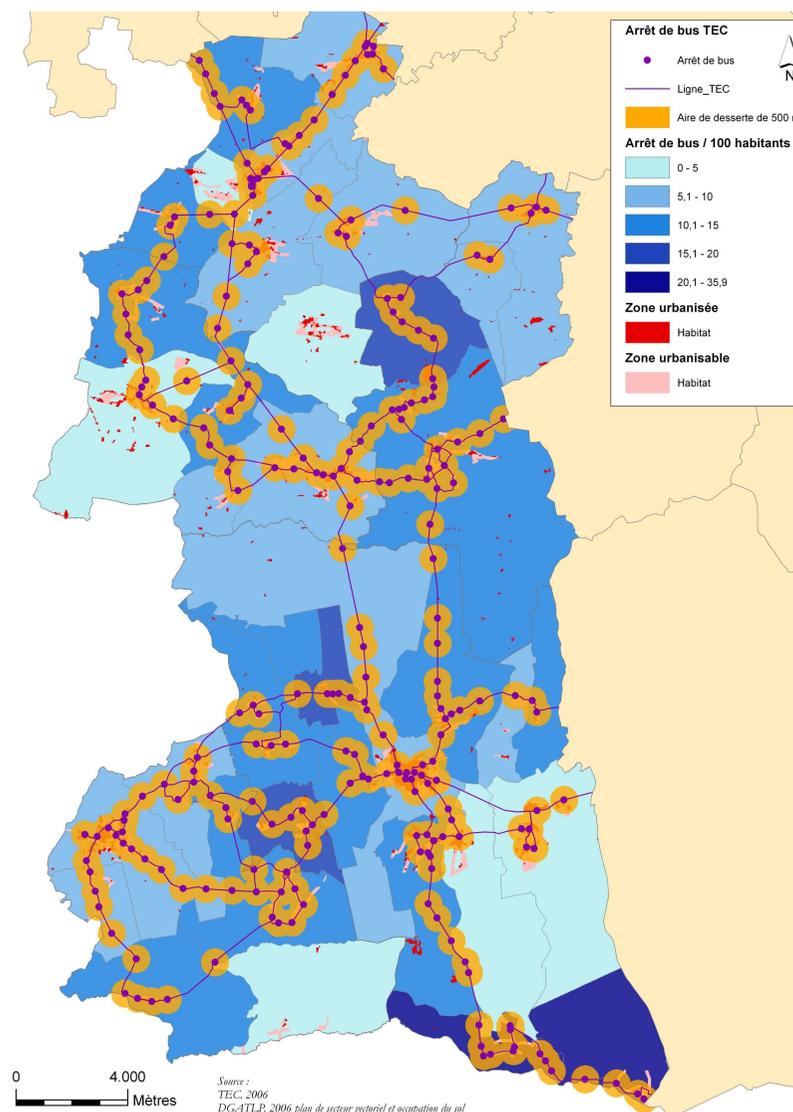
Tableau 3.5. Desserte spatiale en transports en commun

La desserte spatiale est évaluée sur base de plusieurs critères relatifs à la position des arrêts de bus. Le nombre d'arrêts de bus présents sur le territoire du village est calculé et rapporté à la population résidant sur le territoire. Ce critère est à mettre en relation avec la densité de l'habitat au sein des villages. Au plus les villages sont densément peuplés et les noyaux concentrés, au moins le nombre d'arrêts de bus est nécessaire. Pour identifier l'aire de desserte des arrêts, un rayon d'une distance de 500 mètres a été retenu.

	Nombre d'arrêts de bus	Nombre d'arrêts de bus / 100 habitants	Densité d'habitants Hab./km ²
Beaumont	44	0,65	72
Chimay	94	0,96	50
Froidchapelle	36	0,99	42
Momignies	43	0,84	60
Sivry-Rance	33	0,71	63

Sources : Statistiques INS ; www.infotec.be, 2006

ID 3.2.4. Desserte spatiale en transports en commun

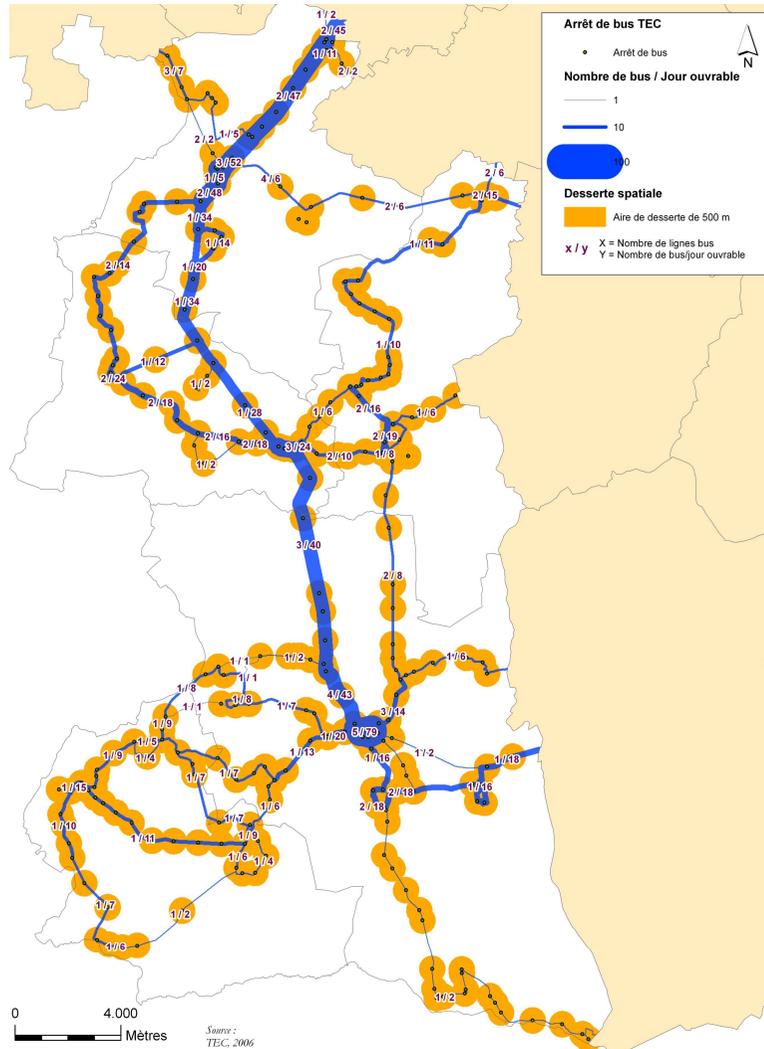


Source : TEC, 2006
DGATLP, 2006 plan de secteur sectoriel et occupation du sol

Sources : DGATLP 2006, données SIG
Calculs GAL de la Botte du Hainaut

ID 3.2.5. Desserte fréquentielle en transports en commun

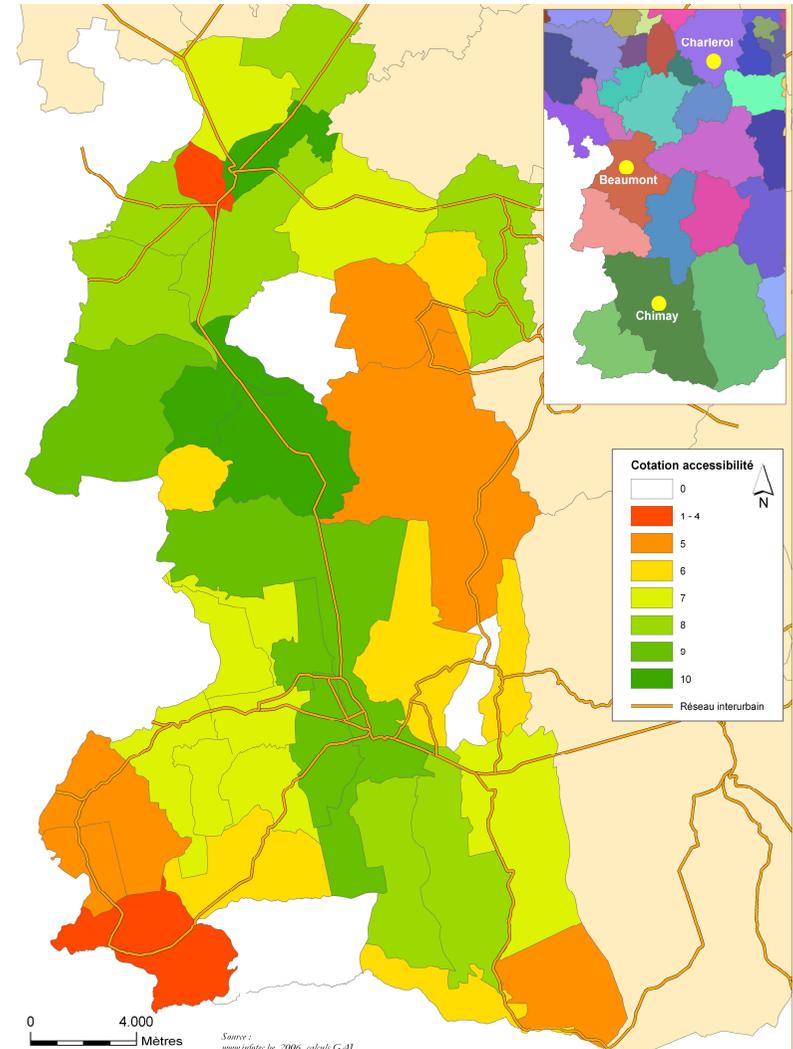
ξ La desserte fréquentielle est évaluée sur base du nombre de lignes et de bus desservant un tronçon. Le nombre de bus pris en compte est établi sur base d'un jour ouvrable pour les deux sens de circulation.



Sources : TEC 2006, calculs GALBH

ID 3.2.6. Accessibilité en transports en commun

ξ La méthodologie utilisée pour l'analyse des temps de parcours est réalisée sur base du même principe que pour l'accessibilité automobile. Les temps de parcours proposés par le site internet du TEC (www.infotec.be) ont été pris en compte.



Sources : TEC 2006, calculs GALBH

Analyse

➤ L'analyse de l'accessibilité du territoire, du point de vue des infrastructures, est incomplète dès lors qu'il aurait été utile d'intégrer un volet 'modes doux'. Cependant au vu de l'analyse proposée, on constate sur le territoire un certain nombre de problématiques classiques des territoires ruraux et une forte hétérogénéité entre les villages.

➤ Le réseau routier représente une charge importante pour les communes au regard des densités de population qu'il structure. Ainsi les communes de Chimay et Froidchapelle particulièrement peu denses ont des réseaux routiers comparativement importants. Les centres urbains de Chimay et Beaumont ne bénéficient pas de contournements routiers pourtant prévus depuis de nombreuses années. Une analyse détaillée des flux de circulation permettrait d'identifier l'opportunité actuelle de la mise en œuvre de ces projets. La desserte en transports publics est actuellement médiocre d'un point de vue du réseau classique, toutefois des initiatives telles que le service à la demande ont vu le jour pour y palier. L'absence de desserte ferroviaire devrait orienter les améliorations vers l'étude du potentiel de lignes rapides vers les villes de Charleroi, Couvin, voire Fourmies ou Hirson du côté français.

➤ La plupart des villages se caractérisent par une accessibilité en transports en commun assez médiocre lorsqu'on analyse plus finement la desserte fréquentielle. En effet la desserte spatiale peut être caractérisée de satisfaisante pour la plupart des villages à l'exception de Renlies, Forge-Philippe et dans une moindre mesure Sivry. L'analyse permet également de mettre en évidence l'existence de zones urbanisables en dehors des zones de desserte de bus qu'il conviendra d'urbaniser avec prudence : Sivry, Solre-Saint-Géry, Leval-Chaudeville, Froidchapelle, Bourlers. La desserte s'organise autour d'un axe fort qu'est la RN53 bien desservie par la ligne 109a. Pour le reste, il s'agit de fréquences de desserte orientées vers les périodes scolaires, notamment dans toute la partie sud du territoire en direction de Chimay. Cette desserte est renforcée dans les centres locaux : Froidchapelle, Sivry, Momignies, Baileux. Si les villages du sud sont clairement orientés vers la ville de Chimay, ce n'est pas le cas des villages du nord vis-à-vis de Beaumont notamment sur l'entité de Froidchapelle qui y est très mal reliée.

➤ L'analyse des temps de parcours montre la localisation favorable de Rance pour les déplacements nord/sud, tant en bus qu'en voiture. Sur base des pôles considérés, on voit émerger les communes proches de cet axe structurant. Dès que l'on s'en écarte, les profils d'accessibilité vers ces trois pôles deviennent moins intéressants. La partie nord tournée plutôt vers Beaumont reste accessible depuis le centre de Charleroi alors que cela devient moins aisé à Chimay et peu évident à Momignies.

ID 3.3.1. Le milieu forestier

ξ L'indicateur décrit l'importance du milieu forestier pour le territoire de la Botte du Hainaut. Celui-ci est sans conteste une des ressources majeures du territoire qu'elles soient sociales (la forêt est un espace de détente et un lieu de tourisme), économiques (la forêt produit la matière première « bois ») ou écologiques (la forêt est le refuge de nombreuses espèces).

La source d'information utilisée est l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (IPRFW). Il est constitué d'un réseau de près de 11000 placettes d'inventaire réparties uniformément à travers toute la Wallonie suivant une maille de 1000m (axe O-E) * 500m (axe N-S).

La caractérisation des forêts de la Botte du Hainaut est envisagée selon 3 critères :

- L'étendue du milieu forestier;
- La finalité du milieu forestier ;
- Les types de peuplements présents.

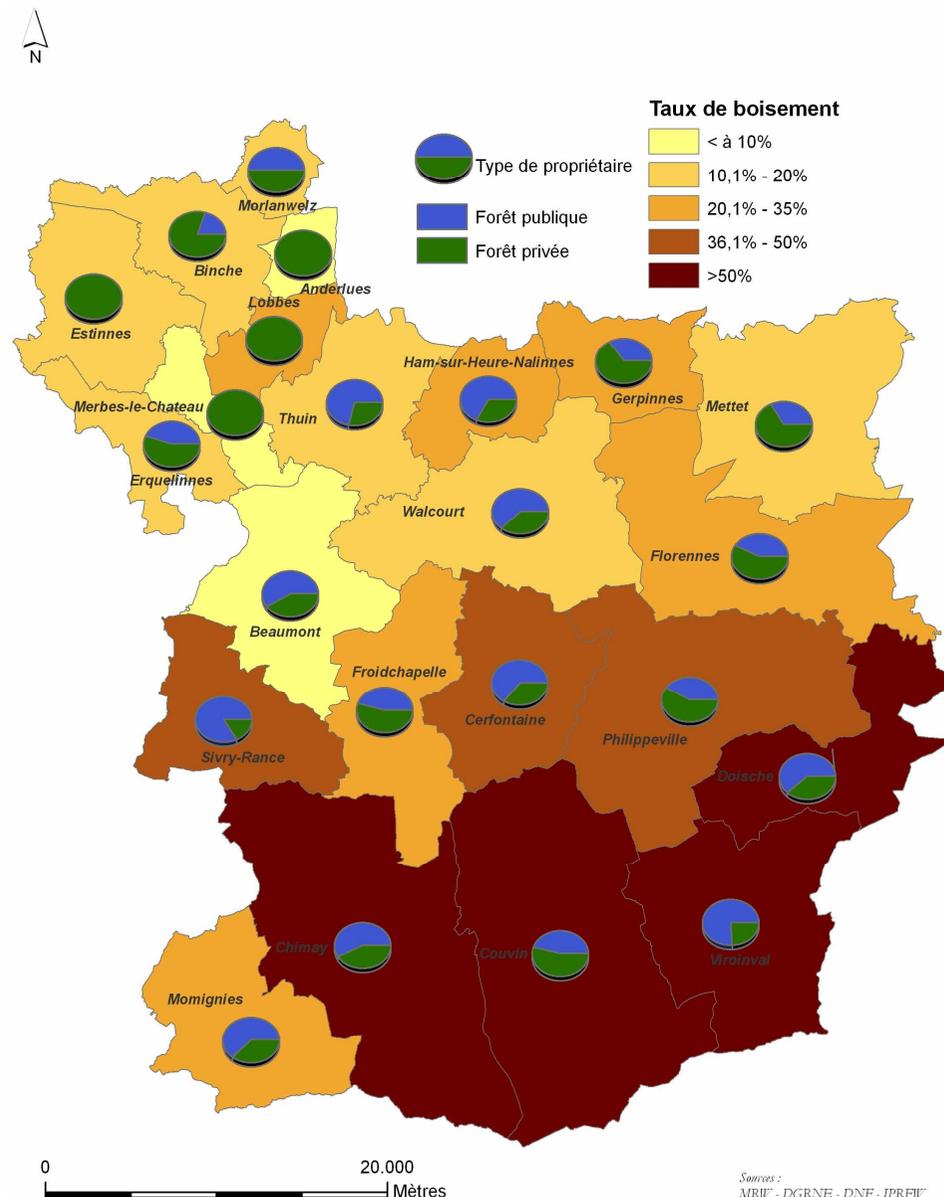
Remarque: étant donné le mode d'échantillonnage de l'IPRFW, il convient d'interpréter prudemment toutes les données présentées à l'échelle du territoire d'une commune et en particulier celles soulignées dans les tableaux.

Tableau 3.6. Etendue du milieu forestier

ξ L'étendue du milieu forestier est caractérisée par la surface occupée par la forêt mais également par le taux de boisement pour préciser la part de la forêt dans le territoire communal, par la surface forestière par habitant pour représenter la pression que la population exerce sur elle et par la proportion de cet espace qui appartient à un propriétaire public pour présenter son accessibilité.

	Surface de forêt	Taux de boisement	Surface par hab	Prop Forêt publique
	ha	%	ha	%
Beaumont	<u>750</u>	<u>8</u>	<u>0,11</u>	<u>58</u>
Chimay	10.188	52	1,04	57
Froidchapelle	2.875	33	0,79	46
Momignies	2.813	33	0,55	62
Sivry-Rance	3.063	42	0,67	84
<i>Botte du Hainaut</i>	<i>19.689</i>	<i>37</i>	<i>0,66</i>	<i>62</i>
<i>ESEM</i>	<i>69.875</i>	<i>35</i>	<i>0,30</i>	<i>54</i>
<i>Région wallonne</i>	<i>553.009</i>	<i>32</i>	<i>0,16</i>	<i>48</i>

Sources : MRW-DGRNE-DNF-IPRFW



Sources : MRW - DGRNE - DNF - IPRFW
Sources : IPRFW

Tableau 3.7. La finalité du milieu forestier

ξ L'analyse de la finalité du milieu forestier est effectuée sous deux aspects : la part de la forêt qui produit du bois ainsi que la répartition feuillus/résineux.

	Forêt productive	Forêt non productive	Peuplements feuillus	Peuplements résineux
	ha	ha	% For Prod	% For Prod
Beaumont	750	0	100	0
Chimay	9.500	688	78	22
Froidchappelle	2.563	313	90	10
Momignies	2.313	500	76	24
Sivry-Rance	2.688	375	88	12
Botte du Hainaut	17.814	1.876	82	18
ESEM	62.188	7.688	79	21
Région wallonne	478.071	74.938	53	47

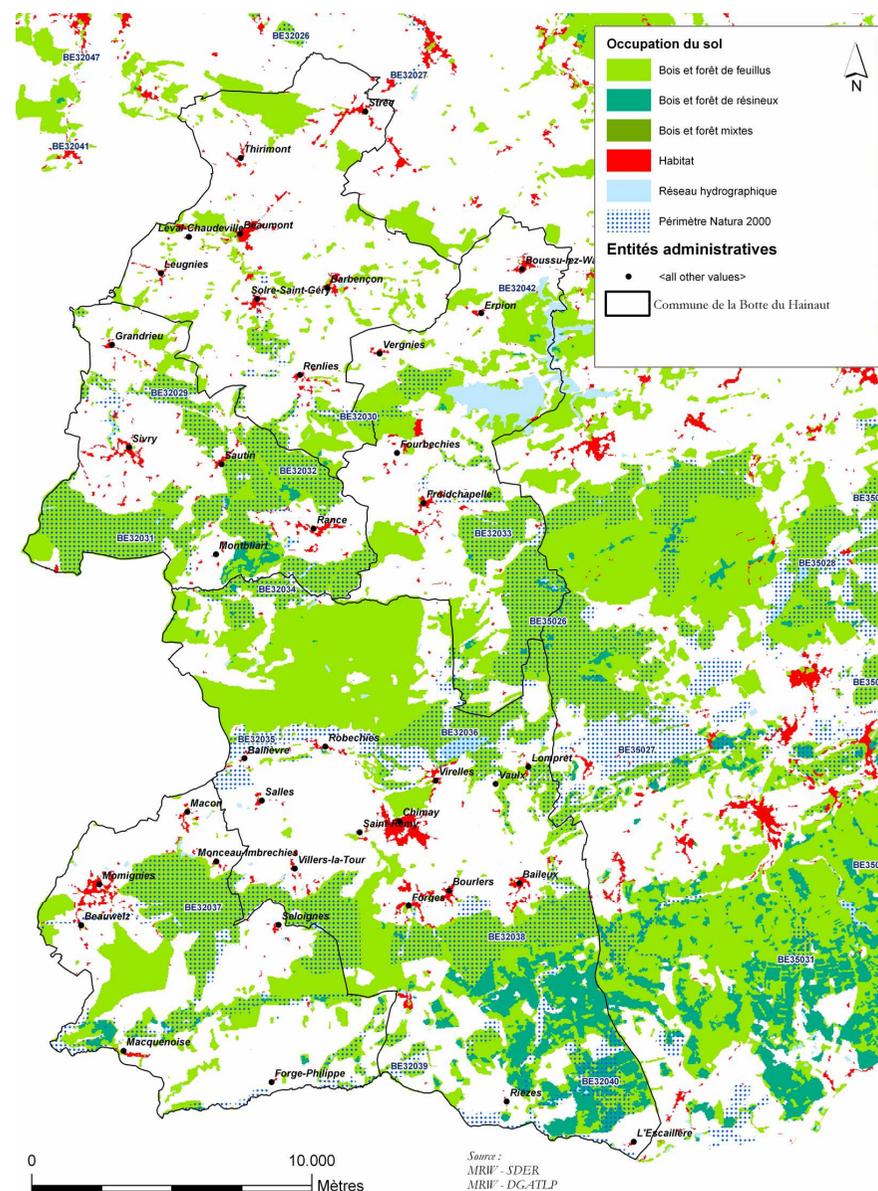
Source : MRW-DGRNE-DNF-IPRFW

Tableau 3.8. Les types de peuplements présents

ξ L'analyse des types de peuplement présents sous la forme de proportion permet d'apprécier la composition de la forêt de la Botte par rapport à celle de la Région wallonne

	Botte du Hainaut	ESEM	Région Wallonne
	% Forêt Prod	% Forêt Prod	% Forêt Prod
Hêtraies	4	3	9
Chênaies	45	45	18
Pppls de feuillus nobles	15	14	13
Peupleraies	0	1	2
Autres pppls feuillus	18	16	11
Pessières	10	13	35
Douglasaies	1	1	3
Mélèzières	1	1	2
Pineraies	1	2	3
Autres pppls résineux	5	4	5
Forêt productive	100% 17812 ha	100% 62188 ha	100% 478071ha

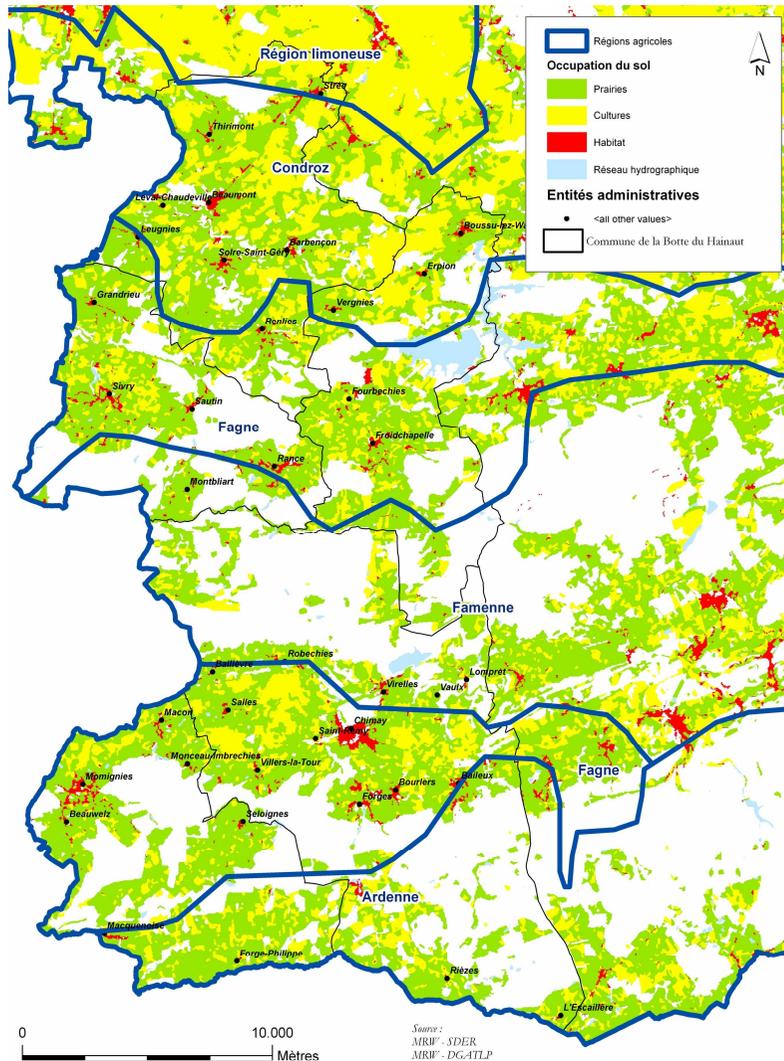
Source : MRW-DGRNE-DNF-IPRFW



Sources : MRW - DGATLP

ID 3.3.2. L'espace agricole

≡ L'analyse de l'espace dédié à l'agriculture permet d'apprécier la pression que cette activité exerce sur le milieu naturel de la Botte. Deux aspects sont présentés, tout d'abord l'identification de la portion du territoire qui est dédiée à l'agriculture et puis le type d'activité exercé sur ces terres.



ID 3.3.3. Les zones protégées

≡ L'identification des étendues qui bénéficient d'un statut de protection très souvent complété par un plan de gestion permet d'apprécier l'effort consenti pour la protection des ressources naturelles de la Botte du Hainaut.

Les différents statuts présentés sont :

- Les arbres et haies remarquables
- Les sites NATURA 2000
- La réserve naturelle domaniale (RND)
- La réserve naturelle agréée (RNA)
- La réserve forestière (RF)
- La zone humide d'intérêt biologique (ZHIB)
- La cavité souterraine d'intérêt scientifique (CSIS)

Remarques:

Il existe plusieurs réserves naturelles privées (RNP) sur le territoire. Ces étendues sont gérées par leur propriétaire sans statut légal de protection.

Les arrêtés de désignation des sites NATURA 2000 ainsi que les plans de gestion qui y sont liés sont en cours d'élaboration

Tableau 3.9. Les arbres et haies remarquables

≡ Le tableau présente le nombre d'arbres et de haies de la Botte du Hainaut qui ont été identifiés comme remarquables.

	arbres isolés et groupes d'arbres	alignements et haies
	<i>nb</i>	<i>nb</i>
Beaumont	90	6
Chimay	119	35
Froidchappelle	31	7
Momignies	28	15
Sivry-Rance	50	7
Botte du Hainaut	318	70
Région wallonne	20.401	6.158

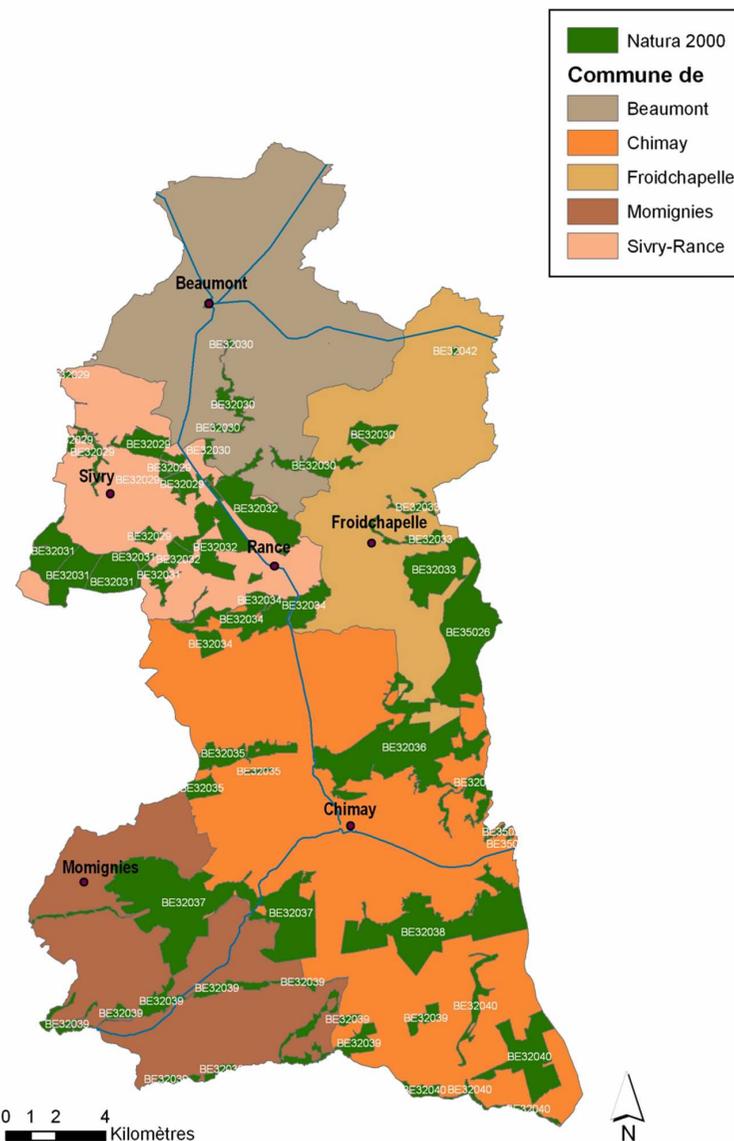
Tableau 3.10. NATURA 2000

ξ L'importance de la partie du réseau européen NATURA 2000 qui est située dans la Botte du Hainaut est évaluée sur base de deux éléments. La surface totale des sites permet d'apprécier leur importance absolue tandis que la proportion du territoire qui bénéficie de ce statut de protection permet les comparaisons avec d'autres territoires.

	Superficie du territoire	Surface NATURA 2000	% du territoire sous N2000
	ha	ha	%
Beaumont	9.300	302	3
Chimay	19.170	4.712	24
Froidchapelle	8.600	1.621	19
Momignies	8.560	1.844	22
Sivry-Rance	7.300	2.718	37
<i>Botte du Hainaut</i>	<i>53.470</i>	<i>11.197</i>	<i>21</i>
<i>ESEM</i>	<i>200.640</i>	<i>28.821</i>	<i>14</i>
<i>Région wallonne</i>	<i>1.684.400</i>	<i>220.945</i>	<i>13</i>

ξ L'identification de la surface des sites retenus permet d'apprécier leur morcellement

CODE	NOM	SURFACE
BE32029	Haute vallée de la Thure	496
BE32030	Vallée de la Hante	458
BE32031	Bois de Vieux Sart et de Montbliart	940
BE32032	Forêts de Rance	977
BE32033	Sources de la Hante	561
BE32034	Bois Massart et forêts de Sivry-Rance	680
BE32035	La Fagne entre Bailièvre et Robechies	324
BE32036	Vallée de l'Eau Blanche à Virelles	1.395
BE32037	Massifs forestiers entre Momignies et Chimay	1.866
BE32038	Bois de Bourlers et de Baileux	1.168
BE32039	Vallées de l'Oise et de la Wartoise	785
BE32040	Haute vallée de l'Eau Noire	708
BE32042	Vallée du Ruisseau d'Erpion	6
BE35026	Massif forestier de Cerfontaine	806
BE35027	Vallée de l'Eau Blanche entre Aublain et Mariembourg	27
	Surface totale [ha]	11.197



Source : MRW-DGRNE

Tableau 3.11. Les sites sous statut de protection

ξ Le tableau présente les aires protégées de la Botte du Hainaut. Il reprend le nombre de sites protégés en fonction des différents statuts de protection ainsi que les surfaces concernées si cette donnée est pertinente.

	Botte du Hainaut		ESEM		Région Wallonne	
	<i>Nb de sites</i>	<i>Surf</i>	<i>Nb de sites</i>	<i>Surf</i>	<i>Nb de sites</i>	<i>Surf</i>
RND	4	3	18	207	138	6622
RNA	2	87	3	108	159	1603
RF	0	0	2	93	12	548
ZHIB	1	1	5	24	44	1008
CSIS	2	-	10	-	61	-
RNP	2	15	*	*	*	*

Les RND de la Botte: les caves de l'ancien château médiéval, la tour à l'amour et les ifs de Barbençon sur la commune de Beaumont – la grotte de Lompret et le grand pont sur la commune de Chimay

Les RNA de la Botte : Basse Nimelette et l'étang de Virelles sur la commune de Chimay

La ZHIB de la Botte : le marais de la Haute Nimelette et vallée de l'Eau Noire sur la commune de Chimay

Les CSIS de la Botte : le trou au zinc et la grotte Tchampacane sur la commune de Beaumont

Les RNP de la Botte : la réserve de Boutonville sur la commune de Chimay – l'étang de la Fourchinée à cheval sur les communes de Momignies et Chimay -

Analyse

➔ La forêt est très présente dans la Botte du Hainaut. Son taux de boisement [37%], légèrement supérieur à la moyenne régionale [32%], est toutefois très variable. Beaumont présente en effet une situation fort différente des autres communes avec un taux de boisement inférieur à 10%. La densité de population sur la commune de Beaumont étant supérieure à celle des autres communes de la Botte, la pression de la population pour l'utilisation récréative de cet espace est potentiellement plus élevée puisque qu'en moyenne 10 ares de forêt sont disponibles pour chaque habitant tandis qu'il y a près d'1 hectare par habitant sur la commune de Chimay soit 10 fois plus. Des différences significatives peuvent également être mises en évidence au niveau des types de propriétaires. La forêt est ainsi très majoritairement publique sur la commune de Sivry-Rance [84%] tandis qu'elle est majoritairement privée sur la commune de Froidchapelle [54%]. La forêt de la Botte, tout comme la forêt wallonne dans son ensemble d'ailleurs, est très majoritairement constituée d'espaces qui produisent du bois (non productif : gagnage, chemin et sentier, coupe-feu, fagne, tourbière, étang, etc...). Au niveau des types de peuplements qui la composent, les caractéristiques principales de la forêt de la Botte sont qu'elle est constituée très majoritairement de peuplements feuillus [82%] et que l'essence productive majoritaire est le chêne [45%]. En comparaison, la forêt wallonne n'est constituée qu'à 53% de feuillus et l'essence productive principale est l'épicéa qui occupe 35% de la part productive de la forêt.

En résumé donc, la forêt de la Botte présente un profil différent de la moyenne wallonne qui est le reflet des caractéristiques de son terroir. A l'intérieur de ce territoire, qui peut sembler à première vue homogène pour ce critère, des différences parfois importantes existent entre les 5 communes de la Botte.

➔ L'impact des activités agricoles sur les ressources naturelles n'est que très brièvement présenté. La carte présentée permet d'appréhender la répartition des différents types d'activité agricole sur le territoire et d'envisager l'identification de zones où ces activités pourraient avoir un impact sur les ressources naturelles.

➔ La Botte du Hainaut comprend un nombre important de zones et de sites protégés. Toutes les catégories de statut de protection de l'arsenal législatif en la matière sont présentes sur le territoire à l'exception des réserves forestières. Une des caractéristiques principales de la Botte est l'importance du réseau NATURA 2000 dans lequel sont intégrés 21% du territoire [13% pour la Région wallonne]. La mise en œuvre des arrêtés de désignation de ces sites aura donc une incidence particulière pour le territoire de la Botte du Hainaut.



Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut asbl

Place Albert 1^{er} , 38 – 6440 FROIDCHAPELLE

info@galdelabotte.be – www.galdelabotte.be

Téléphone : 060/411.407